

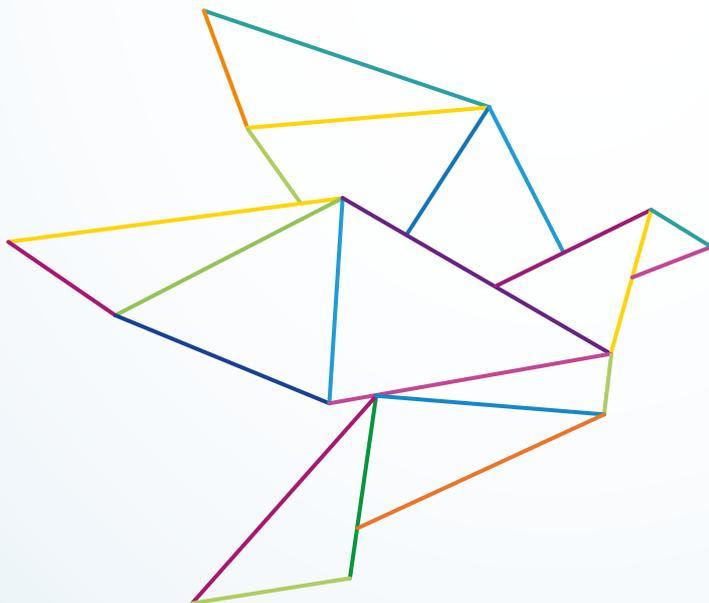


Commission
européenne



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

par Jean-Claude Juncker,
Président de la Commission européenne
13 septembre 2017



Chaque année, en septembre, le président de la Commission européenne prononce devant le Parlement européen son discours sur l'état de l'Union, dans lequel il dresse le bilan de l'année écoulée et présente les priorités pour l'année à venir. Il y expose également la manière dont la Commission européenne s'attaquera aux défis les plus pressants de l'Union européenne. Le discours est suivi d'un débat en plénière. C'est ainsi que débute le dialogue avec le Parlement européen et le Conseil en vue de préparer le programme de travail de la Commission pour l'année suivante.

Ancré dans le traité de Lisbonne, le discours sur l'état de l'Union est stipulé dans l'accord-cadre de 2010 sur les relations entre le Parlement européen et la Commission européenne. Cet accord exige également que le président envoie une lettre d'intention au président du Parlement européen et à la présidence du Conseil, dans laquelle il présente en détail les mesures législatives, et d'autres initiatives, que la Commission européenne entend prendre avant la fin de l'année suivante.

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a prononcé son troisième discours sur l'état de l'Union le 13 septembre 2017.

Tous les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/soteu>.

Le président Juncker a ouvert un vaste débat sur l'avenir de l'Europe avec le livre blanc de la Commission européenne du 1er mars 2017 et les documents de réflexion sur la dimension sociale de l'Europe, la maîtrise de la mondialisation, l'approfondissement de l'Union économique et monétaire, l'avenir de la défense européenne et l'avenir des finances de l'UE.

Ce débat s'est tenu dans toute l'Europe. 129 dialogues entre des citoyens et le président Juncker et les membres de la Commission européenne se sont déroulés dans 27 États membres, notamment dans toutes les capitales.

Cette année, le discours sur l'état de l'Union dévoile le point de vue du président Juncker sur l'avenir de l'Europe.

TABLE DES MATIÈRES

Version autorisée du discours sur l'état de l'Union 2017	5
Lettre d'intention adressée au Président Antonio Tajani et au premier ministre Jüri Ratas	23
État d'avancement des dix priorités de la Commission européenne	35
Améliorer la réglementation	61
L'UE honore ses engagements: faire respecter plus efficacement nos décisions communes.	65
État de l'opinion publique dans l'UE	69
Amélioration de la situation économique	73
Rapport sur la mise en œuvre des politiques	79
Corps européen de Solidarité: un an après	89
Visites aux parlements nationaux	93
Dialogues avec les citoyens	97
Lettre sur la feuille de route pour une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique	103
Discours sur l'état de l'Union 2017 ^(*)	109

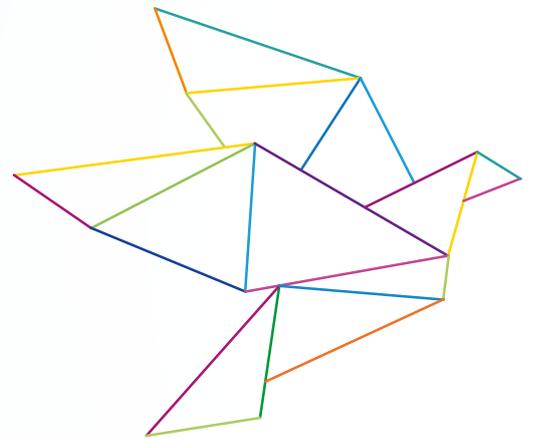
^(*) tel que prononcé

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2017

© Union européenne, 2017

Réutilisation autorisée moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

VERSION AUTORISÉE DU
DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION 2017

INTRODUCTION – DES VENTS FAVORABLES

M. le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Parlement européen,

Lorsque je me suis présenté devant vous l'an dernier à la même période, ma tâche était, d'une certaine façon, plus facile.

Il était clair pour tout le monde que l'état de notre Union était pour le moins préoccupant

L'Europe comptait ses blessures et ses égratignures, après une année qui l'avait ébranlée jusque dans ses fondements.

Nous n'avions le choix qu'entre deux possibilités. Soit se rassembler autour d'un programme européen positif, soit se replier chacun sur soi en ignorant les autres.

Face à ce choix, j'ai plaidé pour l'unité.

J'ai proposé un programme positif pour, comme je l'ai dit l'année dernière, contribuer à créer une **Europe qui protège, qui se donne les moyens d'agir et qui défend.**

Au cours des douze derniers mois, le Parlement européen a contribué à donner vie à ce programme. Chaque jour qui passe, nous continuons à faire des progrès. Pas plus tard qu'hier soir, vous avez encore travaillé à un accord sur les instruments de défense commerciale et le doublement de notre capacité d'investissement européenne.

Je voudrais aussi remercier les 27 dirigeants de nos États membres. Quelques jours après mon discours de l'an dernier, ils ont approuvé mon programme lors de leur sommet de Bratislava. Ils ont ainsi choisi l'unité. Ils ont choisi de se rassembler autour de nos intérêts communs.

Ensemble, nous avons montré que l'Europe peut obtenir des résultats concrets pour ses citoyens, quand et là où c'est nécessaire.

Depuis lors, nous avons réussi des avancées parfois lentes mais irréversibles.

L'amélioration des perspectives économiques a joué en notre faveur.

Nous entrons à présent dans la cinquième année d'une reprise économique qui se fait enfin sentir dans chacun des États membres.

Ces deux dernières années, la croissance a été plus forte dans l'Union européenne qu'aux États-Unis. Elle se chiffre maintenant à plus de 2 % pour toute l'Union et à 2,2 % pour la zone euro.



Le chômage est au plus bas depuis neuf ans. Depuis le début de notre mandat, près de 8 millions d'emplois ont été créés. Et le taux d'emploi en Europe est plus élevé qu'il ne le fut jamais. Nous avons 235 millions d'Européens qui ont un travail.

La Commission européenne ne peut pas s'en attribuer seule tout le mérite. Cela dit, je suis sûr que si 8 millions d'emplois avaient été détruits, pour beaucoup c'eût été notre faute.

En réalité les institutions de l'Europe ont joué leur rôle en contribuant à faire en sorte que le vent tourne.

Nous pouvons nous attribuer le mérite de notre plan d'investissement pour l'Europe, qui a généré jusqu'à présent 225 milliards d'euros d'investissements. Il a accordé des prêts à plus de 445 000 petites entreprises et à plus de 270 projets d'infrastructure.

Nous pouvons nous attribuer le mérite d'une action déterminée, grâce à laquelle les banques européennes ont de nouveau la force de frappe financière nécessaire pour prêter aux entreprises et leur permettre de croître et de créer des emplois.

Et nous avons eu le mérite d'avoir contribué à la baisse des déficits publics qui sont passés d'un niveau de 6,6% à un niveau de 1,6%. Nous le devons à une application intelligente du Pacte de stabilité et de croissance. Nous exigeons une discipline budgétaire mais nous veillons à ce qu'elle ne nuise pas à la croissance. Cela fonctionne en fait très bien dans toute l'Union européenne - en dépit des critiques.

Dix ans après le déclenchement de la crise, **l'Europe connaît enfin un rebond économique.**

Et avec lui, un regain de confiance.

Les dirigeants de notre Union européenne à 27, le Parlement et la Commission sont en train de remettre le projet européen au cœur de notre Union.

L'an dernier, à Rome, nous avons vu les 27 dirigeants gravir un à un la colline du Capitole pour renouveler leurs vœux d'engagement mutuel et envers l'Union.

Tout cela m'incite à y croire: **l'Europe a de nouveau le vent en poupe.**

De nouvelles opportunités s'ouvrent à nous, mais elles ne resteront pas ouvertes éternellement.

Mettons cet élan à profit, **profitons de ces vents favorables.**

Et pour cela nous devons faire deux choses:

Premièrement, nous devons tenir le cap fixé l'an dernier. Il nous reste encore 16 mois durant lesquels le Parlement, le Conseil et la Commission peuvent accomplir de véritables progrès. Nous devons profiter de cette période pour terminer ce que nous avons commencé à Bratislava, et mettre en œuvre notre programme constructif.

Deuxièmement, nous devons nous fixer un objectif ambitieux pour l'avenir. Comme l'a écrit Mark Twain, quand les années auront passé, nous serons plus déçus par les choses que nous n'aurons pas faites que par celles que nous aurons faites. **Le moment est venu de bâtir une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique d'ici à 2025.**

TENIR LE CAP

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Alors que nous regardons vers l'avenir, nous ne pouvons pas nous laisser dévier de notre cap.

Ensemble, nous nous sommes fixés comme objectif de parachever une union de l'énergie, une union de la sécurité, une union des marchés des capitaux, une union bancaire et un marché unique numérique. Ensemble, nous avons déjà fait bien du chemin.

Comme l'a confirmé le Parlement, la Commission a déjà présenté 80% des propositions promises en début de mandat. Nous devons maintenant travailler ensemble pour que ces propositions deviennent des actes législatifs, et que ces actes se concrétisent dans la pratique.

Comme toujours, certaines concessions devront être faites. Les propositions présentées par la Commission pour réformer notre système d'asile commun ou pour établir de nouvelles règles plus solides sur le détachement des travailleurs sont des sujets de controverse. Nous obtiendrons de bons résultats si chacun bâtit sa partie du pont pour que les positions se rejoignent. Et je voudrais dire que la Commission sera ouverte au compromis, du moment que le résultat final est le bon pour l'Union, et équitable pour tous les Etats membres.

Nous sommes maintenant prêts à soumettre les 20% d'initiatives restantes d'ici à mai 2018.

Ce matin, j'ai adressé au président du Parlement européen, Antonio Tajani, et au Premier ministre Jüri Ratas une lettre d'intention précisant les priorités pour l'année à venir.

Je ne vais pas vous énumérer ici toutes nos propositions, mais permettez-moi d'en mentionner cinq particulièrement importantes.

Premièrement, je voudrais que nous renforçons encore notre programme commercial européen.

L'Europe est ouverte au commerce, oui. Mais réciprocité il doit y avoir. Il faudra que nous obtenions autant que ce que nous donnons.



Le commerce n'est pas un concept abstrait. Le commerce, ce sont des emplois, ce sont de nouvelles opportunités pour les entreprises européennes, grandes ou petites. Chaque milliard d'exportations en plus représente 14 000 emplois supplémentaires en Europe.

Le commerce, c'est l'exportation de nos normes sociales et environnementales, et de nos normes en matière de protection des données ou de sécurité alimentaire.

L'Europe a toujours été un espace économique attirant. Mais depuis l'an dernier, j'observe que **nos partenaires du monde entier se pressent à notre porte pour conclure des accords commerciaux avec nous.**

Grâce à l'aide du Parlement européen, nous venons de conclure avec le Canada un accord commercial qui s'appliquera de manière provisoire à compter de la semaine prochaine. Nous avons trouvé un accord politique avec le Japon sur un nouveau partenariat économique. D'ici la fin de l'année, nous avons de bonnes chances de faire de même avec le Mexique et les pays d'Amérique du sud.

Et aujourd'hui, nous proposons d'ouvrir des négociations commerciales avec **l'Australie et la Nouvelle-Zélande.**

Je voudrais que tous ces accords soient finalisés d'ici la fin de ce mandat. Et je tiens à ce qu'ils soient négociés dans la plus parfaite transparence.

L'ouverture aux échanges doit aller de pair avec une transparence accrue de nos processus décisionnels.

Le Parlement européen aura le dernier mot sur l'ensemble des accords commerciaux. Donc, ses membres tout comme les parlements nationaux et régionaux doivent être tenus parfaitement informés dès le premier jour des négociations. La Commission y veillera.

Dorénavant, la Commission publiera l'intégralité des projets de mandats de négociation qu'elle présentera au Conseil.

Les citoyens ont le droit de savoir ce que propose la Commission. Fini le manque de transparence, finis les rumeurs et les procès d'intention dont la Commission ne cesse d'être l'objet. J'invite le Conseil à faire de même lorsqu'il adoptera les mandats de négociation définitifs.

Je voudrais dire une fois pour toutes: **nous ne sommes pas des partisans naïfs du libre-échange.**

L'Europe doit toujours défendre ses intérêts stratégiques.

C'est la raison pour laquelle nous proposons aujourd'hui **un nouveau cadre de l'UE sur l'examen des investissements – "Investment Screening" en anglais.** Si une entreprise publique étrangère veut faire l'acquisition d'un port européen stratégique, d'une partie de notre infrastructure énergétique ou d'une de nos sociétés dans le domaine des technologies de défense, cela ne peut se faire que dans la transparence, à travers un examen approfondi et un débat. Il est de notre responsabilité politique de savoir ce qui se passe chez nous afin d'être en mesure, si besoin, de protéger notre sécurité collective.

Deuxièmement, je veux rendre notre industrie plus forte et plus compétitive.

C'est en particulier vrai pour ce qui concerne notre base industrielle et les 32 millions de travailleurs qui en constituent la colonne vertébrale. Ce sont eux qui fabriquent les produits de toute première classe — nos voitures, par exemple — auxquels nous devons notre avance par rapport à d'autres.

Je suis fier de notre industrie automobile. Mais je suis choqué quand clients et consommateurs sont sciemment et intentionnellement trompés. J'invite l'industrie automobile à faire amende honorable et à corriger le tir. Au lieu de chercher à tromper et à induire en erreur, les constructeurs devraient investir dans les voitures propres qui sont celles du futur.

Nous présentons aujourd'hui une **nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe** qui permettra à notre industrie de rester ou de devenir le numéro un mondial en matière d'innovation, de numérisation et de décarbonisation.

Troisièmement, je veux que l'Europe soit à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique.

L'année dernière nous avons fixé des normes climatiques globales avec la ratification de l'accord de Paris ici même, dans cette assemblée. Face à l'affaiblissement des ambitions dont font preuve les Etats-Unis, l'Europe va faire en sorte de rendre grande la planète qui est la patrie indivisible de l'humanité toute entière. La Commission présentera sous peu une proposition de réduction des émissions de carbone dans le secteur des transports.

Quatrième priorité pour l'année à venir: nous protégerons mieux les Européens à l'ère du numérique.

Au cours des trois dernières années, nous avons fait des progrès dans la sécurisation de l'internet. De nouvelles règles, proposées par la Commission, protégeront nos droits de propriété intellectuelle, notre diversité culturelle et nos données à caractère personnel. Nous avons intensifié la lutte contre la propagande terroriste et la radicalisation en ligne. Mais l'Europe reste mal équipée face aux cyberattaques.

Les cyberattaques sont parfois plus dangereuses pour la stabilité des démocraties et des économies que les fusils et les chars. Rien que l'année dernière, on a enregistré plus de 4 000 attaques par rançongiciel et 80% des entreprises européennes ont connu au moins un incident lié à la cybersécurité.

Les cyberattaques ne connaissent pas de frontières et n'épargnent personne. C'est pourquoi la Commission propose aujourd'hui de nouveaux outils, et notamment une **Agence européenne de cybersécurité**, pour mieux nous défendre contre ces attaques.

Cinquièmement: la migration restera sur notre radar.

Même si les questions gravitant autour de la migration ont souvent suscité débats et polémiques, nous sommes parvenus à faire des réels progrès sur de nombreux plans.



Aujourd'hui, nous protégeons nos frontières extérieures de façon plus efficace. Plus de 1 700 officiers du nouveau corps de garde-frontières et garde-côtes, soutiennent maintenant les 100 000 garde-frontières nationaux des États membres et patrouillent notamment en Grèce, en Italie, en Bulgarie et en Espagne. Nous avons des frontières communes mais les États qui sont en première ligne du fait de leur situation géographique ne doivent pas être les seuls responsables de leur protection. Frontières communes et protection commune doivent aller ensemble.

Nous sommes parvenus à endiguer les flux de migrants irréguliers, sources de grande inquiétude dans de nombreux pays. Nous avons réduit de 97% le nombre des arrivées irrégulières en Méditerranée orientale grâce à l'accord que nous avons conclu avec la Turquie. Et, cet été, nous avons réussi à mieux contrôler la route de la Méditerranée centrale: les arrivées y ont diminué de 81% en août par rapport au même mois de l'année dernière.

De cette manière, **nous avons considérablement réduit le nombre des vies humaines perdues en Méditerranée.** Près de 2 500 personnes sont mortes cette année, ce qui est une véritable tragédie. **Je n'accepterai jamais que des êtres humains trouvent la mort en pleine mer.**

Je ne peux pas parler de migration sans rendre un hommage appuyé à l'Italie pour sa persévérance et sa générosité. Cet été, la Commission a encore travaillé en étroite coopération avec le Premier ministre Paolo Gentiloni et son gouvernement pour améliorer la situation, notamment en formant les garde-côtes libyens. Nous continuerons à apporter un soutien massif à l'Italie, tant opérationnel que financier. Parce que **l'Italie sauve l'honneur de l'Europe en Méditerranée.**

Nous devons aussi et de toute urgence améliorer les conditions de vie des réfugiés en Libye. Je suis atterré par les conditions inhumaines qui prévalent dans les centres de rétention ou d'accueil. Ici, l'Europe a une responsabilité collective et la Commission agira de concert avec les Nations Unies pour mettre fin à cette situation scandaleuse qui ne saurait durer.

Même si cela m'attriste de voir que tous nos États membres ne montrent pas encore le même degré de solidarité, **l'Europe, dans son ensemble, a continué à faire preuve de solidarité.** Rien que l'année passée, nos États membres ont accordé l'asile à plus de 720 000 réfugiés, ou ont pourvu à leur réinstallation. C'est trois fois plus que l'Australie, le Canada et les États-Unis ensemble. L'Europe, contrairement à ce qui est dit, n'est pas une forteresse et ne doit jamais le devenir. **L'Europe est, et restera le continent de la solidarité où doivent pouvoir se réfugier ceux qui sont poursuivis pour des raisons inacceptables.**

Je suis particulièrement fier des jeunes Européens qui se portent volontaires pour donner des cours de langue aux réfugiés syriens ou de tous ces jeunes qui, par milliers, se sont mis au service de notre **nouveau corps européen de solidarité.** Ils donnent vie et couleur à la solidarité européenne.

Nous devons aujourd'hui redoubler d'efforts. Avant la fin du mois, la Commission présentera une nouvelle série de propositions centrées sur les retours, la solidarité avec l'Afrique et l'ouverture de voies de migration légales.

Concernant plus particulièrement les retours : les personnes qui ne sont pas en droit de séjourner en Europe doivent regagner leur pays d'origine. Alors que seulement 36% des migrants en situation irrégulière sont renvoyés, il est évident que nous devons considérablement intensifier notre action en la matière. C'est seulement de cette manière que l'Europe pourra faire preuve de solidarité à l'égard des réfugiés qui ont réellement besoin d'une protection.

La solidarité ne peut pas être une solidarité exclusivement intra-européenne. Il s'agit aussi de mettre en place une plus grande solidarité avec l'Afrique : **l'Afrique, berceau de l'humanité, est un continent noble et jeune**. Notre fonds fiduciaire pour l'Afrique, doté d'une enveloppe de 2,7 milliards d'euros, ouvre des possibilités d'emploi partout sur le continent africain. Mais, alors que le budget de l'UE a assumé le gros du financement, la contribution de tous nos États membres réunis ne s'élève qu'à 150 millions d'euros. Le fonds atteint maintenant ses limites. **Nous connaissons les risques d'une pénurie de financement** : en 2015, de nombreux migrants ont voulu rejoindre l'Europe quand et parce que les fonds du Programme alimentaire mondial de l'ONU se sont épuisés. J'invite donc les États membres à joindre le geste à la parole et à veiller à ce que le fonds fiduciaire pour l'Afrique ne connaisse pas le même sort.

Nous allons aussi travailler à l'ouverture de **voies de migration légales**. **La migration irrégulière ne s'arrêtera que lorsque les migrants auront une autre option que d'entreprendre un voyage périlleux**. Nous sommes sur le point de réinstaller 22 000 réfugiés venant de Turquie, de Jordanie et du Liban et je m'associe à l'appel lancé par le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés Filippo Grandi pour réinstaller 40 000 autres réfugiés originaires de Libye et des pays voisins.

Pour le reste, l'Europe est un continent qui vieillit, raison de plus pour le doter d'un **système de migration légale qui est une nécessité**. C'est la raison pour laquelle la Commission a fait des propositions pour faciliter l'accès des migrants à la carte bleue européenne, et je vous remercie du soutien que le Parlement apporte à notre proposition. Je plaide pour un accord ambitieux et rapide sur ce dossier important.

HISONS LES VOILES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, et Mesdames et Messieurs les députés,

Je n'ai mentionné que quelques-unes des initiatives que nous devrions mettre en place au cours des seize prochains mois.

Mais cela ne suffira pas pour regagner le cœur et l'esprit des Européens.

Nous devons maintenant fixer un cap pour l'avenir.

En mars, la Commission a présenté son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, qui décline en cinq scénarii le visage que pourrait prendre l'Europe d'ici à 2025. Ces scénarii ont été débattus, analysés et même parfois complètement décortiqués. Je m'en félicite car c'était exactement le but recherché. J'ai voulu lancer ainsi un processus qui permette aux Européens de déterminer eux-mêmes leur propre voie pour l'avenir.

Parce que **l'avenir de l'Europe ne peut pas être dicté par ses seuls dirigeants**. Il ne peut être que l'aboutissement d'un débat démocratique débouchant sur un large consensus. Cette assemblée y a



activement contribué avec ses trois ambitieuses résolutions sur l'avenir de l'Europe et en participant à de nombreux événements publics parmi les 2000, et plus, que la Commission a organisés depuis mars.

Le moment est venu de tirer les premières conclusions de ce débat. Le moment est venu d'aborder la prochaine étape: passer de la réflexion à l'action, du débat à la décision.

Je voudrais aujourd'hui vous présenter ma vision des choses: **mon scénario personnel - si vous voulez – mon "sixième scénario"**.

Ce scénario est le fruit de dizaines d'années d'expérience personnelle. Toute ma vie, j'ai vécu et travaillé pour le projet européen. J'ai connu de bons et de mauvais moments.

J'ai occupé bon nombre de sièges autour de la table de négociation : en tant que ministre, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et maintenant président de la Commission. J'étais là, à Maastricht, Amsterdam, Nice et Lisbonne, quand notre Union évoluait et s'élargissait. Je me suis toujours battu pour l'Europe. J'ai parfois souffert avec et à cause de l'Europe, et il m'est même arrivé de douter de l'Europe.

Avec l'Union européenne, j'ai aussi traversé des hauts et des bas, mais je n'ai jamais perdu cet amour de l'Europe.

Car il n'y a pas d'amour sans déconvenue, en tout cas très rarement.

Alors il faut aimer l'Europe, parce que dans ce monde troublé, l'Europe et l'Union européenne ont réussi une performance unique, imposer la paix à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Et la prospérité si ce n'est pour tous, en tout cas pour un grand nombre. Nous devrions méditer sur cela à l'occasion de l'Année européenne du patrimoine culturel qui doit célébrer en 2018 notre diversité culturelle.

UNE UNION DE VALEURS

Etre attaché aux mêmes valeurs, nous apporte un sentiment d'appartenance.

Pour moi, l'Europe est un projet plus vaste que le marché unique, la monnaie, l'euro. Elle a toujours été une question de valeurs.

Dans mon sixième scénario, l'Europe repose sur trois principes fondamentaux, que nous devons toujours défendre et promouvoir: la liberté, l'égalité et l'état de droit.

L'Europe est d'abord une union de la liberté. De la liberté face à l'oppression et à la dictature que notre continent, surtout l'Europe centrale et orientale, ont hélas trop bien connus. Je veux dire la liberté de faire entendre sa voix, en tant que citoyen et en tant que journaliste, cette liberté dont nous pensons bien trop souvent qu'elle relève de l'évidence. Ce sont des valeurs sur lesquelles s'est construite notre Union. Mais la liberté ne tombe pas du ciel. Nous devons nous battre pour qu'elle triomphe. En Europe et dans le monde.

Deuxièmement, l'Europe doit être une union de l'égalité.

Cela veut dire l'égalité entre ses membres, grands ou petits, de l'Est comme de l'Ouest, du Nord comme du Sud.

L'Europe s'étend de Vigo à Varna, de l'Espagne à la Bulgarie.

L'Europe doit respirer avec ses deux poumons, avec celui de l'est et avec celui de l'ouest. Sinon notre continent s'essouffle.

Dans une Union où tous sont égaux, il ne peut y avoir de citoyens de seconde classe. Il est inacceptable qu'en 2017, des enfants meurent encore de maladies qui auraient dû être éradiquées depuis longtemps en Europe. Les enfants de Roumanie ou d'Italie doivent avoir le même accès aux vaccins contre la rougeole que les autres enfants d'Europe. Pas de si, ni de mais qui tiennent. C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec tous les États membres pour soutenir leurs efforts de vaccination sur le plan national. En Europe on ne peut pas accepter des morts quand elles peuvent être évitées.

Dans une Union où tous sont égaux, il ne peut y avoir de travailleurs de seconde classe. Ceux qui font le même travail, sur un même lieu, doivent toucher le même salaire. Les propositions de la Commission sur le détachement des travailleurs visent à assurer cet objectif. Nous devrions faire en sorte que toutes les règles de l'UE en matière de mobilité des travailleurs soient mises en œuvre de manière juste, simple et efficace par un nouvel organisme européen d'inspection et d'application des règles. Il y a quelque chose d'absurde à disposer d'une Autorité bancaire pour faire appliquer les normes bancaires, mais pas d'une Autorité européenne du travail pour veiller au respect de l'équité dans notre marché unique. Nous devons la créer.

Dans une Union où tous sont égaux, il ne peut y avoir de consommateurs de seconde classe. Je n'accepterai pas que dans certaines régions d'Europe, les gens se voient proposer des produits alimentaires de moindre qualité que dans d'autres pays, sous des marques et des emballages pourtant identiques. Les Slovaques ne méritent pas d'avoir moins de poisson dans leurs poissons panés, les Hongrois moins de viande dans leurs repas, ou les Tchèques moins de cacao dans leur chocolat. La réglementation de l'UE interdit déjà ce genre de pratiques. Il nous reste à renforcer les moyens dont disposent les autorités nationales pour réprimer toute pratique illégale partout où elle est constatée.

Troisièmement : En Europe la force du droit a remplacé la règle du plus fort.

Cela signifie que l'autorité de la loi est garantie par un pouvoir judiciaire indépendant.

Appartenir à une Union fondée sur l'état de droit, cela veut dire qu'il faut savoir accepter et respecter un jugement. Les États membres ont accordé à la Cour de justice de l'Union européenne la compétence pour statuer en dernier ressort. Les jugements de la Cour de justice européenne doivent donc être respectés dans tous les cas. Ne pas le faire ou saper l'indépendance des juridictions nationales, revient à déposséder les citoyens de leurs droits fondamentaux.

L'état de droit n'est pas une option dans l'Union européenne. C'est une obligation.

Notre Union n'est pas un Etat, elle est une communauté de droit.

UNE UNION PLUS UNIE

Mesdames et Messieurs les députés,

Liberté, égalité et état de droit, ces trois principes doivent être les fondations sur lesquelles nous construirons une **Union plus forte, plus unie et plus démocratique**.

Quand nous parlons de notre avenir, je sais d'expérience que de nouveaux traités et de nouvelles institutions ne sont pas les réponses attendues. Ce ne sont là que des moyens de parvenir à une fin – ni plus, ni moins. De nouveaux traités, de nouvelles institutions, cela nous parle, à nous, ici; à Strasbourg comme à Bruxelles. Mais ailleurs, ils ne veulent pas dire grand-chose.

Les réformes institutionnelles ne m'intéressent que si elles contribuent à rendre notre Union plus efficace.

Au lieu de se lancer tête baissée dans de futurs changements de traités, qui devront venir un jour ou l'autre, nous devrions tout d'abord nous défaire de **l'idée qui voudrait qu'on ne puisse gagner que si d'autres perdent**. La démocratie est une question de compromis. Et avec de bons compromis, tout le monde est gagnant. Dans l'Union européenne les compromis ne sont ni négatifs, ni diffamants, ils permettent, au contraire, de combler et de réconcilier les différences. Celui qui n'est pas capable de faire des compromis n'est pas mûr pour la démocratie ni pour l'Europe. Cela devrait toujours être l'objectif du travail commun du Parlement, du Conseil et de la Commission.

Pour renforcer son unité, l'Union européenne doit aussi devenir plus inclusive.

Si nous voulons renforcer la protection de nos frontières extérieures, **nous devons laisser la Bulgarie et la Roumanie rejoindre immédiatement l'espace Schengen**. Nous devrions aussi permettre à la **Croatie** d'en devenir membre à part entière, une fois qu'elle en remplira tous les critères.

Si nous voulons que l'euro unisse notre continent plutôt que de le diviser, il faut qu'il soit plus que la monnaie de quelques. **L'euro a vocation à devenir la monnaie unique de toute l'Union européenne**. Tous nos États membres, sauf deux, ont le droit et l'obligation d'adopter l'euro dès qu'ils rempliront toutes les conditions.

Les États membres qui veulent intégrer la zone euro doivent aussi avoir la capacité de le faire. C'est la raison pour la laquelle je propose la création d'un **instrument d'adhésion à l'euro**, offrant une assistance de pré-adhésion technique et parfois financière.

Si nous voulons que les banques soient soumises aux mêmes règles et à la même surveillance sur l'ensemble de notre continent, nous devons **encourager tous les États membres à rejoindre l'union bancaire**. Et il est urgent de la compléter. Pour cela, il nous faut réduire les risques qui existent encore dans les systèmes bancaires de certains de nos États membres. L'union bancaire ne peut fonctionner que si la réduction et le partage de ces risques vont de pair. Pour y parvenir, comme chacun le sait, certaines préconditions doivent être établies comme la Commission l'a proposé en novembre 2015. Il ne pourra y avoir une garantie des dépôts commune que si chacun respecte ses devoirs nationaux.

Si nous voulons mettre fin à la fragmentation et au dumping social en Europe, les Etats membres devront se mettre d'accord sur le socle européen des droits sociaux aussi rapidement que possible, et au plus tard lors du sommet de Göteborg en novembre. Les systèmes sociaux nationaux resteront encore pour longtemps divers et distincts. Mais nous devrions au minimum travailler à une **union européenne des normes sociales**, pour déterminer ensemble ce qui est juste et injuste dans notre marché intérieur.

Si l'Europe veut réussir, elle ne peut pas délaissier ses travailleurs.

Si nous voulons plus de stabilité dans notre voisinage, nous devons offrir des perspectives d'élargissement crédibles aux Balkans occidentaux.

Il n'y aura pas de nouveaux pays membres, durant le mandat de cette Commission et de ce Parlement, parce que les critères d'adhésion ne peuvent pas encore être remplis. Mais dans les années qui viennent l'Union européenne comptera plus de 27 membres. Pour tous les pays candidats à l'adhésion, une priorité absolue doit être donnée au respect de l'état de droit, de la justice et des droits fondamentaux.

Cela exclut une adhésion de la Turquie à l'UE dans un avenir proche.

Depuis un certain temps, la Turquie s'éloigne à pas de géants de l'Union européenne.

La place des journalistes est dans les rédactions, là où règne la liberté d'expression. Leur place n'est pas dans les prisons.

J'en appelle aux autorités turques: **libérez les journalistes, et pas seulement nos journalistes.** Arrêtez d'insulter nos Etats membres et nos chefs d'état et de gouvernement en les traitant de fascistes ou de nazis. L'Europe est un continent composé de démocraties mûres. Celui qui offense, se ferme la route vers notre Union. J'ai parfois le sentiment que la Turquie cherche à fermer ce chemin pour rendre ensuite l'Union européenne responsable d'un échec des négociations d'adhésion.

De notre côté, nous garderons toujours la main tendue en direction du grand peuple turc et de tous ceux qui sont disposés à coopérer avec nous sur la base de nos valeurs.

UNE UNION PLUS FORTE

Mesdames et Messieurs les députés,

Notre Union doit gagner aussi en force.

Je voudrais que le marché intérieur gagne en force.

Je voudrais que sur les questions importantes concernant ce marché les décisions puissent être plus souvent et plus facilement prises au Conseil à la majorité qualifiée avec une participation égale du Parlement européen. Il n'est pas nécessaire de modifier les traités pour cela. Il existe des **clauses dites "passerelles"**



dans les traités actuels qui nous permettent de passer au vote à la majorité qualifiée au lieu de l'unanimité dans certains domaines, à condition que le Conseil européen le décide à l'unanimité.

Je suis d'avis que nous devrions introduire le vote à la majorité qualifiée sur les décisions concernant l'assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés, la TVA, une fiscalité juste pour l'industrie numérique et la taxe sur les transactions financières. Car l'Europe doit être capable de décider plus rapidement et plus efficacement.

Je veux une union économique et monétaire plus forte.

La zone euro est aujourd'hui plus robuste qu'elle ne l'a jamais été. Nous avons notamment créé un mécanisme européen de stabilité (MES). **Je pense que le MES devrait maintenant évoluer progressivement vers un Fonds monétaire européen, fermement ancré dans notre Union.** La Commission fera des propositions concrètes en ce sens en décembre.

Il nous faut un **ministre européen de l'économie et des finances**, qui encourage et accompagne les réformes structurelles dans nos États membres. Il pourra s'appuyer sur le travail mené par la Commission depuis 2015 dans le cadre de son service d'appui à la réforme structurelle.

Ce ministre européen de l'économie et des finances devrait coordonner l'ensemble des instruments financiers de l'UE lorsqu'un État membre entre en récession ou est frappé par une crise menaçant son économie.

Je ne plaide pas pour la création d'une nouvelle fonction. Pour des raisons d'efficacité, je plaide pour que cette tâche soit confiée au commissaire européen en charge de l'économie et des finances – idéalement vice-président de la Commission européenne – et président de l'Eurogroupe.

Ce ministre européen de l'économie et des finances sera bien évidemment responsable devant ce Parlement européen.

Nous n'avons pas besoin de structures parallèles. Par conséquent, nous n'avons pas besoin d'un budget de l'euro distinct, mais d'une **ligne budgétaire conséquente dédiée à l'euro zone dans le cadre de notre budget de l'UE.**

Je n'ai pas de sympathie pour l'idée d'un Parlement spécifique de la zone euro.

Le Parlement de la zone euro est le Parlement européen.

L'Union européenne doit être plus forte en matière de lutte contre le terrorisme. Ces trois dernières années, nous avons fait des progrès mais nous ne réagissons pas assez rapidement en cas de menaces terroristes transfrontalières.

Je plaide pour la création d'une **cellule européenne de renseignement chargée** de veiller à ce que les données relatives aux terroristes et aux combattants étrangers soient automatiquement échangées entre les services de renseignement et la police.

De même, il me paraît tout à fait indiqué de charger le **nouveau parquet européen de poursuivre les auteurs d'infractions terroristes transfrontalières**.

L'Union européenne doit avoir aussi plus de poids sur la scène internationale. Et pour ce faire, elle doit être capable de prendre plus rapidement des décisions de politique étrangère. Je voudrais que les États membres examinent quelles sont les décisions de politique extérieure qui pourraient être adoptées non plus à l'unanimité, mais à la majorité qualifiée. Le traité le permet, si Conseil européen le décide à l'unanimité.

En matière de défense, des efforts supplémentaires sont nécessaires. La création d'un Fonds européen de la défense est à l'ordre du jour. La coopération structurée permanente dans le domaine de la défense est en bonne voie. D'ici à 2025, nous devrions disposer d'une **union européenne de la défense** opérationnelle. Nous en avons besoin. Et l'OTAN y est favorable.

Enfin, et dans la droite ligne des efforts menés par la Commission ces dernières années, je voudrais que **notre Union se concentre davantage sur ce qui compte réellement**. Nous ne devons pas agacer les citoyens européens avec des règlements qui régissent les moindres détails de leurs vies. Nous ne devons pas proposer sans cesse de nouvelles initiatives mais rendre des compétences aux gouvernements nationaux dans des domaines où cela fait du sens.

C'est la raison pour laquelle cette Commission a été **plus ambitieuse sur les grands enjeux, et plus discrète sur les dossiers de moindre importance**. Elle a proposé moins de 25 initiatives nouvelles par an, alors que les Commissions précédentes en présentaient plus de 100. Nous avons rétrocédé des compétences dans les domaines où il est plus pertinent que ce soit les gouvernements nationaux qui prennent eux-mêmes les choses en mains. Grâce à l'excellent travail de la commissaire Vestager, nous avons délégué 90% des décisions en matière d'aides d'État aux autorités régionales ou locales.

Afin de mener à bon terme le travail que nous avons entamé, **nous allons créer d'ici la fin du mois une task force «Subsidiarité et proportionnalité»** pour regarder de plus près toutes nos politiques, afin que l'Europe n'agisse que là où elle a une vraie valeur ajoutée. Le premier vice-président qui a déjà mis toute son énergie dans le «mieux légiférer», présidera à cette task-force. Cette task-force Timmermans devrait comprendre des membres du Parlement européen ainsi que des parlements nationaux. Elle présentera un rapport de ses travaux dans un an.

UNE UNION PLUS DÉMOCRATIQUE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les députés,

Notre Union a besoin d'un saut démocratique.

Je souhaiterais que les partis politiques européens lancent leurs campagnes pour les prochaines élections plus tôt que par le passé. Trop souvent, les campagnes électorales européennes ont été réduites à une simple addition des propositions électorales nationales. **La démocratie européenne mérite mieux**.

Aujourd'hui, la Commission propose **de nouvelles règles sur le financement des partis et des fondations politiques**. Il s'agit de ne pas renflouer les caisses des extrémistes qui sont contre l'Europe. Il s'agit de permettre aux partis européens de mieux pouvoir s'articuler.

Je n'ignore pas que l'idée est contestée par plus de quelques-uns, mais je dois vous dire que j'ai de la sympathie pour présenter des **listes transnationales**. De telles listes rendraient les élections au Parlement européen plus européennes et plus démocratiques.

Je pense également qu'au cours des prochains mois, nous devrions associer les parlements nationaux et la société civile au niveau national, régional et local aux travaux sur l'avenir de l'Europe. Au cours des trois dernières années, les membres de la Commission ont rendu visite aux parlements nationaux à plus de 650 reprises. Ils ont également participé à plus de **300 dialogues avec les citoyens dans plus de 80 villes des 27 États membres**. Mais nous pouvons encore faire mieux. C'est pourquoi je soutiens l'idée du président Macron d'organiser des **conventions démocratiques** dans toute l'Europe en 2018.

À mesure que le débat se développera, j'accorderai personnellement une attention particulière à l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Roumanie en 2018. 2018 est l'année où ces quatre pays célébreront leur **100^{ème} anniversaire**. Ceux qui ont pour ambition de façonner l'avenir de notre continent doivent connaître et honorer notre histoire commune et donc l'histoire des quatre pays mentionnés, pays sans lesquels l'Europe ne serait pas complète.

Le besoin de renforcer la démocratie a également des conséquences pour la Commission européenne. Aujourd'hui, je transmets au Parlement européen **un nouveau code de conduite des commissaires**. Tout d'abord, ce nouveau code précise que les commissaires peuvent se présenter dans des conditions normales comme candidats aux élections européennes. Il est évident que le nouveau code renforcera les obligations des commissaires en matière d'intégrité, pendant et après leur mandat.

Qui veut renforcer la démocratie européenne ne peut pas accepter que le progrès démocratique que constitua l'innovation des têtes de liste – "**Spitzenkandidaten**" – ne soit pas renouvelé. Je suis convaincu que tout futur Président tirera avantage de cette expérience unique qui consiste à faire campagne dans tous les coins de notre beau continent. Pour comprendre les défis de son poste et la diversité de nos États membres, un futur Président doit rencontrer les citoyens dans les mairies à Helsinki comme sur toutes les places d'Athènes. Je sais pour avoir mené une telle campagne que cela vous rend humble, mais cela vous donne aussi plus de poids pendant votre mandat. Et vous pouvez traiter avec les autres dirigeants au Conseil européen fort de la confiance d'avoir été ainsi élu tout comme ils l'ont été. C'est bon pour l'équilibre de notre Union.

Plus de démocratie veut dire plus d'efficacité. L'efficacité européenne gagnerait en force si nous pouvions fusionner les **présidences de la Commission européenne et du Conseil européen**.

Cette proposition ne vise en rien mon excellent ami Donald, avec qui j'ai collaboré harmonieusement ces trois dernières années. Elle ne vise ni Donald ni moi-même.

Le paysage européen serait plus lisible et plus compréhensible si le navire européen était piloté par un seul capitaine.

Le fait d'avoir un seul président refléterait mieux la véritable nature de notre Union européenne, à la fois comme Union d'États et comme Union de citoyens.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Mesdames et Messieurs les députés,

La vision d'une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique que je présente aujourd'hui associe des éléments de tous les scénarii que j'ai exposés en mars dernier.

Mais notre avenir ne peut rester un scénario, une esquisse, une idée parmi d'autres.

C'est aujourd'hui que nous devons préparer l'Union de demain.

J'ai envoyé ce matin au président Tajani, au président Tusk ainsi qu'aux futures présidences tournantes du Conseil d'ici à mars 2019, une **feuille de route** indiquant la direction que nous devrions suivre.

Un élément important résidera dans les plans que la Commission présentera en mai 2018, en vue de faire en sorte que le budget de l'UE soit à la hauteur de nos ambitions et que nous puissions tenir toutes nos promesses.

Le 29 mars 2019, le Royaume-Uni quittera l'Union européenne. Ce sera un moment à la fois très triste et tragique. Nous le regretterons toujours. Mais nous devons respecter la volonté du peuple britannique.

Le 30 mars 2019, nous serons une Union à 27. Je propose que nous nous y préparions bien.

Les élections au Parlement européen auront lieu à peine quelques semaines plus tard, en mai 2019.

Ce sera un rendez-vous important avec la démocratie européenne. Il faudra que les citoyens européens se rendent aux urnes en ayant une vision claire de la manière dont l'Union européenne évoluera dans les années à venir.

C'est pourquoi j'en appelle au président Tusk et à la Roumanie, qui exercera la présidence au cours du premier semestre de 2019, pour qu'ils organisent **un sommet spécial en Roumanie, le 30 mars 2019**. Mon vœu serait que ce sommet se tienne dans la magnifique ville antique de Sibiu, que je connais aussi sous le nom de Hermannstadt. Ceci devrait être le moment de nous réunir pour prendre les décisions nécessaires à la construction d'une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique.

Mon espoir est que le 30 mars 2019, les Européens se réveilleront dans une Union où nous défendons tous nos valeurs. Où tous les Etats membres respectent vigoureusement l'état de droit. Où être un membre à part entière de la zone euro, de l'union bancaire, et de l'espace Schengen soit devenu la norme pour chaque Etat membre de l'UE.

Où nous aurons consolidé les fondements de notre Union économique et monétaire afin de pouvoir défendre notre monnaie unique dans toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises, sans avoir à recourir à une aide extérieure. Où notre marché unique sera plus équitable pour les travailleurs de l'est comme de l'ouest.

Où nous aurons réussi à nous mettre d'accord sur un solide socle des normes sociales. Où les bénéfiques seront imposés là où ils sont réalisés. Où les terroristes ne trouveront aucune faille à exploiter. Et où nous nous serons mis d'accord sur la création d'une véritable union européenne de la défense. Où un président unique conduira les travaux de la Commission et du Conseil européen, après avoir été élu à l'issue d'une campagne électorale pan-européenne démocratique.

Si, le 30 mars 2019, nos citoyens se réveillent dans cette Union-là, alors ils devraient pouvoir apporter leur vote aux élections du Parlement européen quelques semaines plus tard en ayant la ferme conviction que notre Union travaille pour eux.

CONCLUSION

Mesdames et Messieurs les députés,

L'Europe n'est pas vouée à l'immobilisme. Elle doit le refuser.

Helmut Kohl et Jacques Delors m'ont appris que **l'Europe n'avance que quand elle fait preuve d'audace**. Avant de devenir réalité, le marché unique, l'espace Schengen et la monnaie unique étaient considérés comme de simples vues d'esprit. Pourtant, ces trois projets ambitieux sont la réalité d'aujourd'hui.

J'entends ceux qui disent qu'il ne faut pas surcharger la barque européenne, maintenant que l'Europe va mieux.

Mais il ne faut pas, à l'heure où nous sommes, pécher par excès de prudence.

Il ne suffit pas de réparer le toit. Nous devons commencer à terminer le travail maintenant. **Maintenant qu'il fait beau, et tant qu'il fait encore beau**. Parce que, quand les prochains nuages se formeront à l'horizon – et ils se formeront –, il aura été trop tard.

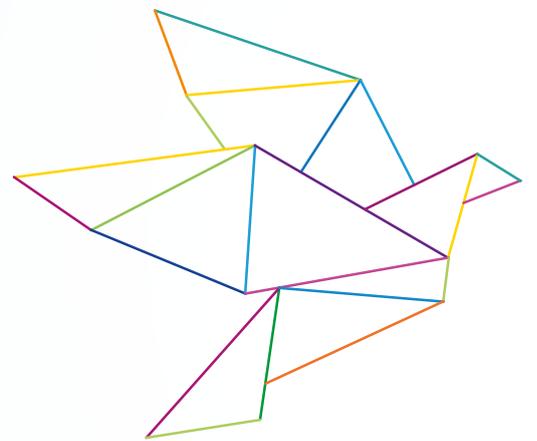
Alors, larguons les amarres.

Mettons les voiles.

Et **profitons des vents favorables**.



Jean-Claude Juncker



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE
AU PRÉSIDENT ANTONIO TAJANI
ET AU PREMIER MINISTRE JÜRI RATAS

Strasbourg, 13 Septembre 2017

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier ministre,

Ces douze derniers mois ont été difficiles pour les citoyens européens et pour nous tous. 2016 a été, à maints égards, une «annus horribilis» pour le projet européen. Du référendum sur le Brexit aux attentats terroristes, en passant par une croissance atone et la persistance de taux de chômage élevés dans plusieurs États membres, ou encore la crise migratoire qui perdure, l'Europe a été éprouvée de bien des manières. Nos valeurs et nos démocraties européennes ont été mises à l'épreuve par le réveil de forces populistes, chez nous et ailleurs dans le monde, dans un contexte d'incertitude géopolitique croissante liée à l'élection présidentielle aux États-Unis.

En ces temps troublés, les institutions de l'Union et nos États membres ont dû fournir un travail considérable et donner une impulsion politique pour maintenir le cap du projet européen. Nous tenons à vous remercier, vous et les membres de vos institutions, d'avoir soutenu avec une ferme détermination notre programme positif pour une Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend, que le président de la Commission avait exposé dans son discours sur l'état de l'Union du 14 septembre 2016. Ce programme a trouvé un écho favorable immédiat lors de la plénière du Parlement européen et a été bien accueilli deux jours plus tard par les dirigeants de l'UE-27 lors du sommet de Bratislava. Avec vous, nous avons progressé dans la réalisation de ce programme positif, notamment grâce à la déclaration commune sur les priorités législatives de l'UE pour 2017, signée le 13 décembre 2016 par les présidents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission européenne. Notre Fonds européen pour les investissements stratégiques, qui s'appuie sur le budget commun de l'UE et est soutenu par l'action de la Banque européenne d'investissement, a déjà permis de générer plus de 225 milliards d'euros d'investissements. Le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes est désormais en place et pleinement opérationnel aux frontières extérieures de l'Union, que ce soit en Grèce, en Bulgarie, en Italie ou en Espagne. Nous avons mobilisé des ressources financières de l'Union pour former les garde-côtes libyens et améliorer les conditions de vie et de travail des plus de 3 millions de réfugiés syriens présents en Turquie. Nous avons mené à bien les travaux concernant une directive plus ambitieuse sur la lutte contre le terrorisme et des règles plus efficaces sur le contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes à feu. Nous avons perfectionné nos instruments de lutte contre l'évasion fiscale. Nous avons pris une initiative sans précédent en vue de la création d'un Fonds européen de la défense et nous sommes convenus, pour la première fois, de travailler dans le cadre d'une coopération structurée permanente en matière de défense. Conjointement, nous avons rendu possible l'entrée en vigueur provisoire d'un accord commercial équitable et équilibré avec le Canada, un partenaire qui partage nos idées sur les normes sanitaires et alimentaires et la diversité culturelle. Nous avons aussi ouvert la voie à un partenariat économique ambitieux, fondé sur le respect de valeurs, avec le Japon. Ensemble, nous avons contribué à rapprocher l'UE et l'Ukraine grâce à un accord d'association qui devrait, au fil du temps, apporter stabilité et prospérité à nos voisins de l'Est dans l'ensemble de la région. Malgré une forte opposition, nous avons ratifié et défendu l'accord de Paris, qui est le meilleur instrument pour lutter contre le changement climatique. Dernier point, mais non des moindres, nous avons réussi à faire supprimer en juin dernier les frais d'itinérance pour la téléphonie mobile et à lancer, dans toute l'Europe, la mise à disposition gratuite de points d'accès Wi-Fi sur les places, dans les mairies, les parcs et bibliothèques, dès cette année. Arrivés à mi-mandat, nous progressons plus rapidement et plus efficacement dans la réalisation des dix priorités énoncées dans nos orientations politiques de 2014, au bénéfice des citoyens et des entreprises d'Europe¹.

L'Europe a manifestement commencé à retrouver son dynamisme. La croissance économique s'accélère, dépassant les 2 % cette année (2,2 % pour la zone euro), et profite désormais à chacun de nos États membres, tout en dépassant les taux de croissance enregistrés aux États-Unis et au Japon ces deux dernières années. Près de 8 millions d'emplois ont été créés au cours du présent mandat – en partie grâce aux mesures prises par les institutions de l'UE, et surtout au Fonds européen pour les investissements stratégiques, à la garantie pour la

1 «La Commission européenne à mi-mandat: état d'avancement des dix priorités du président Juncker», rapport du Parlement européen, 11 juillet 2017.

jeunesse, aux Fonds structurels et d'investissement européens et à la politique monétaire de la Banque centrale européenne. Sur les plans tant économique que politique, l'Europe a désormais davantage le vent en poupe. Les élections qui ont eu lieu récemment dans plusieurs États membres ont donné un nouvel élan à ceux qui sont déterminés à défendre nos valeurs européennes, à ceux qui souhaitent façonner et maîtriser la mondialisation et construire un avenir durable, ainsi qu'à ceux qui choisissent la coopération et l'intégration plutôt que le retrait et l'isolement.

Nous devrions à présent tirer parti de cette nouvelle dynamique. Cette conjoncture favorable ne durera peut-être pas longtemps et nous devons nous garder de tout excès de confiance, car les défis que l'Europe doit relever restent considérables: instabilité de notre voisinage et menaces terroristes, changements démographiques, climatiques et technologiques, nécessité d'investissements durables et d'une union économique et monétaire plus résiliente, ou encore multiplication des appels à plus de justice sociale et de responsabilité démocratique. Nous ne pourrions relever ces défis que si nous sommes prêts à travailler ensemble pour prendre, dès maintenant, des décisions visant à assurer l'avenir de l'Europe à moyen et long terme.

Le Livre blanc de la Commission du 1er mars 2017, qui esquisse cinq scénarios pour l'avenir de l'Europe à l'horizon 2025, a été suivi d'une série de documents de réflexion sur les thèmes les plus importants pour notre avenir. Ils ont marqué le coup d'envoi d'un débat bienvenu dans les États membres. À elle seule, la Commission a organisé 129 dialogues citoyens sur l'avenir de l'Europe dans plus de 80 villes de 27 États membres, y compris avec les parlements nationaux.

Nous pensons que le moment est venu de passer de la réflexion et du débat aux premières propositions concrètes sur l'avenir de l'Europe.

Aujourd'hui, nous vous faisons part de nos intentions en ce qui concerne le programme de travail de la Commission pour les seize mois à venir jusqu'à la fin de 2018. Alors que l'Europe se penche sur son avenir, nous vous présentons une feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique afin de consolider la dynamique actuelle. Notre feuille de route comprend deux parties. Dans la première, nous proposons des actions et initiatives qui seront présentées et/ou achevées au cours des 16 prochains mois, dans la logique du scénario 1 du Livre blanc et de l'agenda de Bratislava. Dans la deuxième partie, nous proposons des actions et des initiatives plus ambitieuses, s'inscrivant dans une perspective à plus long terme et qui donneront forme à notre Union jusqu'en 2025; elles combinent les scénarios 3, 4 et/ou 5 du Livre blanc, en tirant pleinement parti du potentiel inexploité du traité de Lisbonne.

Notre feuille de route repose sur les grands principes suivants: le respect impératif de nos valeurs européennes communes, notamment l'état de droit; le maintien de l'accent mis sur l'obtention de résultats et sur la mise en œuvre des initiatives prioritaires qui ont une valeur ajoutée européenne manifeste et font de l'Europe un espace offrant de meilleures conditions de vie à ses citoyens, dans le droit fil de nos orientations politiques de 2014 et conformément à notre conviction commune selon laquelle notre Union doit être ambitieuse sur les grands enjeux et plus discrète sur les dossiers de moindre importance; la nécessité de réserver un traitement égal aux citoyens de tous les États membres de l'UE et de ne jamais tolérer, dans notre Union, l'émergence de citoyens de seconde classe; enfin, une importance particulière accordée à l'efficacité, à la démocratie et à la transparence dans toutes nos initiatives communes.

La feuille de route postule également qu'à partir du 29 mars 2019, le Royaume-Uni ne sera plus membre de notre Union, conséquence de la notification faite conformément à l'article 50 du traité sur l'Union européenne. Jusqu'à cette date et au-delà, nous entendons préserver l'unité de l'UE-27 que nous avons construite au cours des derniers mois.

Feuille de route pour une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique (projet de programme de travail de la Commission jusqu'à la fin 2018)

Priorité 1: un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

Initiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de la proposition «EFSI 2.0» et de la proposition Omnibus, et notamment des modifications figurant dans le règlement portant dispositions communes, qui simplifient le recours aux Fonds structurels et d'investissement européens et facilitent leur combinaison avec le Fonds européen pour les investissements stratégiques.**
- *Semestre européen pour la coordination des politiques économiques 2018: générer des investissements, favoriser des finances publiques saines et des réformes structurelles, tout en continuant à faire usage de la flexibilité nécessaire qu'offre le pacte de stabilité et de croissance et mise en lumière par la Commission depuis janvier 2015; intégrer le nouveau tableau de bord social qui accompagne la recommandation de la Commission sur le socle européen des droits sociaux.*
- *Obtenir des résultats sur tous les aspects de l'Agenda européen des compétences, notamment par la mise en œuvre de «parcours de renforcement des compétences» à l'échelon national, avec l'appui du Fonds social européen, et en prêtant une attention particulière aux compétences de base et aux besoins de compétences numériques.*
- *Train de mesures sur l'économie circulaire destiné à stimuler l'innovation, l'emploi et la croissance, comprenant: une stratégie sur les matières plastiques visant à rendre recyclables tous les emballages en plastique commercialisés dans l'UE d'ici à 2030; une proposition de règlement concernant la réutilisation des eaux usées; une révision de la directive sur l'eau potable; et un cadre de suivi pour l'économie circulaire.*

Initiatives à lancer à l'horizon 2025

- ***** Proposition globale relative au futur cadre financier pluriannuel après 2020 (prévue pour mai 2018) suivie de propositions portant sur la prochaine génération de programmes et de nouvelles ressources propres.**
- *Document de réflexion «Vers une Europe durable d'ici à 2030» sur les suites à donner aux objectifs de développement durable des Nations unies, y compris l'accord de Paris sur le changement climatique.*

Priorité 2: un marché unique du numérique connecté

Initiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Ensemble de propositions en matière de cybersécurité définissant des mesures concrètes en vue de faire face à l'évolution des cybermenaces, notamment une proposition de renforcement de l'Agence chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), une boîte à outils pour la mise en œuvre de la directive sur la sécurité des réseaux et de l'information, un plan visant à garantir une réaction efficace en cas de cyberattaques touchant plusieurs États membres et le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Union par l'accroissement des capacités de recherche, la création d'une cyberdéfense et d'une cyberhygiène efficaces et le développement des compétences nécessaires dans l'UE et avec des partenaires du monde entier, notamment l'OTAN (des propositions concrètes de la Commission sont présentées aujourd'hui, parallèlement au discours sur l'état de l'Union).**
- ***** Train de mesures relatif aux données visant à libérer le potentiel de l'économie de la donnée grâce à la libre circulation des données à caractère non personnel à l'intérieur de l'UE (une proposition concrète de la Commission est présentée aujourd'hui, parallèlement au discours sur**

l'état de l'Union).

- ***** Initiative sur les plateformes en ligne visant à garantir, dans l'économie en ligne, un environnement équitable, prévisible, durable et suscitant la confiance.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de l'ensemble des 14 propositions législatives visant à parachever le marché unique numérique, notamment le train de mesures dans le secteur des télécoms, celui en matière de droits d'auteur, le blocage géographique, les cadres pour l'audiovisuel et les médias, la livraison de colis, le règlement «vie privée et communications électroniques» et les règles de l'UE relatives à la protection des données à caractère personnel lors de leur traitement par une institution ou un organe de l'Union.**
- Orientations de la Commission en vue de préparer les citoyens, les entreprises et les administrations publiques à l'application directe, à partir du 25 mai 2018, du règlement général sur la protection des données, orientations qui seront élaborées en étroite concertation avec le groupe de travail «article 29»/le nouveau comité européen de la protection des données.
- Révision des lignes directrices de la Commission sur l'analyse du marché et l'évaluation de la puissance sur le marché dans le secteur des communications électroniques.
- Initiative visant à répondre aux défis que pose à nos démocraties la diffusion de fausses informations sur les plateformes en ligne.

Priorité 3: une Union résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatiqueInitiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des propositions de la Commission visant à mettre en œuvre l'Union de l'énergie et la politique en matière de changement climatique, notamment le train de mesures intitulé «Une énergie propre pour tous les Européens», le train de mesures sur le climat et celui intitulé «L'Europe en mouvement».**
- ***** Le train de mesures intitulé «Mobilité et changement climatique», qui comprend des propositions législatives concernant: les véhicules propres, des règles communes pour le transport combiné de marchandises, des normes d'émission de CO2 pour les voitures et les camionnettes, des normes d'efficacité des carburants et d'émission de CO2 pour les camions, les autobus et les autocars, et une initiative visant à accélérer le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs.**
- Mesures de suivi portant sur le volet «solidarité» de l'union de l'énergie, notamment une proposition relative à des règles communes pour les conduites de gaz entrant sur le marché intérieur européen du gaz et la mise en œuvre rapide des projets d'intérêt commun nécessaires à la connexion des marchés européens de l'énergie.
- Sur la base d'un solide mandat du Conseil (projet recommandé par la Commission le 9 juin 2017), engager des négociations avec la Russie sur les principes essentiels de l'exploitation du gazoduc «Nord Stream 2» en projet.

Initiatives à lancer à l'horizon 2025

- Communication sur l'avenir de la politique énergétique et climatique de l'UE, et notamment sur l'avenir du traité Euratom (compte tenu de la déclaration n° 54 de cinq États membres annexée à l'acte final de la conférence intergouvernementale qui a adopté le traité de Lisbonne) et l'éventuel recours à l'article 192, paragraphe 2, deuxième alinéa, du TFUE.

Priorité 4: un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

Initiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Une nouvelle politique industrielle globale de l'UE visant à promouvoir la compétitivité industrielle, l'innovation et la suprématie technologique pour des emplois équitables et de qualité dans l'industrie et à exploiter le potentiel des technologies numériques dans tous les secteurs industriels (initiative présentée aujourd'hui, parallèlement au discours sur l'état de l'Union).**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des trains de mesures sur les services et les mesures d'exécution.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de la proposition visant à renforcer la surveillance du marché en ce qui concerne les véhicules à moteur.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de la proposition sur l'insolvabilité, la restructuration et la seconde chance des entreprises, afin de réduire le coût et la complexité des restructurations d'entreprises, de permettre aux entreprises viables de bénéficier d'une seconde chance et d'accroître la sécurité juridique entourant les investissements transfrontières dans l'UE.**
- *Train de mesures relatif au droit des sociétés de l'UE visant à tirer le meilleur parti des solutions numériques et à prévoir des règles efficaces applicables aux opérations transfrontières, tout en respectant les prérogatives nationales en matière de droit social et de droit du travail.*
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des propositions visant à relancer l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS).**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de la proposition visant à améliorer l'environnement TVA (taxe sur la valeur ajoutée) des entreprises de commerce électronique dans l'UE et de la proposition autorisant des règles identiques pour la taxation des livres et journaux numériques et de leurs équivalents imprimés.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de la proposition visant à imposer aux entreprises multinationales de publier les informations fiscales essentielles sur une base nationale, et de la proposition visant à établir de nouvelles règles pour les intermédiaires en matière de planification fiscale ainsi qu'une liste commune de l'Union des pays et territoires fiscaux non coopératifs, d'après le tableau de bord d'indicateurs proposé par la Commission.**
- ***** Train de mesures relatif à la justice fiscale en vue de la création d'un espace TVA unique dans l'UE, comprenant des propositions destinées à modifier la directive TVA en ce qui concerne le système de TVA définitif pour les échanges transfrontières au sein du marché unique, une proposition de règlement du Conseil concernant la lutte contre la fraude dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée au sein du marché unique, une proposition de directive du Conseil relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne les petites entreprises et une proposition de directive du Conseil sur les règles régissant la fixation des taux de TVA.**
- ***** Proposition instituant au niveau de l'UE des règles autorisant l'imposition des bénéfices générés par les multinationales grâce à l'économie numérique.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des propositions sur la réforme de la directive concernant le détachement de travailleurs, établissant le principe d'un salaire égal pour un travail égal sur un même lieu, ainsi que sur la modernisation des règles en matière de coordination des systèmes de sécurité sociale, garantissant notamment le respect du principe «à cotisations égales, prestations égales» dans des circonstances identiques.**

- ***** Proposition visant à créer une Autorité européenne du travail afin de renforcer à tous les niveaux la coopération entre les autorités du marché du travail et de mieux gérer les situations transfrontières, ainsi que d'autres initiatives en faveur d'une mobilité équitable, telles que celle concernant le numéro de sécurité sociale européen.**
- Proposition de révision de la directive relative à la déclaration écrite afin d'améliorer la transparence et la prévisibilité juridique des contrats de travail, et initiative sur l'accès des travailleurs atypiques et des travailleurs indépendants à la protection sociale.
- Adoption rapide par les colégislateurs de la proposition sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de l'ensemble des propositions relatives à l'union des marchés des capitaux, notamment celles concernant le produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle, les modifications du règlement sur l'infrastructure du marché européen et la recommandation de la Banque centrale européenne visant à modifier l'article 22 des statuts du SEBC et de la BCE.**
- ***** Train de mesures relatif à l'union des marchés des capitaux, prévoyant notamment la révision et le renforcement des missions, de la gouvernance et du financement des autorités de surveillance financière de l'UE, des mesures concrètes en vue d'instituer une autorité européenne unique de contrôle des marchés de capitaux et d'apporter des aménagements au comité européen du risque systémique, un cadre révisé pour les entreprises d'investissement, un plan d'action sur le financement durable au moyen de mesures réglementaires, une initiative relative à la technologie financière (FinTech), un cadre européen propice aux obligations garanties, et une modification de la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs et de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).**
- Train de mesures sur les denrées alimentaires, comprenant une proposition relative à la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'UE, qui fait suite à la révision de la politique agricole commune.
- Plan d'action conjoint sur les politiques nationales de vaccination.

Initiatives à lancer à l'horizon 2025

- Communication sur la possibilité d'accroître le recours au vote à la majorité qualifiée et à la procédure législative ordinaire pour les questions relatives au marché intérieur, sur le fondement de l'article 48, paragraphe 7, du TUE.

Priorité 5: une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

Initiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Train de mesures relatif à l'Union économique et monétaire, comprenant des propositions pour la transformation du mécanisme européen de stabilité en un Fonds monétaire européen, la création, dans le budget de l'UE, d'une ligne budgétaire consacrée à la zone euro et prévoyant (1) une aide aux réformes structurelles s'appuyant sur le programme d'appui à la réforme structurelle de la Commission, (2) une fonction de stabilisation, (3) un dispositif de soutien pour l'union bancaire et (4) un instrument de convergence destiné à apporter une aide de préadhésion aux États membres faisant l'objet d'une dérogation pour ce qui est de l'adoption de la monnaie unique, et l'intégration dans le droit de l'UE des dispositions fondamentales du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire, en tenant compte de la flexibilité appropriée intégrée dans le pacte de stabilité et de croissance et définie par la Commission depuis janvier 2015.**
- ***** Spécifier, dans la prochaine recommandation sur la politique économique de la zone euro, une orientation budgétaire globalement neutre pour la zone euro, afin de soutenir la politique**

monétaire de la Banque centrale européenne ainsi que l'emploi, la croissance et l'investissement dans la zone euro.

- Adoption rapide par le Conseil de la proposition de la Commission visant à établir progressivement une représentation unifiée de la zone euro au sein du Fonds monétaire international.
- ***** Proclamation, par les institutions de l'UE, du socle européen des droits sociaux, à l'occasion du sommet social de Göteborg.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de tous les éléments du train de mesures sur la réduction des risques dans le secteur bancaire et de la proposition relative à un système européen d'assurance des dépôts.**
- ***** Train de mesures relatif à l'union bancaire, complétant tous les volets de l'union bancaire, notamment le parachèvement du dispositif de soutien du Fonds de résolution unique, des mesures supplémentaires visant à réduire le niveau des prêts non productifs et un cadre propice à la création de titres adossés à des obligations souveraines afin de favoriser encore la diversification des portefeuilles dans le secteur bancaire.**

Initiatives à lancer à l'horizon 2025

- Communication sur la création éventuelle d'une fonction permanente de ministre européen de l'économie et des finances [article 2 du protocole (n° 14)] et ses conséquences institutionnelles.
- Travaux exploratoires concernant la création éventuelle d'un actif sûr de la zone euro.

Priorité 6: une politique commerciale équilibrée et progressiste pour maîtriser la mondialisation²

Initiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Train de mesures sur le commerce, comprenant: une communication relative à une politique commerciale renforcée, fondée sur des valeurs, durable et transparente qui contribue à la maîtrise de la mondialisation et garantit une approche équilibrée en matière d'accords commerciaux ouverts et équitables; des projets de mandat pour l'ouverture de négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande; un projet de mandat pour un nouveau système juridictionnel multilatéral des investissements; un cadre européen pour le contrôle des investissements étrangers directs dans l'UE pour des raisons d'ordre public ou de sécurité publique (des propositions concrètes de la Commission sont présentées aujourd'hui, parallèlement au discours sur l'État de l'Union).**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des propositions visant à moderniser les instruments de défense commerciale de l'UE et à modifier sa méthode antidumping, et de la proposition modifiée relative à un instrument international sur les marchés publics.**
- Finalisation des accords avec le Japon, Singapour et le Viêt Nam.
- Poursuite des négociations avec le Mexique et le Mercosur.

2 L'intitulé de la priorité 6 a été actualisé et rendu neutre sur le plan géographique compte tenu du ralentissement des négociations commerciales engagées avec les États-Unis, du nouveau contexte géopolitique et de la nouvelle dynamique dans les négociations commerciales entamées avec d'autres régions importantes du monde. La Commission a tenu compte de cette nouvelle réalité en modifiant également le nom du groupe de commissaires concerné, à savoir le «groupe de commissaires chargé du commerce et de la maîtrise de la mondialisation».

Priorité 7: un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelleInitiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Adoption rapide par les colégislateurs des propositions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, au système d'entrée/sortie de l'UE, au système d'information Schengen (SIS II), au système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS) et au système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS).**
- ***** Train de mesures en matière de lutte contre le terrorisme, comprenant: des mesures destinées à lutter contre la radicalisation; des mesures visant à assurer la détection rapide et proactive et la suppression des contenus illicites incitant à la haine, à la violence et au terrorisme; des actions destinées à couper l'accès aux moyens utilisés par les terroristes pour préparer et commettre des attentats, tels que des substances dangereuses ou des sources de financement; des orientations et une assistance aux États membres en matière de protection des espaces publics; et des orientations en matière de conservation des données.**
- ***** Mise en œuvre du programme européen en matière de sécurité, comprenant: des propositions législatives visant à permettre l'interopérabilité des systèmes d'information de l'UE aux fins de gestion de la sécurité des frontières et des flux migratoires; et une proposition destinée à améliorer l'accès transfrontière des autorités répressives aux preuves électroniques.**
- Cadre pour les décisions d'adéquation, notamment une décision constatant un niveau de protection adéquat avec le Japon en matière de flux de données.
- ***** Train de mesures intitulé «Une nouvelle donne pour les consommateurs», visant à faciliter la coordination et une action efficace des autorités nationales de protection des consommateurs à l'échelle de l'UE et à renforcer le contrôle public de l'application des mesures et une meilleure protection des droits du consommateur.**
- Des orientations interprétatives pour l'application de la directive sur les pratiques commerciales déloyales et du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, afin de prévenir tout double niveau de qualité des produits de consommation et de remédier à ce problème.

Initiatives à lancer à l'horizon 2025

- Communication relative à un éventuel élargissement des missions du nouveau Parquet européen afin d'y inclure la lutte contre le terrorisme, sur le fondement de l'article 86, paragraphe 4, du TFUE.
- Initiative visant à améliorer le respect de l'État de droit dans l'Union européenne.

Priorité 8: vers une nouvelle politique migratoireInitiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de la réforme du régime d'asile européen commun, fondée à la fois sur la responsabilité et sur la solidarité et comprenant des propositions visant à: réformer le système de Dublin; créer une nouvelle agence pour l'asile; réformer Eurodac; réviser les conditions d'accueil des demandeurs d'asile, les conditions qu'ils doivent remplir et la procédure d'asile; et établir un cadre de l'Union pour la réinstallation.**
- ***** Adoption rapide par les colégislateurs de la proposition relative à l'entrée et au séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi nécessitant des compétences élevées («proposition relative à la carte bleue européenne»).**

- ***** Un nouveau train de mesures relatif à la gestion des migrations, comprenant: l'examen à mi-parcours de l'agenda européen en matière de migration; des mesures ciblées destinées à promouvoir une approche plus efficace de la question des retours; la poursuite de la promotion des voies légales d'entrée, en encourageant de nouveaux engagements en matière de réinstallation; une réforme de la politique commune de visas; et la pérennité de la solidarité de l'UE à l'égard des États membres confrontés à une pression migratoire exceptionnelle.**
- Un train de mesures visant à renforcer l'espace Schengen de libre circulation, dont une proposition de mise à jour du code frontières Schengen, et à garantir l'intégration complète de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'espace Schengen.
- Mise en œuvre rapide du plan d'investissement extérieur et du cadre de partenariat en matière de migration avec les principaux pays tiers d'origine et de transit.

Priorité 9: une Union plus forte sur la scène internationale

Initiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Adoption rapide par les colégislateurs du programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense.**
- ***** Suivi du plan d'action européen de la défense, notamment en mettant l'accent sur la mise en œuvre du Fonds européen de la défense, y compris des outils financiers.**
- Projet de mandat pour les négociations relatives au cadre de l'après-Cotonou.

Initiatives à lancer à l'horizon 2025

- Communication sur la possibilité d'accroître le recours au vote à la majorité qualifiée dans le domaine de la politique étrangère commune, sur le fondement de l'article 31, paragraphe 3, du TUE.
- Stratégie pour une adhésion à l'Union réussie de la Serbie et du Monténégro en tant que premiers pays candidats des Balkans occidentaux, en mettant particulièrement l'accent sur l'état de droit, les droits fondamentaux et la lutte contre la corruption, ainsi que sur la stabilité de l'ensemble de la région.

Priorité 10: une Union du changement démocratique

Initiatives à lancer et/ou à achever pour la fin 2018

- ***** Train de mesures relatif à la démocratie, comprenant: une révision du règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne afin de le rendre plus accessible et plus facile à appliquer pour les organisateurs et leurs soutiens; et une proposition visant à renforcer la dimension européenne et la transparence des fondations et des partis politiques européens (des propositions concrètes de la Commission sont présentées aujourd'hui, parallèlement au discours sur l'État de l'Union).**
- Poursuite du déploiement du corps européen de solidarité associant tous les acteurs concernés et accord rapide des colégislateurs sur la proposition législative d'ici la fin de l'année.
- ***** Accord rapide des colégislateurs sur les propositions de modification du règlement comitologie.**
- Poursuite du débat lancé par le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe jusqu'aux élections de juin 2019 (débat, dialogues citoyens, interaction avec les parlements nationaux et travail avec les régions).

Initiatives à lancer à l'horizon 2025

- Communication visant à renforcer la subsidiarité, la proportionnalité et le «mieux légiférer» dans le fonctionnement quotidien de l'Union européenne.
- Communication sur les options possibles pour améliorer l'efficacité à la tête de l'Union européenne.

La présente lettre d'intention et notre Feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique constituent le point de départ du dialogue interinstitutionnel sur l'élaboration du programme de travail de la Commission pour 2018, conformément à l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission et à l'accord interinstitutionnel «Mieux légiférer». Nous sommes fermement attachés à cette interaction importante avec le Parlement européen et le Conseil, ainsi qu'avec les parlements nationaux. Nous sommes convaincus que nos échanges fourniront une base solide pour l'élaboration d'un programme de travail de la Commission politique et ciblé pour les seize mois décisifs à venir.

Dans les prochaines semaines, nous consulterons le Parlement européen et ses commissions compétentes, ainsi que le Conseil et le Comité des représentants permanents (COREPER I et II). Tout au long des seize mois à venir, la Commission continuera de veiller à ce que notre législation reste adaptée à sa finalité et fondée sur des données probantes et à ce que les lourdeurs inutiles soient supprimées, notamment en faisant progresser les travaux de la plateforme REFIT. Durant l'année à venir, nous accorderons une attention particulière à l'adoption et à la mise en œuvre des propositions en cours d'examen. Comme le souligne le Livre blanc de la Commission, il nous faut combler l'écart entre les promesses et leur réalisation si nous voulons rendre le projet européen plus crédible et plus attrayant. C'est pourquoi nous nous réjouissons à la perspective d'adopter avec vous une nouvelle déclaration commune sur les priorités législatives de l'UE pour 2018, en nous appuyant sur l'expérience positive de cette année.

2017 et 2018 peuvent devenir des années d'espérance et de renouveau pour l'Europe si nous faisons preuve de détermination dans la mise en œuvre de notre programme commun et montrons à nos concitoyens que l'Union européenne est là pour les protéger, leur donner les moyens d'agir et les défendre. Dans le contexte géopolitique actuel, une telle Union est plus nécessaire que jamais. Ainsi que l'ont très justement déclaré les dirigeants de l'UE lorsqu'ils se sont réunis à Rome à l'occasion du 60^e anniversaire de la signature des traités de Rome: nous sommes «fermement convaincus que l'avenir de l'Europe se trouve entre nos propres mains et que l'Union européenne est le meilleur instrument pour atteindre nos objectifs». Saisissons donc ce moment et redoublons d'efforts pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens. C'est maintenant qu'il faut agir!

Jean-Claude Juncker
Frans Timmermans

Yellow horizontal line

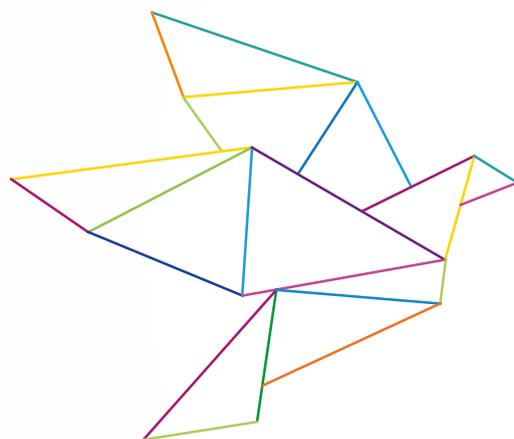
Blue horizontal line

Orange horizontal line

Blue horizontal line

Green horizontal line

Purple horizontal line



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIX PRIORITÉS
DE LA COMMISSION EUROPÉENNE



1/ Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

'Ma première priorité, en tant que président de la Commission, sera de renforcer la compétitivité de l'Europe et de stimuler l'investissement pour créer des emplois.'

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014



Le taux de chômage est à son **plus bas niveau depuis neuf ans**

Près de **huit millions d'emplois** ont été créés au cours du mandat de la Commission Juncker

membres pour cette année et la suivante. En dépit de cette évolution positive, la reprise économique reste incomplète et dépend toujours de politiques macroéconomiques favorables.

Les investissements se rétablissent progressivement après les niveaux très faibles qu'ils ont connus après la crise, et le plan Juncker joue un rôle important à cet égard. Au cœur de ce plan se trouve le **Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui a généré 225 milliards d'euros d'investissement dans l'ensemble des États membres**

L'économie européenne continue à prendre de la vitesse. La croissance, la confiance et la stabilité sont de retour. L'emploi et l'investissement reviennent aux niveaux antérieurs à la crise et les déficits publics reculent.

Onze millions de nouveaux emplois ont été créés depuis le pic de la crise en 2013, dont près de 8 millions depuis l'arrivée de la Commission Juncker. Le taux de chômage est de 7,7 %, son plus bas niveau depuis neuf ans. **Les chiffres de l'emploi sont plus élevés que jamais, puisque plus de 235 millions d'Européens ont actuellement un travail.** Même si de grandes différences subsistent entre les pays, des signes positifs sont visibles partout: par exemple, le chômage en Espagne n'a jamais été aussi bas depuis huit ans, il a diminué plus que dans n'importe quel autre État membre au cours de l'année écoulée, et le chômage des jeunes est également en baisse.

La reprise économique se poursuit depuis cinq ans. Cette année, les économies de l'UE devraient enregistrer une croissance supérieure à **2 %** (2,2 % pour la zone euro). La croissance moyenne de l'UE a dépassé celle des États-Unis et du Japon au cours des deux dernières années et s'étend à l'Europe tout entière, avec des prévisions de croissance dans tous les États

et soutient plus de 300 000 emplois. D'ici à 2020, il aura soutenu 700 000 emplois. Ces investissements sont visibles et concrets pour les Européens, qu'il s'agisse d'appuyer la transition vers une énergie propre, de transformer les ports et les aéroports, de construire de nouvelles infrastructures physiques et numériques, d'aider à l'intégration des réfugiés ou de mettre l'accent sur l'équité en soutenant notre agenda social. Par exemple, le FEIS soutient l'intégration des réfugiés sur le marché de l'emploi finlandais par des actions de formation et une aide des services de placement.

Ces investissements donnent également un élan salutaire aux économies locales, avec un total de 296 conventions de financement avec des intermédiaires locaux approuvées jusqu'à présent, améliorant l'accès au financement pour **445 000 petites entreprises et start-up.**

L'Europe a besoin d'une augmentation des investissements privés dans l'innovation et d'un renforcement du flux d'idées innovantes en développement issues de notre base de recherche. Outre le plan Juncker et les travaux sur l'union des marchés des capitaux, la Commission a amélioré les synergies entre les Fonds structurels et d'investissement européens et d'autres fonds

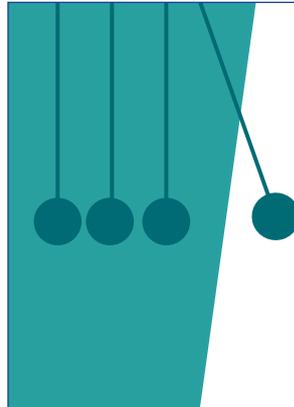
de capital-risque et instruments financiers dirigés par l'UE, pour aider les entreprises — et par conséquent l'économie — à se développer et à prospérer. Ces fonds ciblent les domaines d'investissement clés afin de renforcer la croissance. Les fonds de capital-risque de l'UE sont actuellement deux fois plus petits (60 millions d'euros en moyenne) que ceux des États-Unis, ce qui limite leur capacité à faire des investissements plus importants leur permettant de suivre les entreprises lorsque ces dernières prennent leur essor. Les fonds de capital-risque européens se heurtent encore à de nombreux obstacles transnationaux. Pour cette raison, la

Commission a lancé le 22 novembre 2016, en coopération avec la Banque européenne d'investissement, un fonds de **fonds de capital-risque paneuropéen** dans le cadre de l'«initiative en faveur des start-up et des scale-up». À l'heure où certaines des start-up européennes les plus innovantes sont encore forcées de quitter l'Europe faute de capitaux, cet appui est décisif pour les garder en Europe, créer des emplois et générer de la croissance économique.

Sur cette base, nous avons proposé de prolonger le FEIS **au-delà de 2018 et de renforcer sa capacité financière** pour atteindre au moins cinq cents milliards d'euros d'investissements d'ici à 2020 (EFSI 2.0). Un accord entre le Parlement européen et les États membres est imminent, et le Fonds doit être prolongé rapidement afin d'assurer une continuité pour les investisseurs et les promoteurs de projets. Dans le même temps, l'union des marchés des capitaux entraîne une **amélioration de l'accès au financement** et des investissements plus durables.

Le «plan Juncker» constitue un modèle pour l'investissement dans d'autres parties du monde. Le **plan d'investissement extérieur européen** a été adopté et est en cours de déploiement pour contribuer à stimuler les investissements durables dans les infrastructures et soutenir les petites entreprises en Afrique et dans les pays du voisinage de l'UE, à hauteur de 44 milliards d'euros d'investissements. Ce plan s'attaque aussi à certaines des causes profondes de la migration.

La confiance dans l'économie européenne est revenue, mais il ne faut pas relâcher les efforts. Nous ne pouvons pas nous permettre de fermer les yeux sur les conséquences de la crise, ni sur les disparités et inégalités dans l'ensemble de l'Europe. Au lieu de cela, nous devons tirer le meilleur parti du vent qui gonfle nos voiles pour faire progresser notre stratégie de croissance, parallèlement à des réformes structurelles et à une attitude responsable en matière de finances publiques. Notre action doit à la fois **apporter la prospérité et réduire les inégalités sociales**.



Le **plan Juncker** a généré **225 milliards d'euros** d'investissements, permettant la création de **300 000 emplois**; d'ici à **2020**, il aura favorisé la création de **700 000 emplois**

L'emploi européen est primordial pour notre avenir. Aucun talent ne devrait être gaspillé, aucune ressource ne devrait rester inexploitée. Nous devons continuer à investir dans les qualifications, la formation et l'emploi de nos citoyens. Le chômage est sensiblement en baisse mais reste trop élevé dans de nombreux pays, et notamment parmi les jeunes.

Lors de son entrée en fonction, l'actuelle Commission s'est engagée à **accélérer et étendre la garantie pour la jeunesse**, qui est un engagement des États membres à ce que tous les jeunes de moins de 25 ans se voient offrir un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou une formation dans les quatre mois qui suivent leur sortie de l'enseignement ou la perte de leur emploi. Avec l'aide du Parlement européen et du Conseil, **la Commission a alimenté et augmenté l'enveloppe financière de l'initiative pour l'emploi des jeunes**, le programme spécifique de soutien financier de l'UE, et a aidé les États membres à mobiliser leur part du Fonds social européen. Dans l'ensemble, plus de 18 millions de jeunes ont participé à des dispositifs de garantie pour la jeunesse depuis janvier 2014 et **11 millions de jeunes ont accédé à un emploi, un apprentissage, un stage ou une formation continue**. Plus de 350 000 projets financés par l'initiative pour l'emploi des jeunes sont en cours. Le chômage des jeunes a baissé de manière significative, et plus rapidement que la moyenne: il est passé d'environ 24 % à la mi-2014 à moins de 17 % aujourd'hui, soit une diminution du nombre de jeunes sans emploi dans l'UE de 2 millions par rapport à juillet 2014.

Pour aider les personnes à acquérir les compétences adéquates et aider les États membres à moderniser leurs systèmes d'éducation et de formation, nous avons lancé une stratégie en matière de compétences pour l'Europe, qui prévoit de nouvelles **«filiales de relèvement du niveau des compétences»** pour aider les adultes peu qualifiés à améliorer leur maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences numériques. Elle comprend également un outil de profilage des compétences des ressortissants de pays tiers, destiné à les aider à s'intégrer et à enrichir le marché européen du travail.



2/ Un marché unique numérique connecté

«Je suis convaincu que nous devons tirer un bien meilleur parti des énormes possibilités offertes par des technologies numériques qui ne connaissent aucune frontière.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Les technologies numériques nous facilitent la vie à la maison, au travail, lorsqu'on étudie ou qu'on voyage.

Les Européens sont 360 millions à utiliser Internet tous les jours et près de 60 % d'entre eux le font à l'aide d'un appareil mobile ou d'un smartphone. Pour tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités ainsi offertes, l'Europe doit disposer d'un marché unique numérique réellement connecté, lui permettant de faciliter la vie de ses citoyens, de générer **415 milliards d'euros de croissance nouvelle** chaque année et de créer des centaines de milliers d'emplois.

Depuis mai 2015, nous avons présenté **14 initiatives législatives** pour améliorer et renforcer le marché unique numérique. Notre objectif est désormais de veiller à ce que le Parlement européen et le Conseil approuvent rapidement ces propositions de sorte que nous puissions les mettre en œuvre et que le marché unique soit connecté.

Cette année a vu se produire un événement marquant dans l'histoire numérique de l'Europe avec la **suppression complète des frais d'itinérance en juin 2017**. Ce fut l'aboutissement d'un parcours de 10 ans au cours duquel l'UE a considérablement réduit ces frais avant de les supprimer intégralement. La prochaine étape décisive dans l'action de l'UE en faveur des consommateurs consistera à mettre des **points d'accès Wi-Fi gratuitement à disposition** sur les places, dans les mairies, les parcs, les bibliothèques et d'autres espaces publics, et ce, espérons-le, dès l'année prochaine.

L'action de l'UE permettra bientôt aux Européens de profiter de leurs abonnements, où qu'ils aillent dans l'Union, pour regarder des films ou des événements sportifs, écouter de la musique, jouer à des jeux vidéo et lire des livres électroniques.



14 initiatives législatives

ont été déposées, que le Parlement et les États membres doivent adopter afin d'améliorer le marché unique numérique

Les connexions et la couverture Internet progressent dans toute l'Europe, ce qui est une condition préalable au développement et à l'innovation numériques. L'accord sur l'utilisation de la bande des **700 MHz** du spectre radioélectrique est une étape cruciale pour que cette fréquence puisse servir pour le 5G, les voitures connectées et autres services numériques. La mise à jour de la **réglementation de l'UE en matière de télécommunications** proposée par la Commission, lorsqu'elle sera approuvée par le Parlement européen et les États membres, favorisera les investissements dans les réseaux à grande vitesse et de qualité dont notre économie et la société ont besoin.



Le Sommet numérique de Tallinn sera le moment idéal pour les dirigeants des États membres de l'UE d'afficher leur **détermination commune** à parachever le marché unique numérique

Les Européens ont besoin du savoir-faire numérique pour notre marché du travail et notre société en pleine évolution, mais 37 % de la main-d'œuvre ne disposent pas encore des compétences numériques élémentaires. La **Coalition en faveur des compétences et des emplois numériques formera 1 million de jeunes chômeurs d'ici à 2020** et notre plan d'action pour l'administration en ligne simplifiera la vie des citoyens et des entreprises et permettra aux pouvoirs publics d'offrir de nouveaux services.

Bientôt, les consommateurs pourront plus facilement **faire des achats en ligne à l'étranger** et bénéficieront d'un **tarif plus abordable pour la livraison transfrontière de colis**, service essentiel au commerce électronique. Des **règles modernisées en matière de droit d'auteur** faciliteront l'accès transfrontière au contenu en ligne tout en garantissant que les journalistes, éditeurs et auteurs sont également correctement rémunérés pour leur travail dans l'environnement numérique. De plus, l'actualisation de la directive «Services de médias audiovisuels» que nous proposons permettra de **mieux protéger les enfants, de lutter contre les discours de haine en ligne et de promouvoir les films européens sur les plateformes numériques**.

Les données sont le carburant de nos économies modernes. C'est pourquoi la Commission travaille à créer une solide **économie européenne fondée sur les données** en levant les obstacles à la libre circulation des données non personnelles tout en instaurant des règles claires et équitables sur l'accès aux données et leur transfert et sur la responsabilité en matière de données. Cela permettra de faire passer la valeur que représente l'économie fondée sur les données dans l'UE de 1,9 % à 4 % du PIB entre 2015 et 2020. Tournés vers l'avenir,

nous investissons pour faire de l'Europe une **plateforme mondiale en matière de calcul de haute performance**, capable d'analyser une grande quantité de données en temps réel, et nous préparons le terrain pour lancer une **initiative phare de 1 milliard d'euros sur les technologies quantiques en 2018**. D'ici à 2020, nous prévoyons que 10,4 millions de personnes devraient être employées dans l'économie européenne fondée sur les données.

La réussite du marché unique numérique dépend de la confiance des Européens. Ces derniers mois, des cyberattaques ont pris pour cible des infrastructures critiques à travers le monde, des administrations publiques aux services de santé. L'année dernière, il y a eu plus de 4 000 attaques par rançongiciel par jour en Europe et 4 entreprises sur 5 dans l'UE ont connu au moins un incident lié à la cybersécurité. Nous pourrions perdre 640 milliards d'euros de valeur économique potentielle, si nous ne répondons pas à ces problèmes.

C'est pourquoi, à partir de mai 2018, l'UE sera dotée de sa **première législation commune sur la cybersécurité afin de préserver la sécurité des réseaux et des systèmes d'information**. Une action plus résolue s'impose et nous avons donc renouvelé notre **stratégie européenne de cybersécurité** ainsi que le mandat de l'Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) pour garantir qu'il correspond aux menaces actuelles. Nous avons aussi proposé des mesures supplémentaires concernant les **normes de cybersécurité**, notamment la certification pour rendre les objets connectés plus sûrs.



3/ Une union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique tournée vers l'avenir en matière de changement climatique

«Je souhaite réformer et réorganiser la politique énergétique européenne dans le cadre d'une nouvelle Union européenne de l'énergie. (...) Nous devons aussi renforcer la part des énergies renouvelables sur notre continent, ce qui est non seulement une question de politique responsable en matière de changement climatique, mais aussi un impératif de politique industrielle.»

Jean-Claude Juncker, Un nouvel élan pour l'Europe, 22 octobre 2014

L'union de l'énergie est essentielle pour moderniser l'**économie de l'Europe**. Elle donnera un coup de fouet à l'emploi et à la croissance, placera la recherche et l'innovation au cœur de notre avenir et préparera notre industrie à soutenir les engagements de l'Europe en matière de climat. L'Europe continuera à envoyer le message que le monde peut compter sur nous pour être chef de file en matière de climat.

En novembre 2015, l'**UE a joué un rôle de premier plan dans la négociation de l'accord de Paris sur le climat, un accord historique et ambitieux d'envergure mondiale**. 195 pays sont convenus d'un objectif simple: transmettre aux prochaines générations une planète plus saine et plus stable, ainsi que des sociétés plus prospères, modernes et justes. **L'accord est entré en vigueur moins d'un an plus tard, dès sa ratification par l'UE en octobre 2016**. L'Europe a avancé là où d'autres ont reculé; cet accord est irréversible.

À Paris, l'UE s'est engagée à réduire ses émissions de 40 % d'ici à 2030. Cela représente un investissement dans notre prospérité et dans la viabilité de l'économie européenne. Ce sont les deux faces d'une même médaille: **entre 1990 et 2015, les émissions de l'UE ont diminué de 22 % tandis que son PIB a progressé de 50 %**.

L'adoption par le Parlement européen et par les États membres du paquet législatif de la Commission intitulé «**Une énergie propre pour tous les Européens**» nous aidera à atteindre le niveau suivant. Il aura pour effet d'accorder la priorité à



l'efficacité énergétique, de faire de l'Europe un chef de file dans le domaine des énergies renouvelables, de concevoir un marché de l'électricité adapté à son objectif et de garantir la sécurité de l'approvisionnement en électricité

En ce moment nous accélérons l'innovation en matière d'énergie propre et nous rénovons les bâtiments d'Europe dont l'efficacité énergétique est historiquement inexistante. Le Parlement européen et les États membres ont adopté des **règles plus claires et plus simples en matière d'étiquetage de l'efficacité énergétique** pour les appareils électroménagers, qui permettront une économie de près de 500 euros par an pour les ménages, une augmentation des recettes du secteur de plus de 55 milliards d'euros par an et, d'ici à 2020, des économies d'énergie correspondant à la consommation annuelle de l'Italie.

Grâce à nos travaux de l'an dernier sur la **sécurité énergétique**, plus aucun Européen ne se trouve isolé. La **législation sur**

la sécurité de l'approvisionnement en gaz nouvellement convenue fait passer la solidarité au premier plan. Les États membres sont convenus d'aider leurs voisins en cas de crise grave de l'approvisionnement énergétique. Les nouvelles règles garantissent la coordination régionale afin de mieux se préparer aux pénuries et de mieux les gérer; aucun foyer européen ne restera dans le froid. C'est pourquoi la Commission continue de soutenir les infrastructures gazières dans la région de la mer Baltique, comme les interconnexions gazières entre la Pologne et la Lituanie ou le «Baltconnector» entre la Finlande et l'Estonie. En outre, la Commission a continué de travailler à l'établissement d'un corridor gazier septentrional reliant la Norvège à la Pologne par le Danemark et contribuant à supprimer les entraves à la libre circulation du gaz dans l'Europe centrale et du Sud-Est. Et afin d'assurer que les infrastructures gazières, si elles sont construites, fonctionnent dans le respect des règles du marché européen de l'énergie et des principes fondamentaux du droit international et du droit de l'UE, la Commission a demandé au Conseil un mandat en vue négocier avec la Russie sur les principes du fonctionnement du projet Nord Stream 2.

La Commission a demandé aux États membres de lui donner mandat pour négocier, au nom de l'UE, avec la Fédération de Russie les principes d'exploitation du **gazoduc «Nord Stream 2» en projet**



L'initiative «**Une énergie propre pour tous les Européens**» peut déboucher sur la création de **900 000 emplois nouveaux** et libérer **177 milliards d'euros d'investissements** chaque année à partir de 2021

Nos travaux se poursuivent sur la mise en place d'un marché unique dans lequel l'énergie propre peut circuler librement et de manière sûre, l'infrastructure ayant une importance critique à cet égard. L'UE a investi **1,7 milliard d'euros dans 96 projets d'infrastructures dans le secteur de l'électricité, des réseaux intelligents et du gaz**, dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Nous avons également renforcé la **conformité, avec le droit de l'Union, des accords intergouvernementaux dans le domaine de l'énergie**.

Dans le cadre de nos travaux pour promouvoir l'**interconnectivité** entre les États membres, la Commission a octroyé en juin 2017 un soutien à la toute première interconnexion entre les réseaux électriques français et irlandais («**Celtic Interconnector**»). Cet interconnecteur peut alimenter l'équivalent de 450 000 foyers et fournit une liaison directe de communication par fibre optique entre les deux pays.

Les travaux se poursuivent avec le Parlement européen et les États membres afin de réformer le **système d'échange de quotas d'émission** de l'UE et d'accélérer la transition vers des faibles émissions de carbone dans **d'autres branches de notre économie**.

La Commission a proposé une stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions, une législation sur la réduction des émissions de CO₂ dues au transport routier et un règlement concernant la surveillance et la communication des données relatives aux émissions de CO₂. Pour l'année à venir, nous allons présenter des propositions concernant des normes d'émission pour les voitures encourageant une mobilité plus propre.

Le secteur financier a un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des objectifs en matière de changement climatique fixés dans l'accord

de Paris et dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'UE. Il est essentiel aussi que les capitaux privés soient davantage mobilisés dans les investissements en faveur d'une économie à faibles émissions de carbone. En décembre 2016, la Commission a créé un **groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable**, chargé de la conseiller sur cette transition, qui a émis ses premières recommandations d'action en juin 2017.



4/ Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

«Le marché intérieur de l'Europe est son meilleur atout en ces temps de mondialisation accrue. Je veillerai donc à ce que la nouvelle Commission s'appuie sur la force de notre marché unique et exploite pleinement son potentiel sous toutes ses formes.»

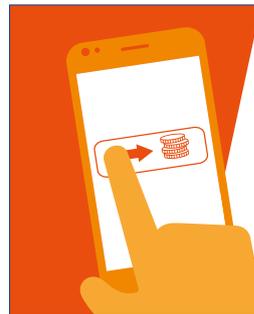
Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

La Commission Juncker œuvre dans différents secteurs afin d'exploiter pleinement le potentiel de notre marché intérieur, le moteur de notre économie. Avec 30 millions d'entreprises, un demi-milliard de personnes et des mouvements de biens, services et capitaux qui circulent sans discontinuité dans l'ensemble des 28 États membres, nous avons un potentiel de croissance pour développer encore davantage notre PIB de 14 000 milliards d'euros.

Afin que les avantages pour les entreprises et les ménages de l'UE puissent se concrétiser, nous avons besoin de marchés des capitaux plus solides, qui offrent de nouvelles sources de financement des entreprises. Les start-up, les scale-up et les multinationales bien établies doivent toutes avoir accès à un large éventail de sources de financement pour innover et se développer. Les ménages ont également besoin de possibilités d'investir pour leur avenir et d'épargner pour leur retraite. Notre **union des marchés des capitaux**, dont deux tiers des actions ont déjà été menés à bien, progresse de façon satisfaisante et offrira ces possibilités, canalisant également les fonds privés vers des investissements plus durables.

La **réforme des fonds de capital-risque de l'UE** a été approuvée cette année. Grâce à la nouvelle réglementation, les petites entreprises, les entreprises en phase de croissance et les entreprises sociales auront plus facilement accès aux financements dont elles ont besoin dans leur propre pays ou par-delà les frontières. De nouvelles règles ont été adoptées concernant des **marchés de la titrisation normalisée et transparente**, ayant le potentiel d'apporter 150 milliards d'euros de financements supplémentaires pour les entreprises européennes en libérant des capacités dans les bilans des banques. De nouvelles **exigences en matière de prospectus** permettront de réduire la charge pesant sur les entreprises émettrices **d'actions et d'obligations**, et notre récente proposition concernant un **produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle** permettra aux citoyens d'investir dans toute l'Europe pour leur retraite. La Commission a également

présenté un plan d'action exposant des pistes pour offrir aux consommateurs européens un plus grand choix et un meilleur accès aux services et produits financiers de toute l'Union.



Les **contribuables** récupéreront jusqu'à **13 milliards d'euros** grâce à la décision en matière d'aides d'État que la Commission a prise concernant **Apple**

La confiance dans notre marché unique dépend également de la mise en place de conditions équitables permettant aux entreprises d'entrer en concurrence sur la base de leur mérite propre, y compris sur le plan de la **fiscalité**. Nous avons fait appliquer les règles en matière d'aides d'État avec des décisions importantes concernant Fiat au Luxembourg, Starbucks aux Pays-Bas, un régime fiscal en Belgique et une décision concernant Apple en Irlande, qui récupérera jusqu'à 13 milliards d'euros pour le contribuable. En outre, de nouvelles règles sont entrées en vigueur pour lutter contre **l'évasion fiscale et veiller à ce que les impôts soient payés là où les entreprises réalisent leurs bénéfices**. Les États membres sont désormais tenus de procéder à un échange automatique d'informations afin de se prémunir contre la **fraude fiscale internationale**. La Commission a également proposé de nouvelles règles pour lutter contre le blanchiment de capitaux et pour mettre en lumière les activités des intermédiaires qui conseillent leurs clients sur des structures fiscales qui peuvent les aider à éluder l'impôt. Ces règles sont en cours d'examen par le législateur.

Dans le cadre de nos efforts pour maximiser la contribution positive de notre politique de la concurrence à l'avantage des

citoyens, nous avons pris une **importante décision antitrust concernant Google** pour avoir abusé de sa position dominante sur le marché en ligne en favorisant son propre service de comparaison de prix dans ses résultats de recherche et en rétrogradant ses concurrents, au détriment notamment des petits fournisseurs. Nous avons donné l'ordre de mettre fin à ce comportement anticoncurrentiel et avons infligé à cette société une amende de plus de 2,4 milliards d'euros. Dans une décision séparée, nous avons obtenu des engagements contraignants d'Amazon concernant nos préoccupations relatives à un certain nombre de clauses anticoncurrentielles dans ses accords de distribution avec les éditeurs de livres électroniques en Europe — ces engagements contribueront à assurer une concurrence loyale sur ce marché et à offrir un choix plus large pour les consommateurs. Par ailleurs, la Commission assure le maintien d'une concurrence loyale sur le marché de l'Union, dans le cadre de ses pouvoirs de contrôle des concentrations.

La **libre circulation des travailleurs** est un pilier essentiel de notre marché intérieur, et de nouvelles règles ont été proposées afin d'assurer des conditions de concurrence équitables et efficaces pour le détachement de travailleurs ainsi que pour la coordination des systèmes de sécurité sociale. Les principes essentiels consistent notamment à garantir qu'un même travail effectué au même endroit devrait être rémunéré de la même manière, et que des cotisations sociales identiques devraient donner lieu à des avantages identiques. Ces règles améliorées sont en cours d'examen par le législateur. Dans le même temps, les États membres reçoivent un soutien pratique pour renforcer leur coopération et lutter contre les abus, au moyen notamment de la plateforme européenne visant à lutter contre le travail non déclaré et par le développement de l'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale.

Nous avons offert cette année une aide ciblée en faveur d'un certain nombre de secteurs industriels, et nous présentons en ce moment une stratégie globale en matière de politique industrielle. Notre **Journée européenne de l'industrie** en 2017 a inspiré le débat sur l'innovation et la compétitivité futures de l'industrie européenne et sur les outils que nous avons mobilisés à ce jour — du plan Juncker et de l'union de l'énergie à la recherche et au développement, la politique commerciale, le marché unique numérique et la stratégie en matière de compétences pour l'Europe. Nous avons fourni des moyens financiers à la région Hauts-de-France pour appuyer sa transition vers une économie à faible production de carbone, aidé les sidérurgistes polonais à introduire de nouveaux services et à créer de nouveaux emplois, soutenu la construction d'une nouvelle usine de produits bio en Finlande, ainsi que la première installation d'Europe pour le recyclage et la fonte du titane. Qu'il s'agisse d'impression 3D, de bioplastiques d'emballage ou de nouveaux systèmes pour réduire la consommation d'eau de l'industrie chimique, l'UE continuera à investir dans l'industrie européenne et l'innovation pionnière et à les financer.

Le nouveau **Fonds européen de la défense** stimulera les investissements, garantira une meilleure utilisation de l'argent des

contribuables et fera de l'Europe un lieu plus sûr, avec **90 millions d'euros investis dans la recherche et 500 millions d'euros dans le développement jusqu'en 2020**. Le Fonds permettra de réduire les doubles emplois dans les dépenses, en mettant en place des mesures incitant les gouvernements nationaux à coopérer en matière de recherche et de développement et à acquérir ensemble des équipements et des technologies de défense.

Les programmes **spatiaux** phares de l'Europe continuent à produire des résultats, avec le lancement d'un nouveau satellite Copernicus améliorant les services fournis aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux autres utilisateurs de cartes terrestres et marines. Le système Galileo de navigation par satellite de l'Europe propose dorénavant ses services aux autorités publiques, aux entreprises et aux citoyens.



La Commission a pris des mesures pour restaurer la confiance dans notre **industrie automobile** et son développement futur à la suite des scandales concernant les émissions. Tout en faisant avancer les travaux relatifs à une refonte globale des essais des véhicules, nous avons présenté des initiatives sur la mobilité à faible taux d'émissions, l'électromobilité et la conduite automatisée. Cette année, nous avons trouvé un accord sur de nouvelles règles visant à améliorer la surveillance du marché concernant les **dispositifs médicaux** et à renforcer la compétitivité internationale et l'innovation. Afin de soutenir la croissance dans le **secteur des services**, la Commission a présenté des propositions en vue d'un portail numérique unique, pour permettre aux citoyens et aux entreprises de gérer plus facilement leurs formalités administratives en ligne et pour assurer le respect des règles de l'Union convenues d'un commun accord.

Afin de garantir la viabilité globale de notre politique industrielle, de nouveaux progrès ont été réalisés concernant la mise en œuvre du plan **d'action en faveur de l'économie circulaire**, avec l'adoption d'orientations sur la transformation des déchets en énergie, la création, avec la Banque européenne d'investissement (BEI), d'une plateforme d'aide au financement destinée à rassembler les investisseurs et les innovateurs, et le lancement de la plateforme européenne des parties prenantes sur l'économie circulaire. Le Parlement européen et les États membres continuent à œuvrer en vue d'un accord sur les propositions législatives ambitieuses de la Commission en matière de gestion des déchets.



5/ Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

«Au cours des cinq prochaines années, je souhaite poursuivre la réforme de notre Union économique et monétaire afin de préserver la stabilité de notre monnaie unique et d'améliorer la convergence des politiques économiques, budgétaires et de marché du travail entre les États membres partageant la monnaie unique.»

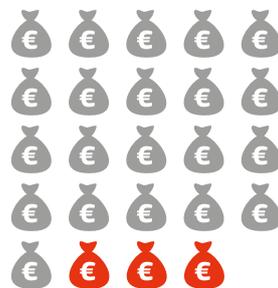
Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

L'euro est plus qu'une monnaie. Les pièces et les billets en euros nous rappellent chaque jour les possibilités offertes par l'Union européenne. **L'euro est la deuxième monnaie la plus utilisée au monde**, qui représente également un quart des réserves en devises dans le monde. Il circule chaque jour entre les mains de **340 millions d'Européens dans 19 États membres**. L'euro a permis de rapprocher nos peuples et nos économies et de simplifier la vie de tous ceux qui vivent, voyagent et font des affaires dans la zone euro. Mais l'euro est une devise encore jeune dont le potentiel n'est pas encore pleinement exploité, et nous poursuivons nos efforts afin que se réalise la promesse de prospérité, d'égalité et d'équité sociale qu'il porte en lui.

Cette année, nous avons franchi une nouvelle étape sur cette voie en présentant des idées pour l'avenir et en utilisant les règles et instruments dont nous disposons déjà pour promouvoir la stabilité et la croissance. Dans son document de réflexion sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire, la Commission a rappelé les **étapes clés à venir**: une union financière à part entière dotée d'une union bancaire parachevée, des outils de stabilisation et de convergence et un renforcement de l'architecture de l'Union économique et monétaire avec une plus grande responsabilité démocratique.

Une dimension sociale forte est un aspect essentiel de l'Union économique et monétaire, la Commission a donc présenté, en avril 2017, le **socle européen des droits sociaux**. La Commission s'emploie maintenant à le proclamer conjointement avec le Parlement européen et les États membres. Le socle européen des droits sociaux définit certains principes essentiels pour garantir le bon fonctionnement et l'équité des marchés du travail et des systèmes de protection sociale, par exemple en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de salaire minimum et d'égalité entre les hommes et les femmes. Il servira de guide

pour assurer une convergence vers de meilleures conditions de vie et de travail. Le document de réflexion de la Commission sur la dimension sociale de l'Europe présente de nouvelles idées sur la manière d'adapter nos systèmes économiques et sociaux à la rapide évolution des besoins les plus pressants.



Seuls trois États membres font encore l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs, contre 24 en 2011

Ces questions seront au cœur des discussions lors du **sommet social pour des emplois et une croissance équitables** que la Commission co-organisera avec le gouvernement suédois le 17 novembre 2017 à Göteborg.

Ces dernières années, la Commission a encore **renforcé la gouvernance économique** et la coordination des politiques à travers le **Semestre européen** pour la coordination des politiques économiques. Nous présentons désormais aux États membres une analyse plus ciblée et en temps voulu, pour permettre une discussion plus constructive et plus pertinente avec tous les acteurs au niveau national et présenter aux États membres des recommandations moins nombreuses et plus ciblées. Nous avons également renforcé la coordination à travers la recommandation concernant la politique économique de la zone euro. Cette recommandation appelle, pour 2017, à une **orientation budgétaire positive** de l'ensemble de la zone euro, en invitant les pays qui disposent d'une marge

de manœuvre budgétaire à l'utiliser et les autres à assainir leurs finances publiques sans nuire à la croissance.

Afin de soutenir les États membres dans la conception et la mise en œuvre de réformes propices à la croissance, la Commission européenne a créé le service d'appui à la **réforme structurelle de l'UE en 2015**.

À la demande d'un État membre, et sans cofinancement nécessaire, ce service met commun en commun l'expertise venant de l'ensemble de l'Europe (Commission, autres États membres, organisations internationales, entités publiques et/ou secteur privé)

pour fournir une assistance technique dans les principaux domaines nécessitant une réforme, tels que la modernisation de l'administration publique, l'environnement des entreprises et le marché du travail. Le service a également repris des missions spéciales, de manière à contribuer à coordonner la réaction à la crise des réfugiés et la mise en œuvre du programme d'aide en faveur de la communauté chypriote turque. En mai 2017, le législateur européen lui a octroyé un programme d'appui spécifique — le programme d'appui à la réforme structurelle — doté d'un budget de 142,8 millions d'euros pour la période 2017-2020. Ce programme vient d'entrer en vigueur et le service est d'ores et déjà engagé dans plus de **150 projets dans 15 pays**.

Le **comité budgétaire européen** nouvellement institué est désormais sur pied et aide la Commission à évaluer la mise en œuvre des règles budgétaires de l'UE et à déterminer l'orientation budgétaire souhaitable pour la zone euro. Pour renforcer le secteur bancaire, la Commission a présenté l'an dernier un ensemble de mesures de réduction des risques. Les règles de **l'union bancaire** relatives aux banques en difficulté ont été appliquées plusieurs fois cette année. Des mesures concrètes ont été prises pour remédier au niveau élevé de prêts non productifs qui pèse encore sur les banques dans certains États membres et limite leur capacité à financer l'économie réelle.



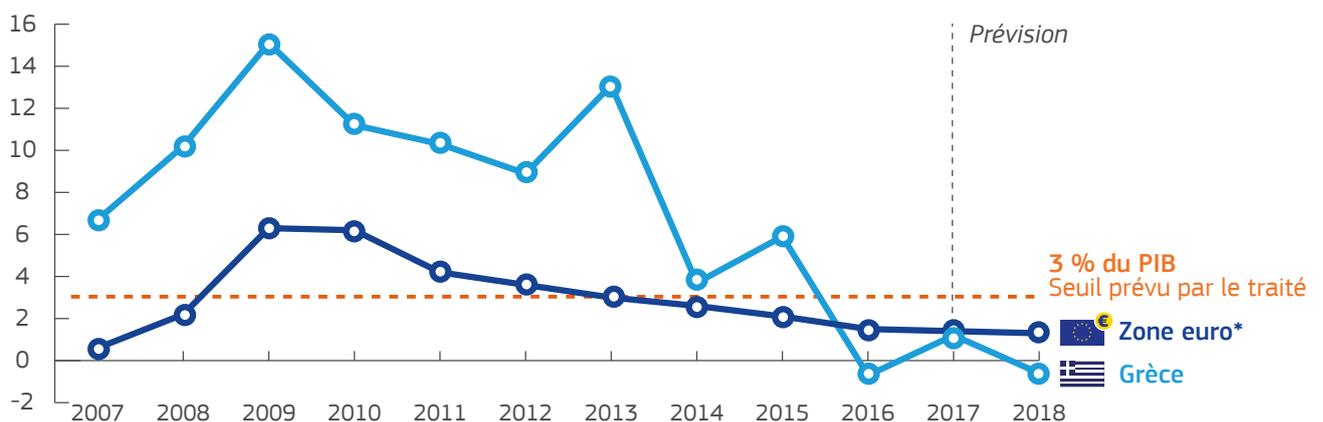
Le programme d'appui à la réforme structurelle de l'UE est pleinement opérationnel, avec un budget de 142,8 millions d'euros jusqu'en 2020

La **Grèce** est le dernier en date des pays sur le point de sortir de la procédure de déficit excessif, la Commission ayant émis une recommandation en ce sens. La deuxième évaluation du programme de soutien à la stabilité en faveur de la Grèce s'est conclue avec succès, la Grèce renouant progressivement avec la croissance et retournant peu à peu sur les marchés financiers internationaux. La Grèce a dépassé ses objectifs budgétaires et devrait atteindre ses objectifs d'excédent primaire, voire peut-être les dépasser. En outre, environ 11 milliards d'euros de fonds de l'UE ont été mobilisés pour soutenir l'investissement en Grèce ces deux dernières années, de nouveaux projets étant également financés dans le cadre du plan Juncker.

Nos efforts de réforme continuent de donner des résultats dans toute l'Europe, avec une création durable d'emplois et une diminution des déficits publics. Si le Conseil suit notre recommandation pour que la Grèce sorte de la procédure de déficit excessif, **la France, l'Espagne et le Royaume-Uni resteront les seuls États membres encore soumis au volet correctif du pacte de stabilité et de croissance, contre 24 États membres en 2011**.

Déficit public

En % du produit intérieur brut (PIB)



Source: Eurostat

* 19 États membres



6/ Une politique commerciale équilibrée et progressiste pour maîtriser la mondialisation¹

«Je ne sacrifierai pas les normes de l'Europe en matière de sécurité, de santé, de protection sociale et de protection des données, pas plus que notre diversité culturelle, sur l'autel du libre-échange. Notamment la sécurité alimentaire et la protection des données personnelles seront pour moi, en tant que président de la Commission, non négociables. Je n'accepterai pas non plus que la juridiction des tribunaux des États membres de l'UE soit limitée par des régimes spéciaux applicables aux litiges entre investisseurs. L'état de droit et le principe de l'égalité devant la loi doivent s'appliquer aussi dans ce contexte.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

L'Europe est la première puissance commerciale et l'une des économies les plus ouvertes au monde. Étant donné que 90 % de la croissance mondiale future sera produite à l'extérieur de l'Europe et qu'un tiers de nos recettes nationales dépendent déjà des échanges commerciaux, nous continuerons d'agir en faveur de l'ouverture des marchés, de conditions de concurrence équitables et de normes internationales les plus élevées. Notre économie en dépend: chaque milliard d'euros d'exportations génère 14 000 emplois en Europe.

L'année passée, des voix se sont fortement fait entendre partout dans le monde pour demander moins d'échanges et davantage de protectionnisme. Mais l'Europe s'est exprimée pour défendre un commerce ouvert et équitable. Tandis que d'autres choisissent de relever les ponts-levis et que le spectre du protectionnisme fait son retour, nous défendrons quant à nous le système mondial fondé sur des règles qui est le moteur de nos économies. Les accords commerciaux ne constituent pas une fin en soi; ils servent aussi à diffuser les valeurs et les principes européens partout dans le monde, raison pour laquelle tous les nouveaux accords commerciaux négociés par l'UE comportent des dispositions sur le développement durable, en particulier la protection de l'environnement et les conditions de travail. L'accord avec le Japon est le **tout premier accord commercial à contenir un engagement à l'égard de l'accord de Paris sur le climat.**



Notre économie repose sur les échanges commerciaux: **chaque milliard d'euros** d'exportations soutient la création de **14 000 emplois supplémentaires** en Europe

En mai, la Commission a publié un document de réflexion sur la maîtrise de la mondialisation, qui propose des idées pour apaiser les craintes de certains concernant les échanges commerciaux et s'assurer que les travailleurs et les entreprises en Europe sont prêts à ouvrir la voie pour la mise en place de normes internationales tout en restant compétitifs. Il n'y a aucune protection dans le protectionnisme. Mais nous devons continuer à défendre les entreprises et les citoyens européens contre la concurrence déloyale et les pratiques commerciales iniques.

¹ L'intitulé de la priorité 6 a été mis à jour pour devenir géographiquement neutre compte tenu du ralentissement des négociations commerciales avec les États-Unis, du nouveau contexte politique et de la nouvelle dynamique dans les négociations commerciales avec d'autres régions importantes du monde. La Commission a intégré cette réalité par une modification de nom: le groupe de commissaires «chargé du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement avec les États-Unis» s'appelle dorénavant le groupe de commissaires «chargé du commerce et de la maîtrise de la mondialisation».



Si nous, Européens, défendons un commerce ouvert et équitable, nous ne sommes pas pour autant des partisans naïfs du libre-échange; nous combattons fermement le protectionnisme de la même manière que nous nous élevons contre les pratiques commerciales abusives et les distorsions de marché. L'année dernière, **nous avons pris des mesures pour lutter contre la surcapacité dans le secteur sidérurgique et nous réagissons avec fermeté lorsque des partenaires commerciaux prennent des mesures protectionnistes** qui mettent en péril le système multilatéral. L'UE doit continuer d'actualiser les

instruments dont elle dispose pour défendre son industrie et protéger les emplois de la concurrence déloyale. **Il est temps pour le Parlement européen et les États membres de se mettre d'accord sur les propositions de la Commission visant à moderniser les instruments de défense commerciale de l'UE et à adopter une nouvelle méthodologie antidumping.** La Commission présente également une **nouvelle proposition visant un examen minutieux des investissements directs étrangers** qui suscitent des inquiétudes liées à la sûreté ou à l'ordre public.

La Commission Juncker traite les négociations commerciales dans la transparence.

L'initiative en matière de transparence lancée au début de l'année 2015 a débouché sur la publication systématique des textes de négociation, des rapports consécutifs aux cycles de négociation et des documents explicatifs. Cette approche transparente a depuis été **élargie à toutes les négociations commerciales auxquelles l'UE participe** et a été complétée tout au long avec une série de réunions au niveau politique et technique afin d'informer et d'impliquer les citoyens, les parties prenantes et les parlements nationaux et régionaux. La Commission poursuit dans cette voie en publiant les projets de mandat concernant les négociations commerciales avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ainsi que la création d'un tribunal multilatéral des investissements.



550 000 personnes sont employées par des sociétés japonaises dans l'UE

600 000 emplois dans l'UE sont liés à des exportations vers le Japon



L'augmentation des exportations de l'UE vers le Japon devrait se situer entre **16% et 24%**



L'augmentation des exportations de produits alimentaires transformés de l'UE vers le Japon devrait se situer **entre 170 % et 180 %, ce qui représente jusqu'à 10 milliards d'euros supplémentaires**

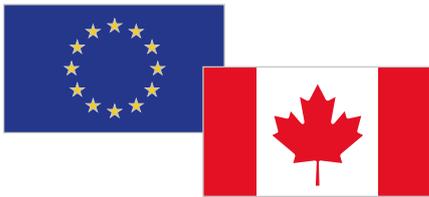
Les résultats obtenus par la Commission dans la négociation d'accords commerciaux avantageux **de manière transparente et inclusive**, qui s'appuient sur la publication régulière des positions de négociation, des rencontres avec la société civile sur chaque cycle de négociation, ainsi que des rapports réguliers au Parlement européen et aux États membres, parlent d'eux-mêmes. Nous sommes parvenus à un accord politique avec le Japon sur un accord de partenariat économique et concluons les négociations cette année; cet accord pourrait permettre d'augmenter nos exportations totales vers le Japon de plus d'un tiers et permettre aux entreprises de l'UE d'économiser 1 milliard d'euros de droits de douane; l'accord que nous avons conclu avec le Canada sera appliqué à titre provisoire à compter du 21 septembre de façon à ce que nos entreprises et nos citoyens puissent commencer à tirer parti de ses avantages; les négociations avec le Mexique et avec les pays d'Amérique du Sud parties au Mercosur progressent à un rythme encourageant; enfin, nous sommes engagés dans

des négociations ou sur le point de démarrer de nouveaux processus de négociation avec des partenaires du monde entier, notamment en Asie.

Les États-Unis sont le plus grand marché d'exportation et un allié essentiel de l'UE, et nous continuerons à travailler ensemble pour mettre en place un programme commercial transatlantique positif, ambitieux et mutuellement bénéfique. Le lancement d'un plan d'action conjoint sur le commerce avec les États-Unis a été approuvé en mai par le président Juncker et le président Donald Trump. Les négociations sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) sont en fait maintenant à l'arrêt. L'UE doit déterminer s'il existe une ambition commune et un terrain d'entente suffisants avant de décider s'il convient d'engager de nouvelles négociations et selon quelles modalités.

221 000 

Nombre de personnes employées par des entreprises canadiennes dans l'UE

865 000 

Nombre d'emplois européens liés aux exportations de l'UE vers le Canada

L'accord commercial UE-Canada supprimera 98 % des droits de douane canadiens, ce qui permettra aux entreprises de l'UE d'économiser 590 millions d'euros par an

Nous devons nous assurer aussi que notre propre structure institutionnelle est adaptée à sa finalité afin de pouvoir ratifier et mettre en œuvre les accords d'une manière efficace et préserver notre réputation en tant que **partenaire de négociation crédible**. Dans son avis sur l'accord de libre-échange entre l'UE et Singapour, la Cour de justice de l'Union européenne a apporté cette année des éclaircissements bien venus sur les compétences dans les accords de commerce et d'investissement

de l'UE et de ses États membres. À la lumière de cet avis et des discussions avec le Parlement européen et les États membres, la Commission présentera des propositions en vue de la signature et de la ratification des accords avec Singapour et le Viêt Nam, en sus des propositions présentées dans le discours du Président sur l'état de l'Union en vue de l'établissement de mandats de négociation avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.



La promotion et la protection des produits agroalimentaires phares d'Europe dans d'autres pays est une priorité absolue de tout accord commercial négocié par l'UE. **Plus de 200 produits européens bénéficiant du statut relatif aux indications géographiques pourront être vendus au Japon** sous la dénomination protégée (produits tels que Tiroler Speck, jambon d'Ardenne ou Münchener beer) et plus de **140 au Canada** (notamment le Roquefort, le vinaigre balsamique de Modène et le fromage néerlandais de Gouda), ce qui leur assure une protection contre les imitations comparable au niveau de protection prévu dans le droit de l'UE.



7/ Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

«J'entends user des prérogatives de la Commission pour faire respecter, dans notre champ de compétences, nos valeurs communes, l'État de droit et les droits fondamentaux, tout en tenant dûment compte de la diversité des contextes constitutionnels et culturels des 28 États membres.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Au cours de l'année passée, la nécessité de combattre l'extrémisme, la radicalisation et la haine s'est faite encore plus pressante, alors que l'Europe était une nouvelle fois victime d'actes de terrorisme odieux. Nous nous sommes avant tout concentrés sur la mise en œuvre du **programme européen en matière de sécurité** et la lutte contre les menaces nombreuses et diverses auxquelles nous sommes confrontés. Le président Juncker a nommé un **commissaire chargé de l'union de la sécurité**, qui œuvre en collaboration étroite avec les États membres et les agences de l'UE pour coordonner notre travail

appelle une réponse mondiale, c'est pourquoi nous travaillons avec nos partenaires à travers le monde pour combattre le **terrorisme international**. Au sommet du G20 à Hambourg, le président Juncker comptait parmi les dirigeants qui se sont mis d'accord sur un plan d'action pour lutter contre le terrorisme.

Au cours de l'année écoulée, nous avons également intensifié nos efforts pour contrer la **propagande terroriste** et la **radicalisation en ligne**. Dans le cadre du Forum de l'UE sur l'internet, nous travaillons avec de **grandes sociétés**

du domaine de l'internet pour faire en sorte que les contenus illégaux soient retirés dès que possible. **L'unité de l'UE chargée du signalement des contenus sur l'internet** au sein d'Europol a signalé aux entreprises de l'internet des dizaines de milliers d'éléments publiés. En moyenne, 90 % de ces éléments sont ensuite retirés. La Commission surveille étroitement la mise en œuvre, par les **entreprises du secteur des médias sociaux**, du code de conduite pour lutter contre les discours haineux illégaux en ligne. Le **réseau de sensibilisation à la radicalisation et le programme de renforcement des moyens d'action de la société civile**

soutiennent les acteurs engagés sur le terrain de la prévention de l'émergence d'idéologies toxiques.

dans ce domaine et fait rapport régulièrement au collège des commissaires. Cette manière de travailler, qui est nouvelle, est un bon moyen de garantir la sécurité de nos citoyens.

Une nouvelle législation sur la **lutte contre le terrorisme**, adoptée cette année, criminalise et sanctionne des actes liés au terrorisme, donnant ainsi plus de moyens de poursuivre ceux qui soutiennent les activités terroristes et de faire face au problème du retour des combattants étrangers. Nous restreignons aussi les possibilités d'action des terroristes en leur coupant l'accès **aux fonds, aux armes à feu, aux documents frauduleux et aux substances explosives**. La menace est mondiale et

Le travail à accomplir pour rendre l'Europe plus sûre commence à nos frontières. Depuis le 7 avril, tous les voyageurs franchissant les frontières extérieures de l'UE font l'objet de **vérifications systématiques** dans les bases de données pertinentes. Le système d'entrée/sortie proposé par la Commission permettra de moderniser la gestion des frontières extérieures et d'enregistrer le nom, le type de document de voyage et les données biométriques de tout ressortissant d'un pays tiers qui franchit une de nos frontières, ainsi que le point de passage frontalier concerné.



Le **système d'information Schengen**, qui contient désormais **70 millions de signalements**, a été consulté **4 milliards de fois** en 2016

Un accord doit aussi être obtenu sur la proposition de la Commission relative à un **système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS)**, afin de permettre d'améliorer les vérifications en amont du voyage vers l'UE.

Les nouvelles règles approuvées relatives aux **données des dossiers de passagers** permettront d'identifier les voyageurs à haut risque, et les bases de données de l'UE, comme le **système d'information Schengen, sont de plus en plus utilisées** pour obtenir une idée plus précise des personnes ou des objets concernés. Le système contient désormais 70 millions de signalements et a été consulté 4 milliards de fois en 2016.

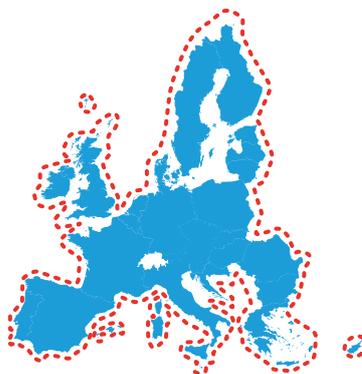
Par ailleurs, nous ne ménageons pas nos efforts pour faire en sorte que les bases de données (d'information) de l'UE dans les différents pays puissent communiquer entre elles. C'est essentiel pour qu'aucune information critique ne passe à travers les mailles du filet. En mai, nous avons publié une nouvelle approche en matière **d'interopérabilité** des systèmes d'information, ainsi que des propositions visant à renforcer l'agence de l'UE chargée de la gestion des principaux systèmes.

La protection de nos concitoyens va bien au-delà des questions de sécurité. Un aspect important de notre sécurité individuelle consiste à veiller à ce que la quantité croissante de données à caractère personnel que nous communiquons tous les jours soit traitée de manière sûre et confidentielle. La **réforme globale des règles européennes de protection des données** entrera en application le 25 mai 2018 et aidera les citoyens à retrouver la maîtrise de leurs propres données. Dans le même ordre d'idées, le nouveau **bouclier de protection des données UE-États-Unis** vise à protéger les droits fondamentaux des citoyens de l'Union dont les données à caractère personnel sont transférées vers les États-Unis, et à assurer aux entreprises une clarté juridique quant aux obligations qui leur incombent.

Nous avons réalisé des avancées significatives dans la lutte contre la fraude. Cette année, 20 États membres sont convenus de faire progresser les travaux relatifs à la proposition de la Commission concernant la création d'un **Parquet européen**. Il s'agira d'un organisme fort et indépendant, spécialisé dans la lutte contre la délinquance financière dans l'UE.

Il aura compétence pour ouvrir des enquêtes et engager des poursuites en matière de corruption ou de fraude affectant le budget de l'UE, ainsi que de fraude transfrontière à la TVA. Chaque année, les pertes de recettes de TVA dues à la fraude transfrontière, estimées à 50 milliards d'euros au moins, grèvent les budgets nationaux. La délinquance financière sera également combattue au moyen de propositions visant à renforcer les instruments juridiques anti-blanchiment de capitaux. Nous proposons de consolider les garanties pour les flux financiers en provenance de pays tiers à haut risque, de renforcer les prérogatives des cellules de renseignement financier dans l'UE, de mettre en place des registres nationaux centralisés des comptes bancaires et des comptes de paiement et de réduire les risques liés aux monnaies virtuelles et aux cartes prépayées anonymes.

Les Européens bénéficient à présent d'un **meilleur accès à la justice** grâce à la législation sur la présomption d'innocence, sur l'aide juridictionnelle et sur les garanties offertes aux enfants dans le cadre des procédures pénales. Les négociations se poursuivent sur de nouvelles propositions destinées à améliorer la **protection des enfants dans les litiges familiaux transfrontières**. En début d'année, l'Union a signé la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. L'**État de droit** est l'une des valeurs fondamentales de l'Union consacrées dans le traité et la Commission a pris des mesures pour le protéger contre les menaces de nature systémique. Nous avons entamé un dialogue avec la Pologne sur l'État de droit, en vue de défendre l'indépendance des juridictions de ce pays et de répondre à un certain nombre de préoccupations suscitées par les réformes de la justice polonaise.



Depuis le **7 avril**, tous les voyageurs franchissant les frontières extérieures de l'UE sont **systématiquement contrôlés**



8/ Vers une nouvelle politique migratoire

«Les événements tragiques survenus récemment en Méditerranée nous ont montré que l'Europe a besoin de mieux gérer les migrations, dans tous leurs aspects. Il s'agit avant tout d'un impératif humanitaire. Je suis convaincu que nous devons travailler en étroite collaboration, dans un esprit de solidarité.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Solidarité et responsabilité sont au cœur de la politique migratoire de l'Union. Depuis deux ans et demi, nous avons œuvré ensemble à la réalisation du programme européen en matière de sécurité proposé en mai 2015. Une approche commune de la gestion des migrations commence à prendre forme. Des mesures décisives ont été prises pour faire face aux défis immédiats posés par la crise des réfugiés de 2015 et remédier aux failles de notre cadre juridique. Il reste beaucoup à faire sur tous les fronts pour créer un régime efficace, stable et plus équitable qui soit viable à long terme.

Nous sauvons des vies et luttons contre le trafic des êtres humains. Depuis 2015, 620 000 vies ont été sauvées en mer Égée et en mer Méditerranée grâce aux opérations de sauvetage italiennes et grecques, aux opérations Triton et Poséidon menées par le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, et à l'opération Sophia. Nous démantelons des réseaux criminels de passeurs en Méditerranée centrale et en mer Égée, en collaboration avec les autorités turques et l'OTAN. Depuis 2015, près de 2 500 passeurs et trafiquants présumés ont été arrêtés et plus de 470 bateaux ont été saisis.

Nous offrons l'asile aux personnes qui fuient la guerre et les persécutions. L'Europe a toujours fait preuve de générosité et d'une véritable solidarité à l'égard des personnes ayant besoin d'une protection au moment de la crise migratoire. Pour la seule année 2016, les États membres de l'UE ont

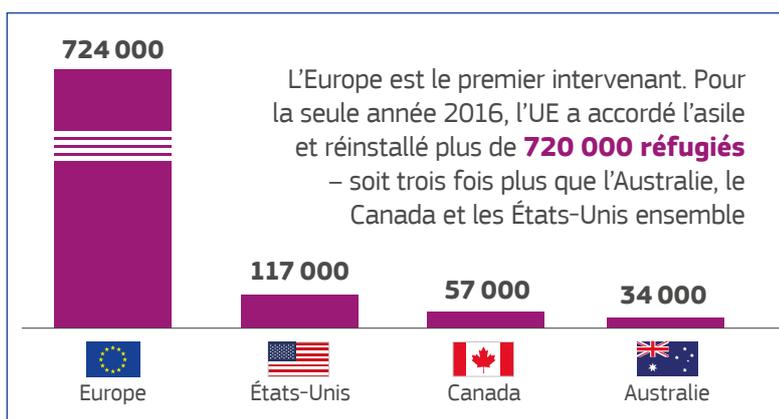
accordé l'asile à 710 395 réfugiés et ouvert, grâce au cadre de l'Union pour la réinstallation, des voies d'entrée sûres et légales à 14 205 personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Nous protégeons les enfants migrants. Un quart des demandeurs d'asile dans l'UE aujourd'hui est constitué d'enfants. En 2016, 96 000 d'entre eux sont arrivés non accompagnés, sans parents ou tuteurs, et confrontés à un grand risque d'être victimes de violence ou d'abus. Alors que la législation de l'Union comprend déjà de solides garanties en faveur des enfants, la Commission a proposé de renforcer leur protection dans le cadre de la réforme du régime d'asile européen commun, notamment en améliorant les systèmes de tutelle et en assurant une protection accrue durant les procédures d'asile. **En avril, la Commission a défini des mesures permettant d'identifier rapidement les enfants migrants lorsqu'ils arrivent dans l'UE et de leur offrir des perspectives durables grâce à un meilleur accès à l'éducation et aux soins de santé.**

Nous protégeons nos frontières. En octobre 2016 a été créée l'**Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes**, sur proposition de la Commission, afin que l'Europe puisse protéger ses frontières extérieures communes et mieux faire face aux nouveaux défis qui se posent en matière de migration et de sécurité. Plus de 1 700 agents de l'UE

sont déployés en Grèce, en Italie, en Bulgarie et en Espagne pour aider les garde-frontières nationaux. Une réserve supplémentaire de 1 500 garde-frontières est prête à intervenir immédiatement si un État membre demande des renforts pour ses frontières extérieures. Elle complète ainsi les effectifs des États membres qui comptent plus de 100 000 garde-frontières nationaux.

Nous avons endigué les flux irréguliers de migration provenant de Turquie. Depuis la conclusion de la déclaration UE-Turquie en



mars 2016, le nombre de franchissements de la frontière grecque depuis la Turquie est passé de 10 000 (nombre constaté en une seule journée en octobre 2015) à une moyenne d'environ 76 par jour. Globalement, le nombre d'arrivées dans les îles grecques en provenance de la Turquie a chuté de 97 %. Nous agissons en outre pour que les réfugiés syriens présents en Turquie puissent vivre dans la dignité et reconstruire une nouvelle vie, grâce à notre **facilité en faveur des réfugiés en Turquie**, qui a mobilisé 3 milliards d'euros pour la période 2016-2017. Ces fonds servent, par exemple, à apporter une aide sociale à 1,3 million de réfugiés et à donner accès à l'éducation à 230 000 élèves et étudiants réfugiés en Turquie, d'ici à la fin de 2017.

Nous œuvrons maintenant à réduire le flux de migration dans la Méditerranée centrale. Notre priorité est la Libye, où nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités de ce pays, avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et avec le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), afin d'améliorer la situation des migrants sur place, en particulier dans les centres de rétention où la situation est intenable. Un programme de 90 millions d'euros a été adopté en avril 2017 afin d'améliorer la protection des migrants et des réfugiés, d'améliorer les conditions de vie et de créer des possibilités d'emploi dans les communautés d'accueil.

L'UE **forme et équipe les garde-côtes libyens** pour les aider à lutter contre les trafiquants et les passeurs et rendre les eaux territoriales libyennes plus sûres, afin de sauver des vies et de réduire les flux de migrants vers l'Italie. Un projet de 46,3 millions d'euros cofinancé par l'Union européenne et l'Italie en vue de renforcer les capacités de gestion des frontières en Libye a été approuvé en juillet 2017. Les efforts conjoints avec l'OIM ont fait progresser les retours volontaires dans le pays d'origine de migrants arrivés de Libye; pour la seule année 2017, environ 7 000 personnes venues de Libye, ainsi que 4 000 arrivées du Niger, sont rentrées dans leur pays.

Les mesures prises le long de la route de la Méditerranée centrale commencent clairement à porter leurs fruits: en juillet 2017, le nombre d'arrivées irrégulières avait baissé de 51 % par rapport aux chiffres de juillet 2016, et de 81 % en août 2017 par rapport à août 2016.

Nous soutenons les États membres les plus touchés. Depuis le début de l'année 2015, la **Grèce** a reçu 353 millions d'euros d'aide d'urgence. L'Italie a reçu 149,5 millions d'euros depuis

2014. Les 167 millions d'euros d'aide d'urgence accordés à la **Bulgarie** l'aident à fournir un hébergement, de la nourriture et du matériel médical aux migrants et à équiper ses garde-frontières. Par le biais du **nouvel instrument d'aide d'urgence**, nous avons déjà alloué 401 millions d'euros d'aide humanitaire pour améliorer les conditions de vie des réfugiés présents en Grèce.

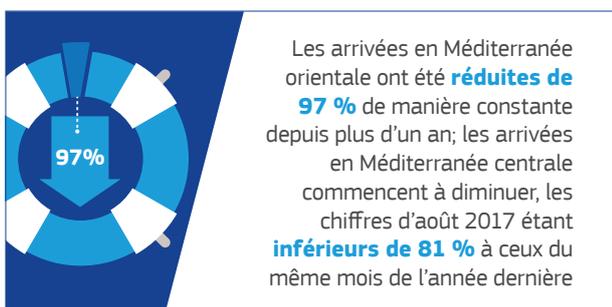
L'UE ouvre des **voies sûres et légales d'entrée** en Europe via la réinstallation. Le plan adopté par l'UE pour réinstaller 22 000 réfugiés en deux ans est déjà achevé à 77 %



Nous réfléchissons également à de **nouvelles possibilités d'aider l'Italie**, par des moyens financiers et en intensifiant la coopération régionale — ce à quoi les dirigeants européens se sont également engagés lors du Conseil européen de juin 2017 et à la réunion des ministres de l'intérieur de juillet. Notre corps européen de garde-frontières et de garde-côtes est présent en Italie, avec des avions, des hélicoptères, des bateaux et plus de 400 agents, dans le cadre de l'opération Triton. Il aide en outre à organiser le retour des migrants dans leur pays d'origine. 70 experts du Bureau européen d'appui en matière d'asile et 18 agents d'Europol apportent leur assistance au processus de relocalisation et aux contrôles de sécurité en Italie.

Nous ouvrons des **voies d'entrée en Europe sûres et légales** grâce à la réinstallation. Le programme de réinstallation de l'Union adopté en juillet 2015 devrait être mené à bien, les États membres et les États associés à l'espace Schengen ayant déjà réinstallé 17 305 personnes sur les 22 504 personnes convenues. En application de la déclaration UE-Turquie, un total de 8 834 Syriens ont été réinstallés dans l'UE jusqu'à présent au départ de la Turquie. Le 4 juillet 2017, la Commission a lancé un nouvel exercice d'offres de places en vue de réinstallations pour 2018 afin de garantir la poursuite des efforts collectifs de l'UE en matière de réinstallation.

L'UE travaille en collaboration avec les pays d'origine et de transit pour **s'attaquer aux causes profondes de la migration** des personnes et de les aider à construire un avenir meilleur pour eux-mêmes à la maison. Grâce à la mobilisation d'un **fonds fiduciaire pour l'Afrique doté de 2,7 milliards d'euros**, l'UE œuvre en faveur des possibilités économiques, de l'emploi, de la sécurité et du développement. À ce jour, 169 contrats, axés sur le développement économique, la création d'emplois, la gouvernance, la sécurité alimentaire, les soins de santé et la gestion de la migration, ont été signés. Le président Juncker a appelé les États membres à égaliser la contribution de 2,7 millions d'euros prélevée sur le budget de l'Union européenne, mais, jusqu'ici, leurs promesses n'ont pas dépassé 227,7 millions d'euros et leurs versements 152,5 millions d'euros. Le **plan d'investissement extérieur profite**



à la situation de l'investissement en Afrique. Fort d'une contribution de 4,1 milliards d'euros provenant du budget de l'UE et du Fonds européen de développement, le plan d'investissement soutiendra des garanties innovantes de nature à stimuler l'investissement privé et déclencher jusqu'à 44 milliards d'euros d'investissements. **L'UE est aussi le plus grand donateur mondial en matière d'aide humanitaire et d'aide au développement.** L'aide de l'UE n'est pas affaire de charité; il s'agit d'un investissement concret dans les personnes. À elle seule, entre 2014 et 2020, la Commission européenne fournira 31 milliards d'euros en faveur de l'aide publique au développement en l'Afrique.

En septembre 2015, les États membres ont aussi décidé d'aider la Grèce et l'Italie grâce à un **système de relocalisation d'urgence**. Les demandeurs d'asile ayant de grandes chances de voir leur demande acceptée sont relocalisés au départ de ces deux pays, où ils sont arrivés, vers d'autres États membres, où leur demande d'asile sera traitée. **Le rythme des relocalisations a augmenté notablement en 2017**, avec un nombre de personnes relocalisées par les États membres multiplié par 3,5 par rapport à la même période en 2016. À l'été 2017, le nombre total de relocalisations atteignait 27 700. Presque tous les États membres procèdent désormais à des relocalisations, Malte et la Lettonie ayant relocalisé la totalité de leur contingent en provenance de Grèce. À la fin du mois de septembre, la Finlande (90 %), la Lituanie et le Luxembourg (85 % dans les deux cas) auront relocalisé la majeure partie de leur contingent de relocalisations au départ de la Grèce. La Suède, qui n'a commencé les relocalisations qu'en juin, aura quant à elle atteint près de 70 % de ses engagements pour cette date. De plus, Malte et la Finlande sont presque au bout de leur contingent de relocalisations au départ de l'Italie. La Commission a cependant dû recourir à des **procédures d'infraction contre la République tchèque, la Hongrie et la Pologne**, qui n'ont pas respecté leurs obligations juridiques.

Le succès et la rapidité des relocalisations et réinstallations exige des contrôles de sécurité approfondis. Nous veillons à ce que toutes les personnes arrivant dans les «hotspots» en Italie et en Grèce passent par des **contrôles de sécurité exhaustifs**, avec l'assistance du corps européen de garde-frontières et garde-côtes ainsi que celle d'Europol, comprenant une

Presque tous les États membres de l'UE procèdent désormais à des relocalisations au sein de l'UE afin d'alléger la pression qui pèse sur l'Italie et la Grèce



procédure complète d'identification et d'enregistrement (avec empreintes digitales notamment) ainsi que des vérifications auprès de toutes les bases de données pertinentes au niveau international, européen et national. Les candidats à la relocalisation font l'objet d'une inspection supplémentaire par les services de l'État membre d'accueil.

Nous nous attaquons aux causes profondes de la migration irrégulière en agissant par le biais du cadre de partenariat. Nous voulons traiter des raisons qui poussent les gens à partir et donner à ces derniers une chance de construire leur vie plus près de leur patrie, au lieu d'entreprendre un périple vers l'Europe qui sera souvent fatal. Nous mettons en place de **nouveaux partenariats en matière de migration** avec les principaux pays d'origine et de transit, en commençant par le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et l'Éthiopie.

Nous avons créé un **fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique** doté de 2,7 milliards d'euros pour financer des projets liés aux migrations. Le président Juncker a appelé les États membres à soutenir ces initiatives mais, jusqu'à présent, ils n'ont apporté que 152,5 millions d'euros sur le 1,8 milliard d'euros de contribution initiale du budget de l'UE qu'ils avaient été invités à évaluer. À ce jour, **169 contrats**, axés sur le développement économique, la gouvernance, la sécurité alimentaire, les soins de santé et la migration, ont été signés. Le **plan d'investissement extérieur** reproduit le modèle du «plan Juncker», qui a fait ses preuves pour stimuler les investissements du secteur privé indispensables à un développement durable et à la création d'emplois. Avec un apport de 4,1 milliards d'euros provenant du budget de l'UE, l'Union mobilisera des investissements d'un montant maximal de 44 milliards d'euros au total, qui pourrait atteindre 88 milliards d'euros si les États membres apportent également leur contribution.

Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes: état actuel du déploiement

Le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes déploie environ 1 700 agents pour protéger les frontières de l'UE. Ces agents s'ajoutent aux 100 000 garde-frontières déployés par les États membres.

Septembre 2017



888 agents en Grèce



407 agents en Italie



197 agents en Espagne



126 agents en Bulgarie



55 agents dans les Balkans occidentaux

	RELOCALISATION					RÉINSTALLATION			EXPERTS DESTINÉS AU CORPS EUROPÉEN DE GARDE-FRONTIÈRES ET DE GARDE-CÔTES ¹	CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU FONDS FIDUCIAIRE POUR L'AFRIQUE, EN MILLIONS D'EUROS (PROMISE/REÇUE)
	Relocali- sations depuis l'Italie	Relocali- sations depuis la Grèce	Total	Engagement juridique	Réalisé à ... %	Nombre de personnes réinstallées	Nombre de places offertes	% complet		
Autriche	15	0	15	1 953	1%	1 830	1 900	96%	48	6.0 / 3.0
Belgique	259	677	936	3 812	25%	905	1 100	82%	4	10.0 / 6.0
Bulgarie	0	50	50	1 302	4%	0	50	0%	98	0.05 / 0.05
Croatie	18	60	78	968	8%	0	150	0%	13	
Chypre	34	96	130	320	41%	0	69	0%	2	
République tchèque	0	12	12	2 691	0.4%	52	400	13%	30	0.74 / 0.74
Danemark						481	1 000	48%	16	6.0 / 6.0
Estonie	0	141	141	329	43%	20	20	100%	16	1.45 / 1.45
Finlande	755	1 196	1 951	2 078	94%	293	293	100%	21	5.0 / 5.0
France	330	3 948	4 278	19 714	22%	1,965	2 375	83%	98	3.0 / 3.0
Allemagne	3 405	4 447	7 852	27 536	29%	1 600	1 600	100%	163	51.0 / 13.0
Grèce						0	354	0%	631	
Hongrie	0	0	0	1,294	0%				7	0.7 / 0.7
Islande						50	50	100%	5	
Irlande	0	487	487	600	81%	520	520	100%		3.0 / 1.2
Italie						1,152	1,989	58%	192	102.0 / 82.0
Lettonie	27	294	321	481	67%	25	50	50%	34	0.05 / 0.05
Liechtenstein	0	10	10			20	20	100%		
Lituanie	27	355	382	671	57%	28	70	40%	24	0.05 / 0.05
Luxembourg	111	271	382	557	69%	26	30	87%	7	3.1 / 3.1
Malte	47	101	148	131	113%	0	14	0%	53	0.25 / 0.1
Pays-Bas	792	1 595	2 357	5 947	40%	1 000	1 000	100%	114	16.4 / 13.4
Norvège	815	693	1 508			3 421	3 500	98%	70	3.6 / 3.6
Pologne	0	0	0	6,182	0%	0	900	0%	62	1.1 / 1.1
Portugal	299	1 116	1 415	2 951	48%	76	191	40%	152	0.45 / 0.45
Roumanie	45	682	727	4 180	17%	0	80	0%	125	0.1 / 0.1
Slovaquie	0	16	16	902	2%	0	100	0%	11	0.6 / 0.6
Slovenia	45	172	217	567	38%	0	20	0%	8	0.05 / 0.05
Spain	168	1 089	1 257	9 323	13%	631	1 449	44%	117	3.0 / 3.0
Sweden	511	1 392	1 903	3 766	51%	491	491	100%	28	3.0 / 3.0
Suisse	778	344	1 122			519	519	100%	4	4.1 / 3.6
Royaume-Uni						2 200	2 200	100%	58	3.0 / 1.2
TOTAL	8 451	19 244	27 695	98 255	28%	17 305	22 504	77%	1 669	227.7 / 155.5

¹ Les chiffres de cette colonne correspondent au nombre moyen de personnes de chaque État membre déployées chaque jour, entre les mois de janvier et août 2017, pour des opérations du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (en Grèce, en Italie, en Bulgarie, dans les Balkans occidentaux et en Espagne).



9/ Une Europe plus forte sur la scène internationale

«Nous avons besoin d'une Europe plus forte en matière de politique étrangère. La crise ukrainienne et la situation préoccupante au Proche-Orient montrent combien il est important que l'Europe soit unie sur la scène extérieure.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

L'Union européenne continue de promouvoir un ordre mondial fondé sur des règles et à assurer **la sécurité et la stabilité dans notre région et au-delà**. Nous défendons les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit dans le monde. Et nous travaillons en étroite coopération et dans un esprit constructif avec nos partenaires internationaux pour rendre le monde plus sûr et plus stable.

Plus que jamais, les Européens doivent davantage prendre en mains leur propre sécurité. En novembre, la Commission a présenté un **plan d'action européen de la défense**, qui exposait la manière dont un Fonds européen de la défense et d'autres actions pourraient aider les États membres à accroître l'efficacité de leurs dépenses dans les capacités de défense communes et à renforcer la sécurité des citoyens européens. Le manque de coopération entre États membres dans le domaine de la défense et de la sécurité a un coût annuel qui, selon les estimations, oscille entre 25 et 100 milliards d'euros. 80 % des acquisitions et plus de 90 % des projets de recherche et technologie sont gérés sur une base nationale. Grâce à l'acquisition en commun, il serait possible d'économiser jusqu'à 30 % des dépenses annuelles en matière de défense.

En ce qui concerne la politique de sécurité et de défense commune, davantage de progrès ont été réalisés au cours de la dernière année qu'au cours de la décennie précédente. Nous avons ouvert de nouvelles perspectives. Le nouveau centre de commandement destiné aux missions militaires de formation et de conseil de l'UE est désormais une réalité. Un examen annuel coordonné des budgets nationaux dans le secteur de la défense est en train de prendre forme. Les dirigeants ont soutenu l'ambitieux **plan d'action européen de la défense**, un nouveau **Fonds européen de la défense** et un **partenariat renforcé avec l'OTAN**, et ont appelé à une **coopération structurée permanente** qui soit inclusive et ambitieuse en vue de renforcer la sécurité et la défense en Europe.

Suite à la **déclaration commune** sur les **relations entre l'UE et l'OTAN**, signée par le président Tusk, le président Juncker et le secrétaire général Stoltenberg, nous nous sommes mis d'accord sur 42 propositions concrètes d'action commune. Ensemble, nous intensifierons nos efforts pour contrer les menaces hybrides et les cyberattaques, et aider nos partenaires à prévenir les crises et à y réagir.

Cette année, l'UE a concentré son action sur la mise en œuvre de notre **stratégie globale**, afin de pouvoir mieux relever les défis qui se posent à nous ainsi qu'à nos partenaires, que ce soit en matière de coopération au développement et de lutte contre le changement climatique ou de sécurité, de défense et de maintien de la paix.

Pour apporter la sécurité dans notre voisinage au sens large, nous continuerons de soutenir les efforts menés par les Nations unies pour restaurer la paix en **Syrie**, trouver une solution politique au **Yémen** et stabiliser la **Libye**. Nous avons encouragé les réformes politiques et la réconciliation nationale en Irak, tout en apportant une aide humanitaire et au développement essentielle en tant que de besoin.

Plus près de chez nous, nous avons intensifié notre coopération avec les pays des **Balkans occidentaux** et réaffirmé notre



L'UE a **levé l'obligation de visa** pour les Ukrainiens et les Géorgiens dans un contexte de réformes importantes, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption



attachement à la **perspective européenne pour l'ensemble de la région**. Nous continuons à soutenir les efforts de réforme en **Albanie** et dans l'**ancienne République yougoslave de Macédoine** et à faciliter le dialogue entre la **Serbie** et le **Kosovo**. Le **Monténégro** et la Serbie ont ouvert de nouveaux chapitres dans les négociations d'adhésion, tandis que la **Bosnie-et-Herzégovine** a présenté sa demande d'adhésion.

Nous avons également renforcé des partenariats avec d'autres pays situés le long de nos frontières orientales. L'**accord d'association avec l'Ukraine** est entré en vigueur après que la Commission a aidé les États membres à surmonter les derniers obstacles à sa ratification. Nous continuons de **soutenir l'intégrité territoriale de l'Ukraine**, sa souveraineté et son indépendance, ainsi que la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk. L'UE a également redoublé d'efforts afin de soutenir la lutte contre la corruption en Ukraine, clé de la transformation du pays. Nous avons aussi bien avancé en ce qui concerne notre engagement de **lever l'obligation de visa pour les citoyens de Géorgie et d'Ukraine**, après que ces pays auront mis en œuvre une série de réformes de grande ampleur.

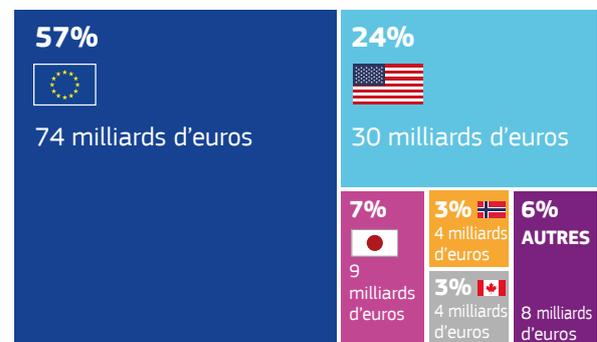
L'UE poursuit sa collaboration avec la **Turquie**. Nous avons condamné la tentative de coup d'État de juillet 2016 et fait part de notre soutien aux institutions démocratiquement élues du pays. Nous continuons d'insister sur la nécessité de respecter les droits de l'homme, les libertés fondamentales et l'État de droit, à l'égard desquels la Turquie a sensiblement fait marche arrière au cours de l'année écoulée.

De **l'Afghanistan au Myanmar/Birmanie**, l'UE soutient la transition démocratique, la paix et la stabilité dans l'ensemble de l'Asie, condamnant les violations des droits de l'homme au besoin. Nous avons renforcé nos relations et notre coopération avec la **Chine, l'Inde, l'Iran et la Corée du Sud**, collaborant étroitement dans les domaines de la sécurité mondiale, de la lutte contre le changement climatique et de la coopération au développement. L'UE a apporté un large soutien à ses alliés en ce qui concerne le programme d'armement nucléaire de la Corée du Nord.

Ailleurs, nos relations bilatérales avec **Cuba** ont franchi une nouvelle étape, ouvrant la voie à davantage d'échanges et d'investissements de l'UE grâce à un renforcement du dialogue politique et la coopération. Nous avons soutenu politiquement la **Colombie** sur la voie de la paix et fourni un programme de soutien sans précédent de près de 600 millions d'euros. Le sort de la démocratie au **Venezuela** préoccupe tous ses partenaires, et l'UE continue de promouvoir une solution politique à la crise actuelle mais se tient prête à prendre des mesures restrictives.

L'UE joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du **Programme de développement durable à l'horizon 2030** des Nations unies, et en 2016, nous étions une fois le plus grand contributeur au monde en matière d'aide publique

L'UE est le plus grand donateur en matière d'aide au développement et d'aide humanitaire



Source: OCDE, 2017, UE = UE et ses États membres

au développement, avec un total de 75,5 milliards d'euros. Le nouveau **consensus européen pour le développement** permet d'harmoniser nos travaux dans ce domaine avec le programme à l'horizon 2030.

L'UE est le plus grand donateur mondial en matière d'aide au développement et d'aide humanitaire. L'aide de l'UE n'est pas affaire de charité; il s'agit d'un investissement concret dans les personnes, qui est mutuellement bénéfique. À elle seule, entre 2014 et 2020, la Commission européenne fournira 31 milliards d'euros en faveur de l'aide publique au développement pour l'Afrique. Ce financement contribue à dynamiser l'économie de l'Afrique, afin de donner aux jeunes une chance de se construire un avenir, d'assurer la sécurité alimentaire et l'accès à l'énergie, ainsi que d'enraciner la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Par exemple, l'aide au développement de l'UE a permis, en Afrique, à plus de 18 millions de personnes d'obtenir un accès à l'énergie.

L'UE reste un acteur majeur au sein du G7 et du G20. Au cours de l'année écoulée, l'UE a mis à l'ordre du jour des échanges libres mais équitables, plaidé en faveur de la lutte contre le changement climatique, protégé les règles qui ont été mises en place depuis le début de la crise financière afin de garantir la stabilité financière internationale, et mené la lutte contre l'évasion fiscale internationale.



10/ Une Union du changement démocratique

«Sous ma présidence, la Commission européenne s'efforcera de revigorer la relation spéciale qu'elle entretient avec le Parlement européen. [...] Je suis aussi déterminé à renforcer la transparence concernant les contacts avec les parties prenantes et les groupes de pression.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Lorsque cette Commission est entrée en fonction, nous avons décidé d'aborder notre travail différemment, de combattre le scepticisme dont les citoyens européens font preuve depuis longtemps quant à la façon dont l'UE fonctionne, et de redonner confiance dans notre institution et dans l'UE. **Nous avons décidé de mettre l'accent sur les questions pour lesquelles une solution européenne est la meilleure option**, et où les solutions locales ou nationales ne sont pas efficaces. Cela s'est traduit par la réduction du nombre des nouvelles initiatives législatives prises chaque année de 130 sous les Commissions précédentes à 23 en 2015 et 2016, et 21 en 2017 – soit une réduction de plus de 80 %. **Nous voulons combler l'écart entre ce que l'UE apporte effectivement et ce que les Européens en attendent.**

Alors que, dans le passé, l'UE a souvent signifié «trop de bureaucratie», nous avons fait preuve d'**initiative au plan politique** et assumé la façon dont la Commission applique des décisions sensibles dans les domaines de la protection des consommateurs, de la santé et de l'environnement. Nous avons admis que, auparavant, le processus était trop technocratique et nous avons pris des mesures pour y remédier. Depuis notre entrée en fonction, les décisions sensibles sur le **glyphosate** et les **perturbateurs endocriniens** ont été discutées au niveau politique plutôt qu'au niveau technique en raison du grand intérêt porté à ces importantes questions de santé publique. Et la Commission a proposé de **réformer le système de comitologie** afin d'obliger les États membres à assumer leurs responsabilités et à adopter une position politique sur des dossiers difficiles et sensibles, alors que la structure actuelle leur permet de s'abstenir et de transférer cette responsabilité des autorités nationales à la Commission.

Le premier vice-président Timmermans a conduit la mise en œuvre du **nouvel accord interinstitutionnel «Mieux légiférer»** avec le Parlement européen et les États membres. Pour la première fois, en 2016, le programme de travail de la Commission a, été enrichi par les contributions des membres du Parlement européen et des représentants des États membres consultés. Les trois institutions ont ensuite signé une première déclaration commune visant à faire en sorte que les lois soient adoptées plus rapidement et plus efficacement et qu'elles répondent aux préoccupations et aux attentes de la population.

Afin d'améliorer la transparence, nous avons présenté des propositions d'extension du champ d'application du **registre de transparence commun** afin qu'il couvre le Parlement européen et le Conseil, de la même manière que la Commission. En attendant que les autres institutions progressent dans ce sens, la Commission continue à montrer la voie. Dans le registre de transparence commun figurent désormais **11 318 organisations et particuliers**, dont près de 5 000 s'y sont inscrits depuis que la Commission en a modifié les règles en novembre 2014 et a rendu obligatoire l'inscription des personnes souhaitant rencontrer les plus hauts responsables de la Commission.

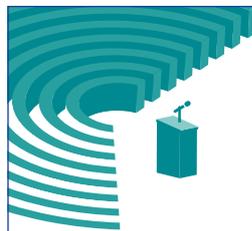
Nous avons poursuivi notre engagement de tenir des **«dialogues avec les citoyens»**, organisant environ **312 événements publics** dans **les États membres** au cours desquels les citoyens débattent avec les commissaires, les parlementaires européens et les dirigeants nationaux et locaux.



La Commission Juncker s'est engagée à multiplier les possibilités de participation aux Initiatives citoyennes européennes. Les commissaires examinent désormais chaque proposition d'enregistrement d'une initiative citoyenne européenne pour être sûrs de ne pas rencontrer d'obstacles juridiques et de ne pas décevoir les attentes des personnes désireuses de participer au processus politique de l'UE. Nous avons proposé l'enregistrement partiel de plusieurs initiatives qui n'entraient pas complètement dans le champ d'application du règlement, et nous nous sommes conformés à deux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne infirmant le rejet d'enregistrements d'initiatives citoyennes européennes par la précédente Commission.

La Commission Juncker considère que le **partenariat spécial avec le Parlement européen et les citoyens qu'il représente** constitue une priorité. Depuis l'entrée en fonction de la Commission Juncker, les membres du Collège ont pris part à **1 274 débats** avec le Parlement européen, dont 98 auxquels ont participé le président lui-même et son vice-président.

Les parlements nationaux ont aussi manifesté leur volonté de jouer un rôle constructif pour ce qui est de façonner l'avenir de l'Union, et la Commission reste déterminée à approfondir ses relations avec eux. Les membres de la Commission ont assisté à plus de **650 réunions avec des parlements nationaux**, rapprochant ainsi l'Europe de la représentation nationale des peuples.



Les membres de la Commission ont pris part à **1 274 débats** au Parlement européen

Les membres de la Commission ont eu plus de **650 réunions** avec les parlements nationaux



Une **meilleure réglementation**, cela signifie des actes législatifs meilleurs et mieux appliqués. La Commission Juncker se montre à la hauteur de cet engagement et a intensifié son contrôle de l'application pour assurer que tous les États membres appliquent correctement le droit de l'UE. Fin 2016, 1 659 procédures d'infraction étaient en cours à l'encontre des 28 États membres, contre à peine 1 300 à la fin de 2013, soit une augmentation de 20 %.

Yellow horizontal line

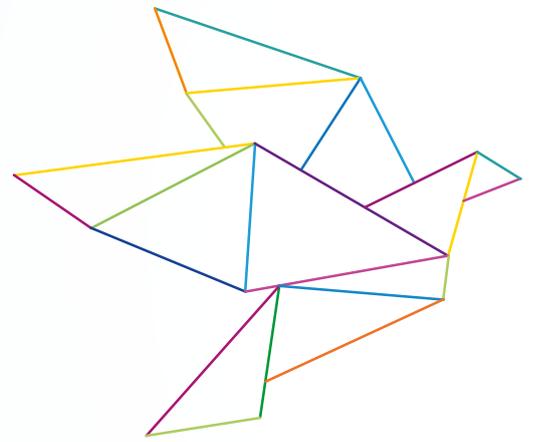
Teal horizontal line

Brown horizontal line

Blue horizontal line

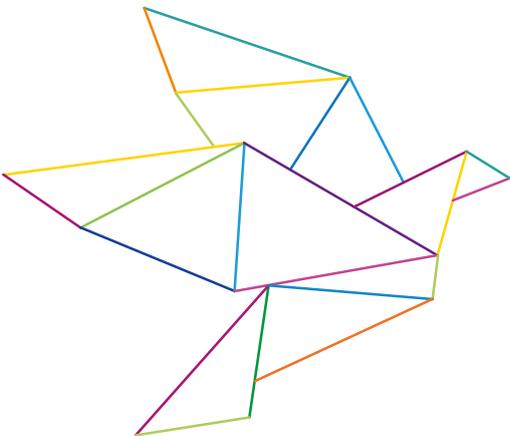
Green horizontal line

Purple horizontal line



L'ÉTAT DE L'UNION 2017

AMÉLIORER LA RÉGLEMENTATION





Améliorer la réglementation

Dès le premier jour, la Commission Juncker a mis en place un vaste programme pour une meilleure réglementation, qui vise à changer la façon dont la Commission travaille. Cela passe tout d'abord par une concentration de son action sur un ensemble de dix priorités politiques, qui sont mises en pratique chaque année à travers des programmes de travail de la Commission ciblés où figure un nombre restreint d'initiatives prioritaires. Le président Juncker souhaite que la Commission soit très visible sur les grands enjeux, mais plus discrète sur les questions de moindre importance. Pour améliorer la réglementation, il faut aussi accorder une attention constante à l'ensemble de la législation actuelle de l'Union, veiller à ce qu'elle soit adaptée à sa finalité au moyen de «bilans de la qualité», écouter attentivement ceux qui sont le plus concernés au quotidien par les dispositions législatives de l'UE, et procéder à des révisions, des abrogations et des simplifications de l'acquis législatif actuel lorsque cela est nécessaire. Enfin, le programme pour une meilleure réglementation, c'est aussi élaborer des politiques en toute transparence. Les analyses d'impact de la Commission font l'objet d'un examen indépendant et nous procédons désormais à des consultations à chaque étape du processus d'élaboration des politiques, qui commence avant même l'écriture de la première ligne des propositions et s'achève après que la Commission les a soumises au Parlement européen et au Conseil pour examen et adoption.

L'amélioration de la réglementation en chiffres (2015-2017)

INITIATIVES PRIORITAIRES	PROPOSITIONS DE RETRAIT	ACTES ABROGÉS	INITIATIVES DE SIMPLIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION
<p>100 2014</p> <p>23 2015</p> <p>23 2016</p> <p>21 2017</p>	<p>109 2015-2017</p>	<p>74 2015-2017</p>	<p>137 2015-2017</p>
<p>Nous sommes à l'écoute des citoyens et des parties concernées tout au long du cycle politique, via les consultations publiques, la plateforme REFIT (pour une réglementation affûtée), le portail web «Aidez-nous à réduire les formalités» et les 312 dialogues avec les citoyens organisés jusqu'ici</p>	<p>Les analyses d'impact peuvent désormais avoir lieu non seulement au début du processus d'élaboration des politiques par la Commission, mais aussi par le Parlement et le Conseil lorsque la proposition de la Commission est modifiée</p>	<p>Un comité indépendant d'examen de la réglementation arantit la qualité des travaux d'analyse d'impact et évalue la qualité de la législation</p>	<p>Le principe de subsidiarité est renforcé par une écoute plus attentive des parlements nationaux. Les membres de la Commission ont participé à plus de 650 visites et réunions dans les parlements nationaux</p>

Yellow horizontal line

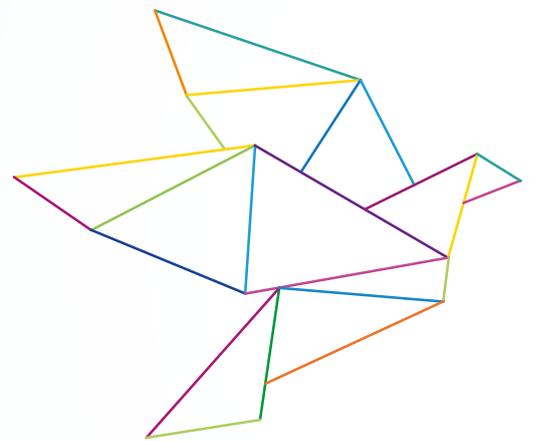
Blue horizontal line

Orange horizontal line

Blue horizontal line

Green horizontal line

Purple horizontal line



L'ÉTAT DE L'UNION 2017

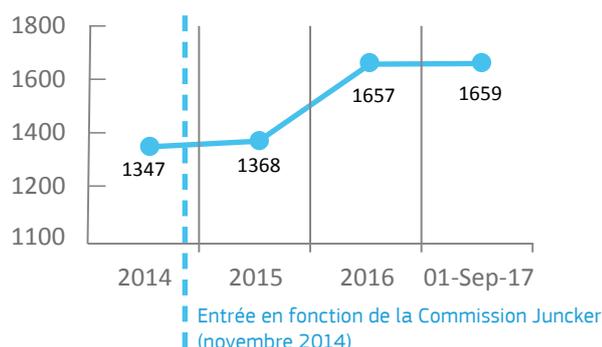
L'UE HONORE SES ENGAGEMENTS:
FAIRE RESPECTER PLUS EFFICACEMENT NOS DÉCISIONS COMMUNES

L'UE honore ses engagements: faire respecter plus efficacement nos décisions communes

Les États membres de l'UE sont tenus de transposer les directives dans leur droit national en temps utile et avec toute la précision requise ainsi que d'appliquer et de mettre en œuvre correctement la législation de l'UE dans son ensemble. En sa qualité de gardienne des traités, la Commission est compétente pour veiller à l'application correcte du droit de l'UE dans tous les États membres. Si un pays de l'UE n'applique pas effectivement le droit de l'UE, la Commission peut entamer contre ce pays une procédure d'infraction formelle et, si nécessaire, porter l'affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne.

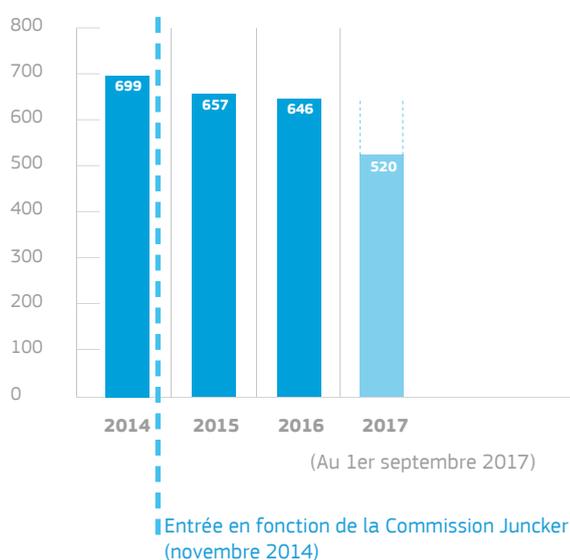
L'amélioration de l'application du droit de l'UE constitue une priorité de la Commission Juncker et un volet essentiel du programme pour une meilleure réglementation. La Commission a réaffirmé sa volonté d'améliorer l'application du droit de l'UE dans une communication de décembre 2016 qui présente une approche plus stratégique de sa politique en matière de procédures d'infraction. Elle a annoncé que les procédures qu'elle engagerait concerneraient en priorité les violations les plus graves du droit de l'UE qui nuisent aux intérêts des citoyens et des entreprises. Depuis septembre 2017, **la Commission a ouvert 1 659 procédures d'infraction**, chiffre qui illustre une augmentation très marquée par rapport aux années précédentes

Procédures d'infraction en cours entre la fin de l'année 2014 et le 1er septembre 2017



Procédures d'infraction clôturées avant la saisine de la Cour de justice

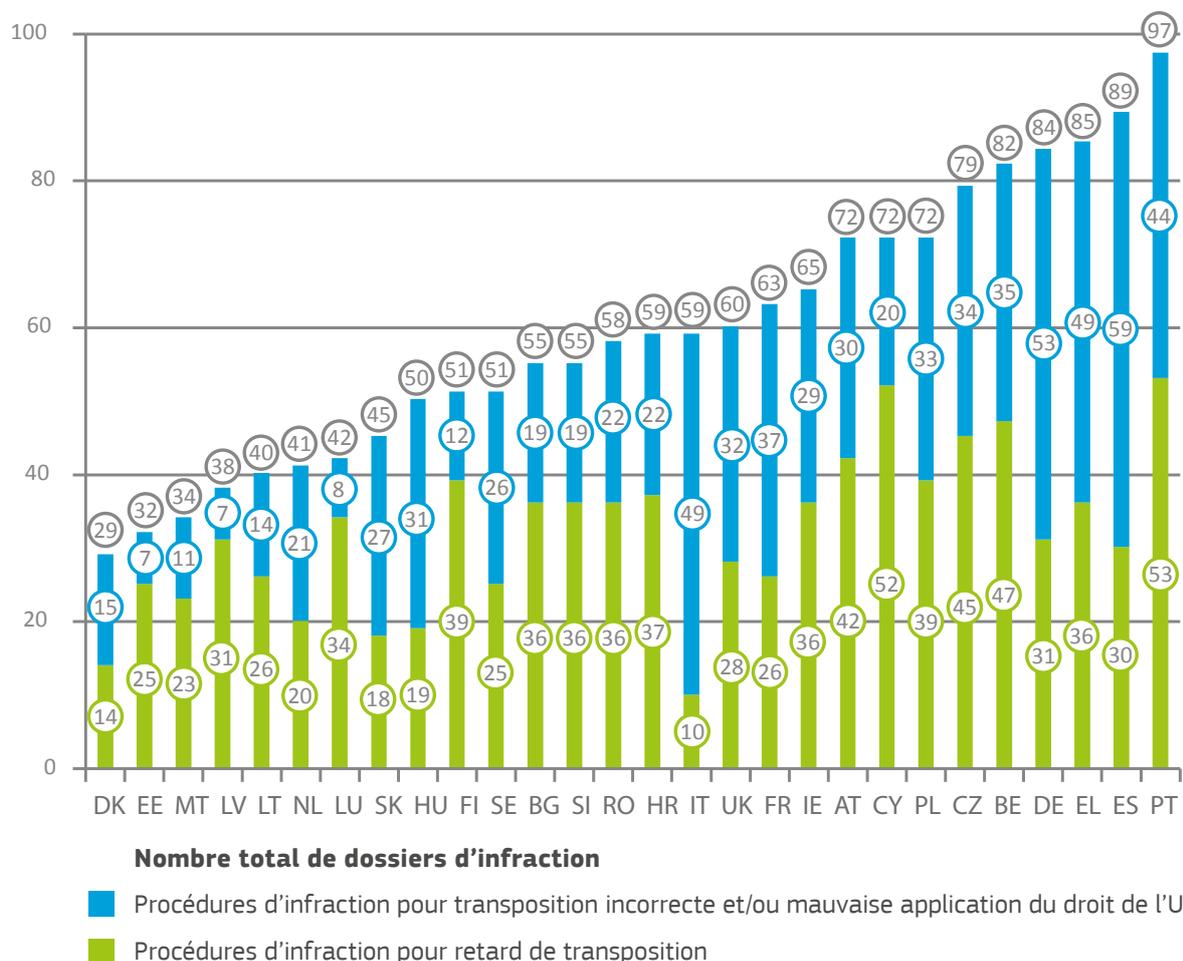
Grâce à des dialogues fructueux avec les États membres, la Commission parvient à régler un nombre important de procédures d'infraction avant de saisir la Cour.



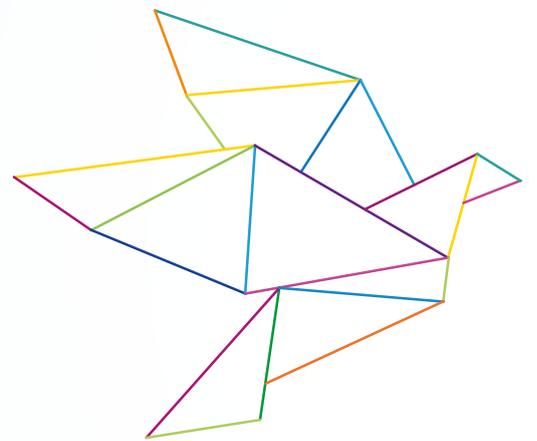
La Commission propose toujours son aide et fait office de médiateur entre les États membres sur des questions relatives à la mise en œuvre du droit de l'UE. Tel a été le cas, plus tôt dans l'année, dans le cadre du différend entre l'Espagne et le Portugal au sujet de la construction d'un site de stockage temporaire de déchets nucléaires à **Almaraz**. En rapprochant des positions parfois très éloignées, la Commission encourage les discussions jusqu'à ce qu'elles aboutissent et que soient dégagées des solutions pragmatiques. La capacité à trouver des compromis fait partie intégrante de l'esprit européen. Elle est primordiale pour le bon fonctionnement de notre Union et le respect de notre droit commun.

L'application effective du droit de l'Union est essentielle pour que les citoyens et les entreprises puissent profiter des avantages que leur confère l'UE. Souvent, lorsqu'un sujet occupe le devant de la scène, qu'il s'agisse des essais relatifs aux émissions des véhicules automobiles, des décharges illégales ou de la sûreté et de la sécurité des transports, la raison est non pas l'absence de législation européenne, mais plutôt le fait que les États membres n'appliquent pas et/ou ne mettent pas en œuvre le droit de l'UE de manière correcte et effective. De même, le marché unique de l'UE demeure l'atout le plus précieux de l'Europe pour ses millions de citoyens et d'entreprises, et la Commission est déterminée à faire en sorte, en contrôlant la mise en œuvre des règles de l'UE, qu'ils profitent chaque jour de la liberté de vivre, de travailler et de faire du commerce partout dans l'Union européenne.

Dossiers d'infraction en cours au 1er septembre 2017



Afin de faciliter une transposition dans les délais impartis, la Commission vient en aide aux États membres en élaborant des plans de mise en œuvre, des sites web spécialisés et des documents d'orientation et en procédant à des échanges de bonnes pratiques dans le cadre des réunions de groupes d'experts.



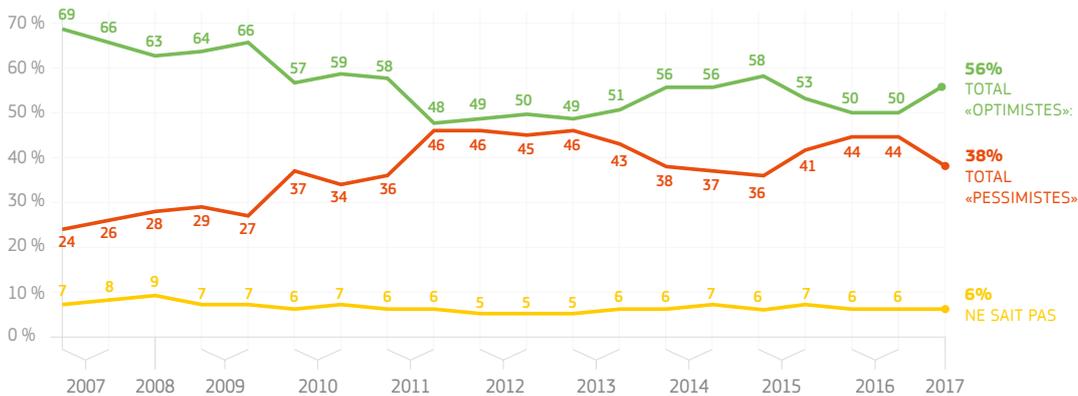
L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017
ÉTAT DE L'OPINION PUBLIQUE DANS L'UE

État de l'opinion publique dans l'UE

Par rapport à l'année dernière, une majorité croissante des Européens sont optimistes quant à l'avenir de l'Union européenne (56 %) et quant à l'état de leur économie nationale (46 %). La confiance dans l'Union européenne s'est également renforcée, se situant à son niveau le plus élevé depuis 2010, et notre monnaie unique, l'euro, jouit du soutien de près des trois quarts de la zone euro, ce qui est son score le plus élevé depuis l'automne 2004. Enfin, 68% des Européens se sentent citoyens de l'UE, soit le pourcentage le plus élevé jamais atteint pour cet indicateur.

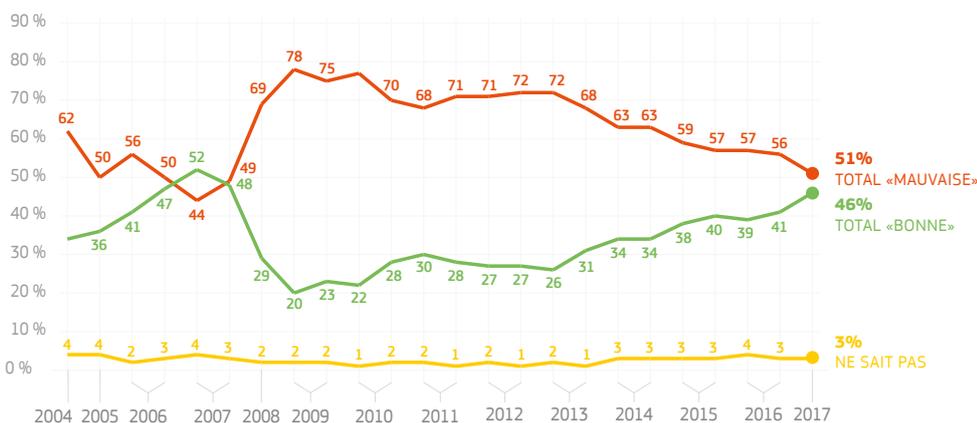
1. Optimisme pour l'avenir de l'UE

Diriez-vous que vous êtes très optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou très pessimiste concernant l'avenir de l'UE?



2. Perception de la situation économique actuelle - tendance

Comment jugez-vous la situation économique actuelle de votre pays?



3. Confiance dans l'UE/les parlements nationaux/les gouvernements nationaux

Je voudrais vous poser une question à propos de la confiance que vous inspirent certaines institutions. Pour chacune des institutions suivantes, pourriez-vous me dire si vous avez plutôt confiance ou plutôt pas confiance en elle.

Réponse: Plutôt confiance

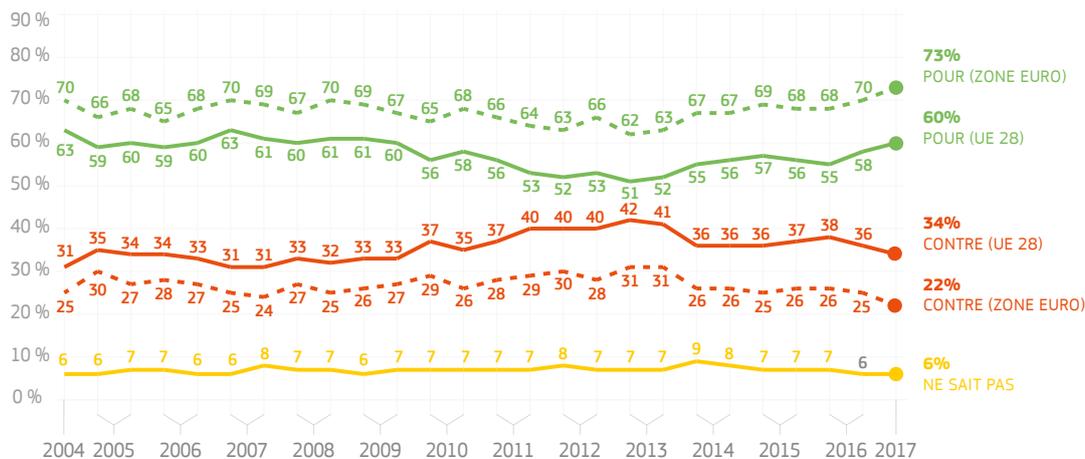


4. Soutien en faveur de l'euro

Quelle est votre opinion sur chacune des propositions suivantes?

Veillez me dire, pour chaque proposition, si vous êtes pour ou si vous êtes contre.

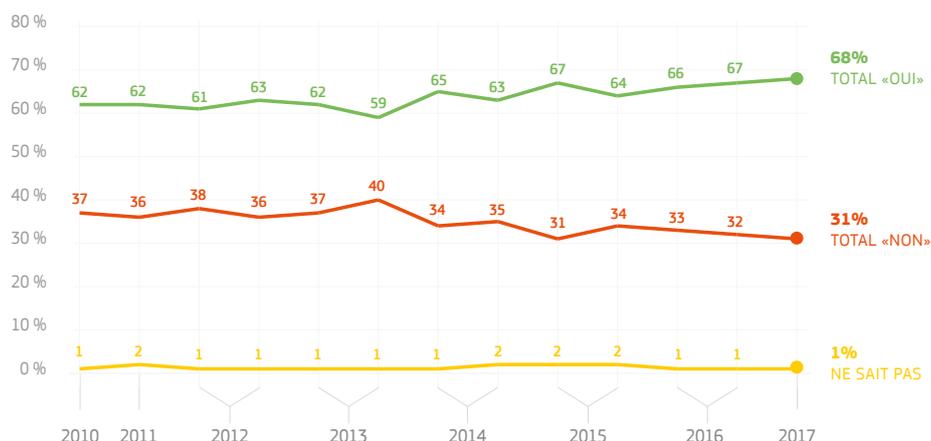
Une Union économique et monétaire européenne avec une monnaie unique, l'euro



5. Sentiment d'être citoyen(ne) de l'UE

Pour chacune des propositions suivantes, dites-moi dans quelle mesure elle correspond ou pas à votre opinion.

Vous vous sentez citoyen(ne) de l'UE



Yellow horizontal line

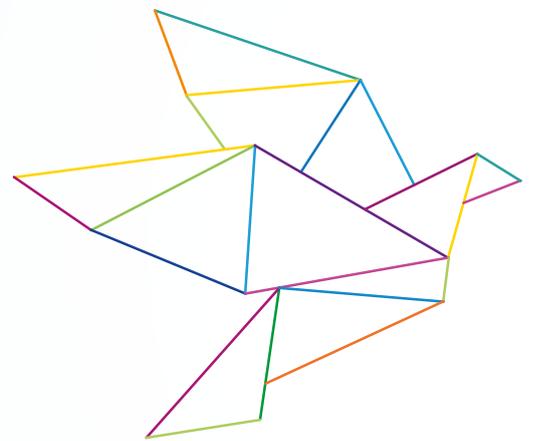
Blue horizontal line

Orange horizontal line

Blue horizontal line

Green horizontal line

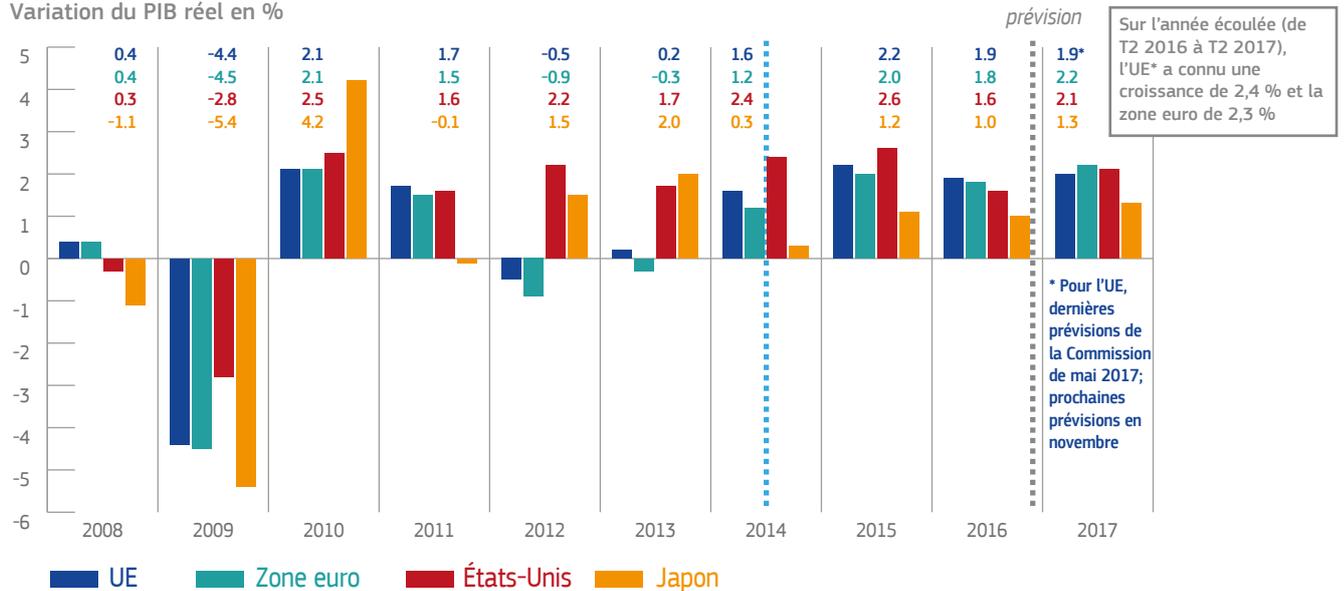
Purple horizontal line



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017
AMÉLIORATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

PIB: se redresse progressivement et connaît une croissance de plus de 2 %, plus rapide que celle des États-Unis et du Japon

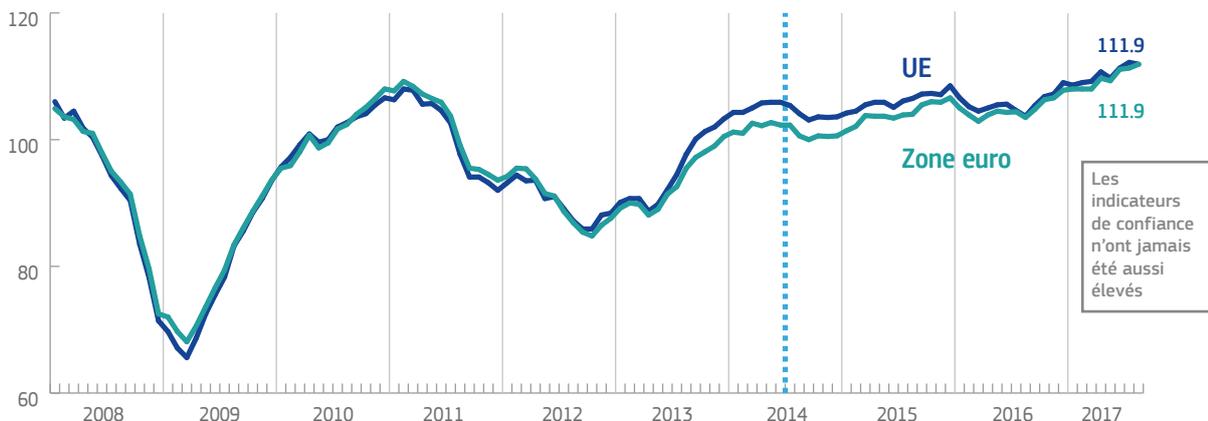
Variation du PIB réel en %



..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: Commission européenne, sauf 2017: données les plus récentes du FMI pour les États-Unis et le Japon, de la BCE pour la zone euro

Indicateur du climat économique: atteint un niveau historiquement élevé dans l'UE et la zone euro

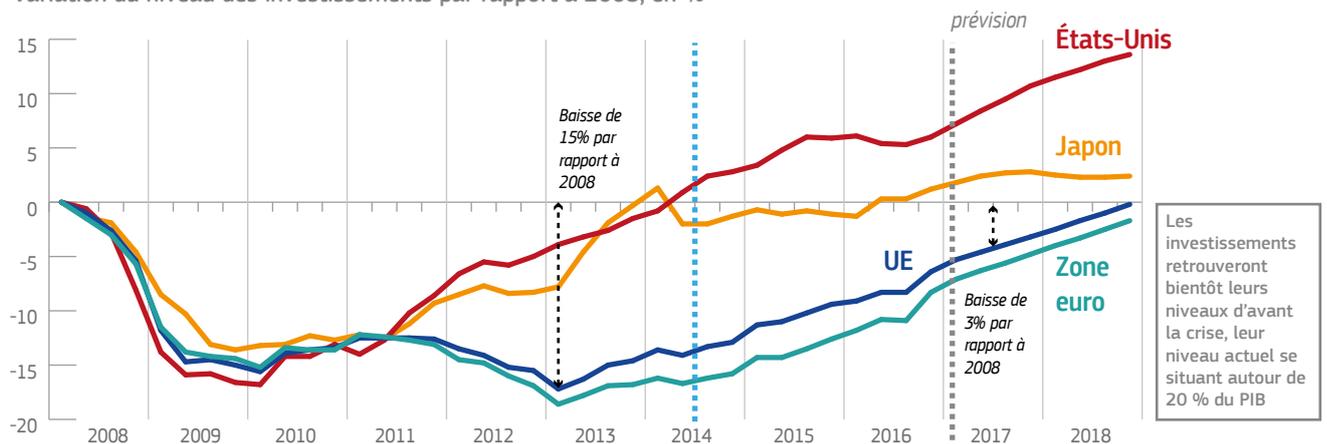


..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: Commission européenne. L'indicateur du climat économique est la résultante de plusieurs indicateurs de confiance sectoriels.

Investissements: connaissent une reprise après un effondrement majeur

Variation du niveau des investissements par rapport à 2008, en %

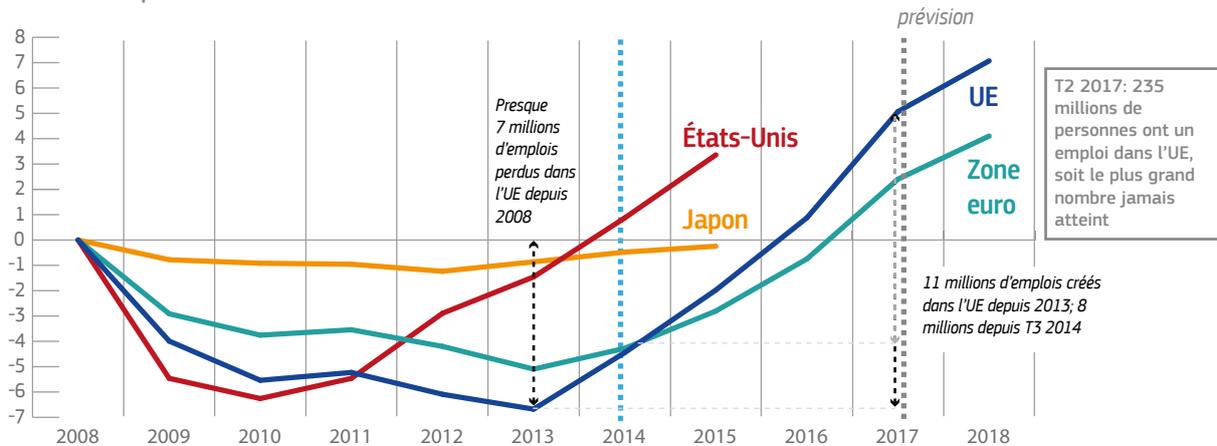


..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: Commission européenne

Création d'emplois: près de 8 millions d'emplois créés depuis l'entrée en fonction de la présente Commission

en millions de personnes

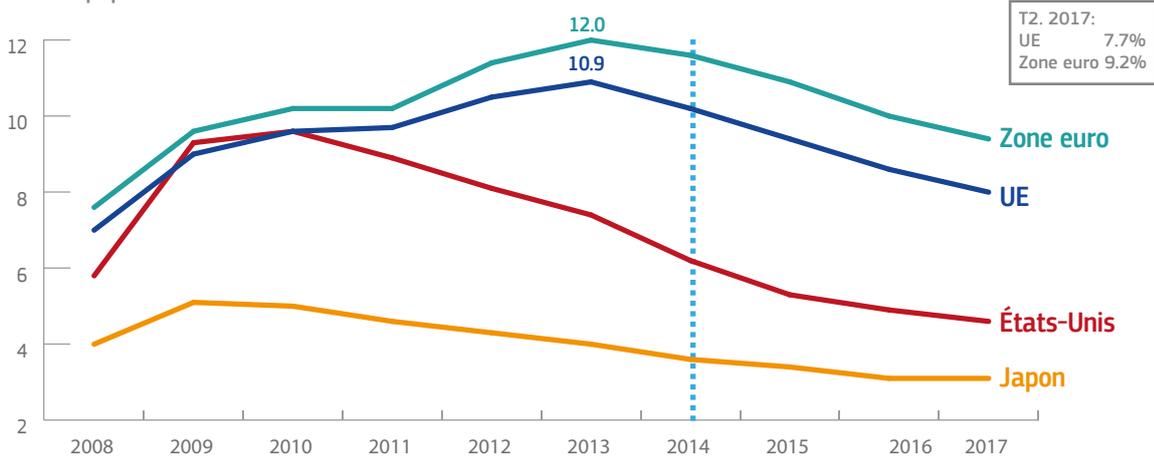


..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: Commission européenne

Chômage: se situe au niveau le plus bas depuis 9 ans mais reste trop élevé

% de la population active

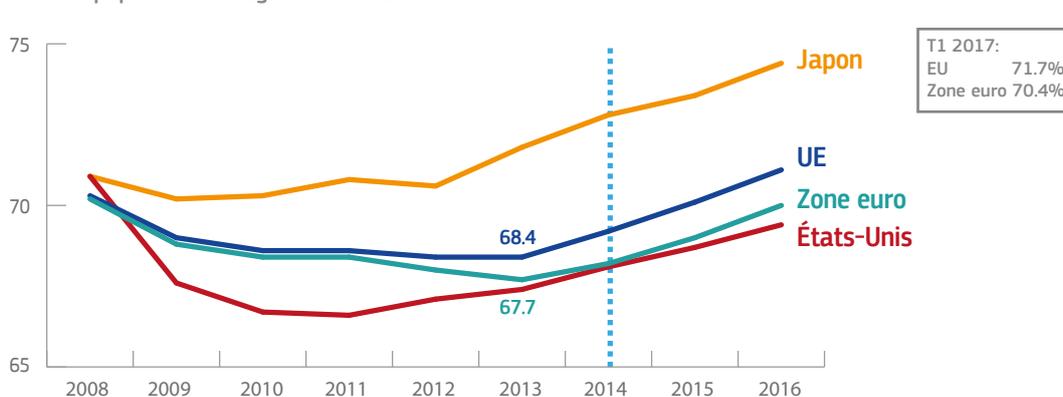


..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: Commission européenne

Taux d'emploi: en hausse continue malgré les années de crise

% de la population en âge de travailler

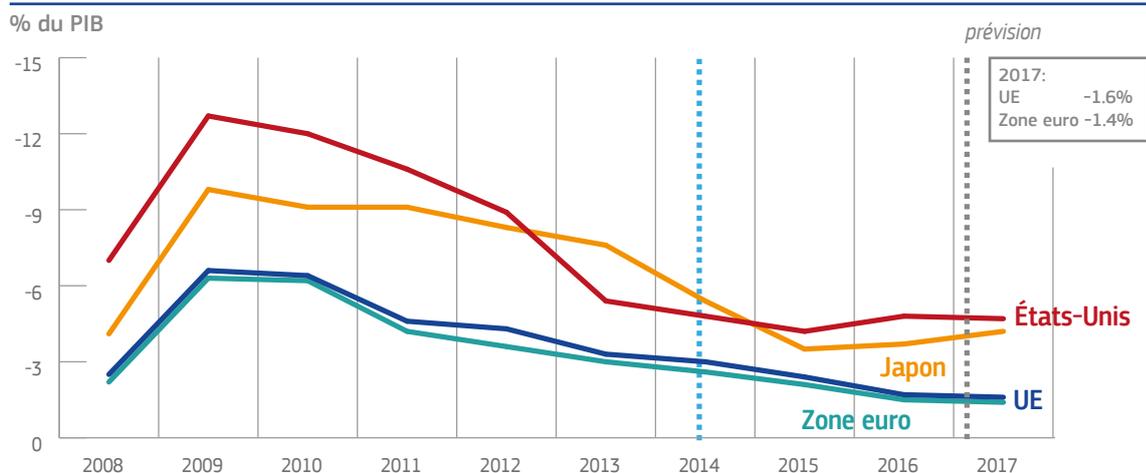


..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: Commission européenne et OCDE

Les données concernant les États-Unis et le Japon portent sur les 15-64 ans, alors que pour l'UE, elles portent sur les 20-64 ans

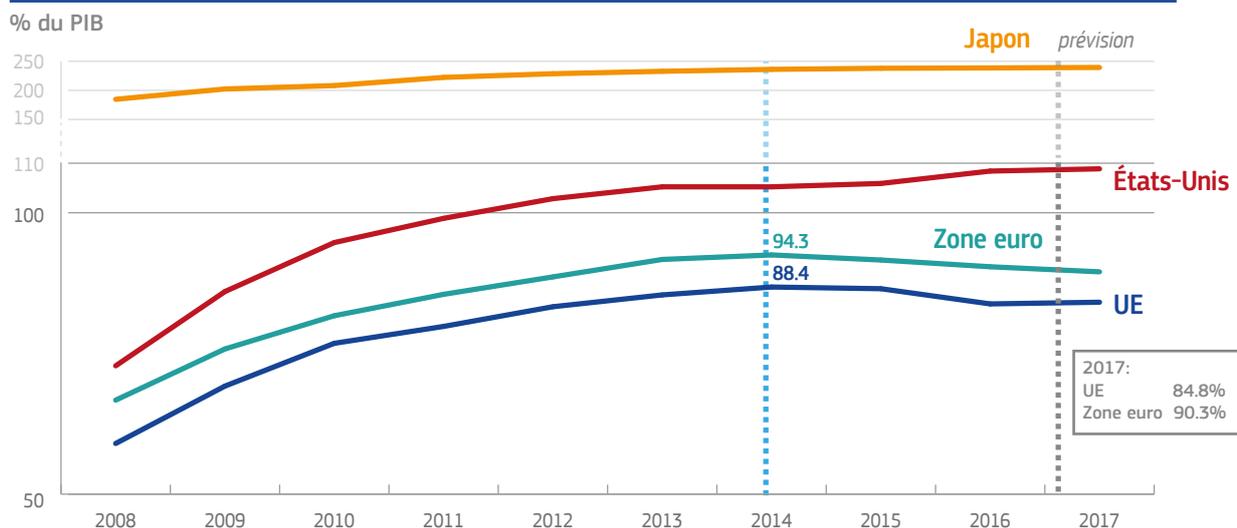
Déficit public: est passé de plus de 6 % à 1.4% en quelques années à peine dans la zone euro



..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: Commission européenne

Dettes des administrations publiques: commence à se réduire lentement après avoir atteint un sommet

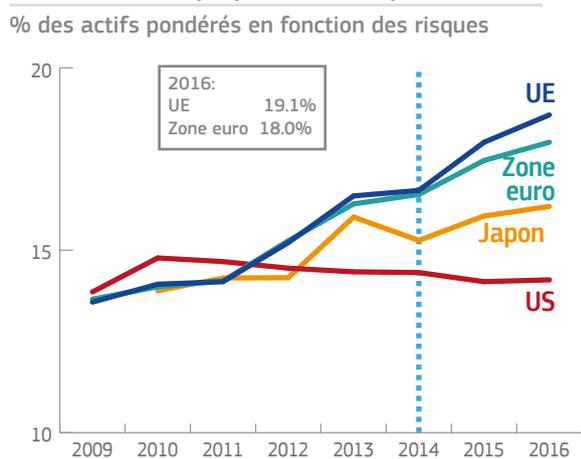


..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: Commission européenne

Situation du secteur bancaire: en amélioration, mais les séquelles de la crise se font toujours sentir

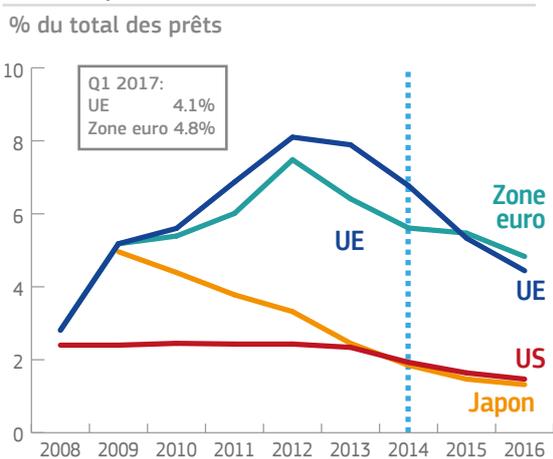
Ratios de fonds propres des banques



..... élection du président Juncker par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen

Source: FMI et calculs de la Commission européenne

Prêts improductifs



Source: Banque mondiale

PRINCIPALES DONNÉES ÉCONOMIQUES POUR LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

AMÉLIORATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

	Croissance du PIB (%)		Climat économique (indice)		Investissements (en % du PIB)		Nombre de personnes ayant un emploi (en millions)		Taux de chômage (en %)		Taux d'emploi (en %)		Déficit public (en % du PIB)		Dettes des administrations publiques (en % du PIB)		Ratios de fonds propres totaux des banques		Prêts improductifs	
	Sur l'année écoulée (de T2 2016 à T2 2017)	Sur les 3 dernières années (moyenne annuelle de T2 2014 à T2 2017)	Août 2017	Variation depuis juin 2014	2016	Variation depuis 2014	T2 2017	Variation depuis T3 2014	T2 2017	Variation depuis T3 2014	T1 2017	Variation depuis T3 2014	2017	Variation depuis 2014 ²	2017	Variation depuis 2014	2016	Variation depuis 2014	T1 2017	Variation depuis T2 2014
UE29	2,4	2,0	111,9	9,6	19,8	0,4	235,4	8,0	-2,4	71,7	2,3	-1,6	1,4	84,8	-3,6	19,1	2,1	4,1	-0,7	
EA19*	2,3	1,8	111,9	6,0	20,2	0,6	155,6	5,6	-2,3	70,4	2,1	-1,4	1,2	90,3	-4,0	18,0	1,4	4,8	-1	
BE	1,5	1,4	103,8	0,2	23,0	0,1	4,7	0,1	7,6*	67,8	0,7	-1,9	1,2	105,6	-1,1	18,5	0,9	2,8	-2,7	
BG	3,6	3,1	109,0	7,0	19,1	-2,0	3,5	0,0	6,0	69,2	3,8	-0,4	5,1	26,8	-0,2	22,2	0,2	14,3	1,3	
CZ	4,7	3,7	107,9	6,1	25,0	-0,1	5,3	0,2	3,0	77,9	4,2	0,3	2,2	36,2	-6,0	16,7	-0,3	8,6	***	
DK	2,7	1,8	104,3	1,2	20,1	0,9	2,9	0,1	5,7	76,3	0,0	-1,3	-2,7	36,7	-7,3	20,7	2,5	3,3	-0,3	
DE	2,1	1,7	111,9	6,1	20,0	0,0	44,2	1,5	3,8	78,7	0,9	0,5	0,2	65,8	-9,1	18,8	0,8	1,7	-0,2	
EE	5,2	2,6	106,7	8,1	22,3	-2,1	0,6	0,0	6,5	78,7	4,8	-0,3	-1,0	9,5	-1,2	31,8	-3,8	6,2	-7,3	
IE	6,6 ¹	12,9 ¹	**	**	31,8	11,0	2,1*	0,1	6,4	71,6	4,3	-0,5	3,2	73,5	-31,8	23,7	1,0	11,8	-10,1	
EL	0,8	0,1	99,0	-6,2	11,4	-0,2	4,1	0,1	21,5	57,0	3,6	-1,2	2,5	178,8	-0,9	16,9	2,9	39,8	1,3	
ES	3,1	2,8	109,3	5,9	19,9	0,8	19,4	1,4	17,3	64,8	4,7	-3,2	2,8	99,2	-1,2	14,8	1,1	4,7	-2,7	
FR	1,7	1,1	110,6	15,6	22,0	0,2	27,9	0,5	9,6	70,5	0,8	-3,0	0,9	96,4	1,5	17,6	1,2	3,2	-1,3	
HR	3,4	1,9	118,4	16,9	20,1	0,7	1,6*	0,0	10,9	61,9	1,8	-1,1	4,3	81,9	-4,7	22,5	0,7	15,9	-2,9	
IT	1,5	0,8	109,1	7,2	17,0	0,3	25,1	0,7	11,6*	62,1	2,1	-2,2	0,8	133,1	1,3	13,8	-0,6	14,6	0,8	
CY	3,5	1,7	110,7	12,3	17,2	5,5	0,4	0,0	11,0	69,7	1,9	0,2	9,0	103,4	-3,7	16,3	0,9	34,4	-18,3	
LV	4,8	2,4	107,3	3,7	18,3	-4,3	0,9	0,0	8,8	73,8	3,6	-0,8	0,8	38,5	-2,4	20,1	0,4	5,5	2,4	
LT	4,0	2,6	109,9	8,5	18,6	0,1	1,4	0,0	7,1	75,5	3,0	-0,4	0,3	42,4	1,9	19,4	-1,9	5,3	-5,8	
LU	3,3*	4,5	114,7	20,6	17,8	-1,1	0,4*	0,0	5,9	70,2	-2,1	0,2	-1,2	22,0	-0,4	24,6	4,4	1,8	***	
HU	3,5	3,0	119,5	5,2	17,8	-4,0	4,5	0,3	3,2	72,8	5,8	-2,3	-0,2	72,6	-3,1	16,4	-0,6	10,4	-4,7	
MT	6,2	6,7	118,7	13,8	23,5	6,3	0,2	0,0	4,1	69,9	2,6	0,5	2,5	55,8	-8,5	16,0	1,3	3,1	-2,3	
NL	3,8	2,2	109,0	8,0	19,9	1,9	9,1	0,3	5,0	77,8	2,3	0,5	2,8	59,8	-8,1	22,4	4,4	2,1	-0,5	
AT	2,9	1,3	110,1	10,6	23,0	0,3	4,4	0,1	5,7*	75,1	0,9	-1,3	1,4	82,8	-1,6	18,0	1,7	3,8	-1,5	
PL	4,4	3,4	103,3	5,1	18,1	-1,6	16,4	0,5	5,1	70,9	4,1	-2,9	0,6	54,6	4,4	17,2	2,5	6	0,2	
PT	2,9	1,6	112,0	7,5	14,9	-0,1	4,8	0,2	9,2	72,2	4,2	-1,8	5,4	128,5	-2,1	13,5	1,1	16,1	6,8	
RO	5,7	4,3	104,9	7,8	22,7	-1,6	8,5	-0,1	5,0	67,7	1,8	-3,5	-2,1	39,3	-0,1	19,7	2,1	7,3	-6	
SI	5,2	3,1	112,0	9,0	17,6	-1,8	1,0	0,1	7,1	72,4	4,6	-1,4	4,0	77,8	-3,1	19,2	1,1	8,9	-11,7	
SK	3,1	3,3	104,0	3,3	20,2	-0,2	2,4	0,1	7,9	71,0	5,0	-1,3	1,4	51,5	-2,1	18,0	0,6	6,2	0,4	
FI	3,0	0,9	110,0	5,6	21,5	0,9	2,5	0,0	8,8	73,6	0,7	-2,2	1,0	65,5	5,3	26,8	4,3	1,1	0	
SE	3,9	3,3	110,6	15,6	24,1	1,0	5,0	0,2	6,7	81,8	1,6	0,4	1,9	39,1	-6,1	23,1	5,7	1	0,5	
UK	1,7	2,3	109,6	-9,5	16,7	0,1	32,1	1,2	4,5*	77,8	1,5	-3,0	2,7	88,6	0,5	20,8	3,5	1,6	-0,1	

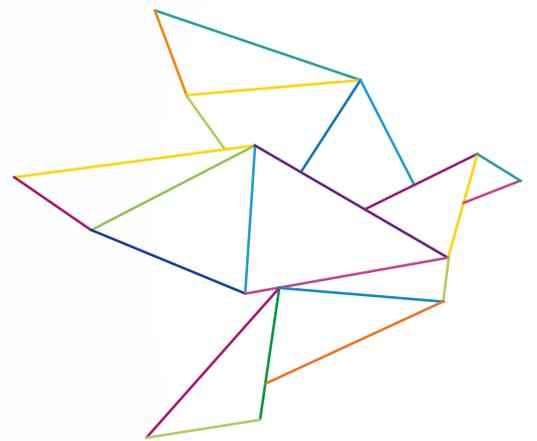
Toutes les variations sont exprimées en points de pourcentage

* données T1 2017

** pas de données disponibles pour l'Irlande, la série des données historiques est insuffisante

*** pas de données disponibles pour T2 2014

¹ données avant fait l'objet d'une importante révision statistique ² le signe + indique une amélioration (réduction du déficit) ■ Zone euro



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

Priorités législatives: état d'avancement

Le 13 décembre 2016, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne se sont mis d'accord sur une **déclaration commune concernant les priorités législatives de l'UE pour 2017**. Ils ont mis en évidence 58 initiatives pour lesquelles un traitement prioritaire dans le cadre du processus législatif est nécessaire pour aider à surmonter les principales difficultés auxquelles est confrontée l'Union européenne dans les domaines économique, environnemental et sociétal. Les trois institutions sont déterminées à les faire notablement progresser et, lorsque cela est possible, à les faire aboutir avant la fin de 2017. Sur les 58 propositions de la Commission, 11 ont déjà été approuvées par le Parlement européen et le Conseil et ont donc été menées à bien. Si les colégislateurs font preuve de volonté politique, 19 initiatives devraient être approuvées d'ici la fin de l'année 2017. En ce qui concerne les 28 propositions restantes, il est peu probable qu'un accord ou des progrès substantiels soient obtenus en 2017. Sur ces propositions en suspens, le Parlement européen et le Conseil ne progressent pas toujours au même rythme, l'un ou l'autre accélérant ou ralentissant le processus. Un engagement politique fort de toutes les institutions de l'UE sera nécessaire pour parvenir à une adoption de ces propositions en 2018.

Présentée et approuvée

14 15 16 20 21 23 24 35 42 43 44

Accord possible en 2017

1 2 3 4 5 6 8 11 22
25 28 29 31 33 36 37 45 46 48

Accord possible en 2018 si engagement politique fort de toutes les institutions de l'UE

7 9 10 12 13 17 18 19 26 27 30 32 34 38
39 40 41 47 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58

	MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
1	Fonds européen pour les investissements stratégiques 2.0	La Commission a présenté cette proposition en décembre 2016. Le Conseil a adopté son mandat de négociation en décembre 2016 et le Parlement en mai 2017. Un certain nombre de trilogues ont eu lieu et si la volonté politique existe, il devrait être possible de parvenir à un accord sur l'adoption de l'acte législatif dans le courant de l'automne.	●	●	●
2	Modernisation des instruments de défense commerciale	Cette proposition est sur la table depuis plus de 4 ans. Le Parlement a adopté son mandat de négociation en avril 2014 et le Conseil plus de 2 ans plus tard, en décembre 2016. Un certain nombre de trilogues ont eu lieu et un accord peut raisonnablement être attendu durant le second semestre de l'année.	●	●	●
3	Économie circulaire: déchets de piles et d'accumulateurs	Pour ce qui concerne cet ensemble de propositions, présenté en 2015, le Conseil était prêt à négocier en mai 2017 et le Parlement en mars 2017. Les trilogues se poursuivront durant l'automne et un accord peut raisonnablement être attendu avant la fin de l'année.	●	●	●
4	Économie circulaire: déchets		●	●	●
5	Économie circulaire: mise en décharge des déchets		●	●	●
6	Économie circulaire: emballages et déchets d'emballages		●	●	●
7	Système européen d'assurance des dépôts	Élément essentiel de l'achèvement de l'union bancaire européenne, cette proposition a été présentée par la Commission en novembre 2015. Bien que les travaux techniques aient progressé, chacun des colégislateurs a éprouvé jusqu'à présent des difficultés pour dégager un consensus interne sur les principales dispositions politiques. Le Parlement entend disposer d'un mandat de négociation pour l'automne, tandis que le calendrier du Conseil reste difficile à prévoir sur ce point.	●	●	●
8	Réforme du règlement sur les exigences de fonds propres	Cette proposition de novembre 2016 a depuis été scindée, pour permettre un examen plus rapide des éléments clés: l'adaptation des règles comptables de l'UE à la norme internationale d'information financière IFRS 9 et la question des grands risques financiers. Le Conseil est désormais prêt à entamer les négociations à ce sujet et le Parlement devrait l'être en septembre. Un accord devrait raisonnablement pouvoir être trouvé cette année.	●	●	●
9	Capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation — Règlement	L'état d'avancement actuel de l'examen, par les colégislateurs, de ces propositions connexes datant de novembre 2016 rend un accord peu probable en 2017. Le Parlement a prévu d'adopter un mandat de négociation au plus tard en décembre et le Conseil n'a pas encore fixé d'échéance.	●	●	●
10	Capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation — Directive		●	●	●

PRÉSENTÉE ET APPROUVÉE ●
 ACCORD POSSIBLE EN 2017 ●

ACCORD POSSIBLE EN 2018 SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

	MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
11	Rang des instruments de dette non garantis dans la hiérarchie en cas d'insolvabilité	Pour ce qui concerne cette proposition, datant de novembre 2016, le Conseil a adopté un mandat de négociation en juin 2017 et le Parlement a intensifié ses travaux en vue de parvenir à un mandat en septembre. Un accord devrait raisonnablement pouvoir être obtenu cette année.	●	●	●
12	Surveillance des établissements de crédit et des entreprises d'investissement: entités exemptées, compagnies financières holding, compagnies financières holding mixtes, rémunération, mesures et pouvoirs de surveillance et mesures de conservation des fonds propres	L'état d'avancement actuel indique qu'il est très peu probable qu'un accord sur cette proposition de novembre 2016 soit envisageable en 2017. Le Parlement a prévu d'adopter un mandat de négociation au plus tard en décembre, tandis que le Conseil n'a pas encore fixé d'échéance.	●	●	●
13	Redressement et résolution des contreparties centrales	L'état d'avancement actuel rend difficile l'obtention en 2017 d'un accord sur cette proposition de novembre 2016. Le Conseil entend adopter, d'ici la fin de l'année, un mandat de négociation en vue de la tenue de trilogues, tandis que le Parlement n'entend faire de même qu'en janvier 2018.	●	●	●
14	Union des marchés des capitaux — Titrisation	Un accord politique a été dégagé sur cette proposition, qui sera formellement adoptée à l'automne.	●	●	●
15	Union des marchés des capitaux — Prospectus	Les colégislateurs ont adopté cette proposition. Un accord politique a été obtenu près d'un an après la présentation de la proposition par la Commission, en novembre 2015.	●	●	●
16	Réexamen du cadre financier pluriannuel, y compris des fonds destinés à l'initiative pour l'emploi des jeunes	La révision du cadre budgétaire de l'UE, faisant suite à la proposition de la Commission de septembre 2016, a fait l'objet d'un accord au cours du premier semestre de 2017 et a été adoptée formellement en juin.	●	●	●
17	Coordination des systèmes de sécurité sociale	Les colégislateurs poursuivent leurs travaux sur cette proposition, que la Commission a présentée en 2016. Les progrès accomplis jusqu'à présent ont été relativement lents et il n'est pas prévu que l'acte législatif soit adopté cette année. Selon le calendrier actuel, les trilogues pourraient commencer durant le deuxième trimestre de 2018.	●	●	●
18	Exigences en matière d'accessibilité applicables à certains produits et services	Cette proposition, présentée par la Commission en 2015, progresse très lentement et ne sera pas adoptée cette année. Selon le calendrier actuel, le Parlement sera prêt à entamer les trilogues en septembre, mais le mandat de négociation du Conseil ne sera probablement pas prêt avant la fin de l'année, au plus tôt.	●	●	●

PRÉSENTÉE ET APPROUVÉE ●

ACCORD POSSIBLE EN 2017 ●

ACCORD POSSIBLE EN 2018 SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

	MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
19	Corps européen de solidarité	Il s'agit de la dernière des propositions législatives figurant dans la déclaration commune à avoir été officiellement présentée par la Commission, en mai 2017. Les calendriers actuels du Parlement et du Conseil indiquent qu'il pourrait n'être possible d'organiser des trilogues qu'en décembre.	●	●	●
20	Système d'entrée/sortie (frontières intelligentes)	Ces propositions connexes — destinées à accélérer, faciliter et renforcer les procédures de vérification aux frontières pour les ressortissants de pays tiers se rendant dans l'UE — ont fait l'objet d'un accord entre les colégislateurs en juin et seront formellement adoptées à l'automne. Le Parlement et le Conseil étaient prêts pour les trilogues un peu moins d'un an après la présentation de la proposition par la Commission et ils sont parvenus à un accord dans les 3 mois suivants.	●	●	●
21	Système d'entrée/sortie (frontières intelligentes — Code frontières Schengen)		●	●	●
22	Système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages	Cette proposition — qui assurera aux États membres une meilleure information sur les ressortissants de pays tiers arrivant en Europe — a été présentée par la Commission en novembre 2016. Le Conseil a approuvé une orientation générale (c'est-à-dire son mandat pour les négociations en trilogue) en juin, tandis que le Parlement devrait le faire en octobre. Il est donc envisageable que cet acte législatif puisse faire l'objet d'un accord cette année.	●	●	●
23	Contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes	Proposée à la fin de 2015, cette mesure importante pour la sécurité et la sûreté des citoyens européens a fait l'objet d'un accord des colégislateurs environ un an plus tard et a été officiellement adoptée en mai 2017.	●	●	●
24	Directive sur le terrorisme	Cette autre mesure importante en matière de sécurité, qui fait en sorte que certains actes terroristes soient érigés en infractions pénales dans tous les États membres, a été proposée par la Commission en décembre 2015 et a fait l'objet d'un accord des colégislateurs moins d'un an plus tard. Elle a été formellement adoptée en mars 2017.	●	●	●
25	Blanchiment des capitaux et financement du terrorisme	En ce qui concerne cette proposition, adoptée par la Commission en 2016, les colégislateurs étaient prêts pour les trilogues dès mars 2017. Les discussions se poursuivront à l'automne et un accord peut raisonnablement être attendu avant la fin de l'année.	●	●	●
26	Système européen d'information sur les casiers judiciaires	La proposition de la Commission, datant de janvier 2016, a pour objet d'accroître l'efficacité de l'échange d'informations concernant les ressortissants de pays tiers. En juin 2017, la Commission a proposé un règlement supplémentaire concernant ces échanges. C'est sur cette base que le Parlement et le Conseil œuvreront à l'adoption d'un mandat de négociation dans les mois à venir.	●	●	●

PRÉSENTÉE ET APPROUVÉE ●
 ACCORD POSSIBLE EN 2017 ●

ACCORD POSSIBLE EN 2018 SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
27	Asile: système de Dublin	●	●	●
28	Agence pour l'asile	●	●	●
29	Asile: Eurodac	●	●	●
30	Conditions d'accueil	●	●	●
31	Conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile	●	●	●
32	Procédure d'asile	●	●	●
33	Entrée et séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi nécessitant des compétences élevées	●	●	●
34	Nouveau cadre pour la réinstallation	●	●	●
35	Plan d'investissement extérieur / Fonds européen pour le développement durable	●	●	●

PRÉSENTÉE ET APPROUVÉE ●
 ACCORD POSSIBLE EN 2017 ●
 ACCORD POSSIBLE EN 2018 SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

	MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
36	Mandat de prêt extérieur de la Banque européenne d'investissement	Ces deux dossiers connexes participent au même effort d'accroissement des investissements en Afrique et dans d'autres régions clés. Très rapidement après la présentation de la proposition par la Commission en septembre dernier, le Conseil a adopté son mandat de négociation, tandis que le Parlement a adopté sa position en avril. Les négociations en trilogue reprendront en septembre, de sorte qu'un accord est envisageable cette année.	●	●	●
37	Banque européenne d'investissement Fonds de garantie relatif aux actions extérieures		●	●	●
38	Réforme des télécommunications code des communications électroniques (+WiFi4EU)	Cette proposition, présentée en septembre 2016, a peu de chances d'être adoptée cette année puisque le Parlement et le Conseil n'ont pas encore adopté leurs positions de négociation. Parallèlement à cette proposition, la Commission a également suivi l'avancement de la proposition WiFi4EU qui, bien que ne figurant pas parmi les priorités de la déclaration commune, est connexe. La proposition WiFi4EU a fait l'objet d'un accord entre les colégislateurs en mai 2017 et devrait être adoptée formellement à l'automne.	●	●	●
39	Réforme des télécommunications: Organe des régulateurs européens des communications électroniques	Cette proposition de réforme de l'organe qui réunit les régulateurs européens des télécommunications progresse selon le même calendrier que le code des communications électroniques (n° 38 ci-dessus), de sorte qu'un accord politique semble improbable avant 2018.	●	●	●
40	Directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique	Sur cette proposition datant de septembre 2016, le Parlement européen et le Conseil devraient être prêts à entamer des négociations en trilogue début décembre, si les calendriers actuels sont respectés. Il est donc peu probable que l'acte législatif soit adopté cette année, mais un accord peut raisonnablement être attendu au premier semestre de 2018.	●	●	●
41	Diffusions en ligne des organismes de radiodiffusion	Datant également de septembre 2016, cette proposition devrait probablement aussi faire l'objet d'un premier trilogue à la fin de 2017, dans le meilleur des cas: le Parlement devrait adopter sa position initiale en octobre, tandis que le Conseil prévoit de le faire à la fin du mois de novembre. L'obtention d'un accord est donc envisageable au premier semestre de 2018.	●	●	●
42	Traité de Marrakech: réforme du droit d'auteur au profit des personnes aveugles et malvoyantes	Ces propositions connexes incorporent dans le droit de l'Union les dispositions du traité de Marrakech, qui vise à rendre les œuvres écrites soumises au droit d'auteur plus aisément accessibles aux aveugles et aux personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. Elles ont été présentées par la Commission en septembre 2016, le Parlement et le Conseil étaient prêts à entamer les négociations en avril 2017 et un accord a été rapidement trouvé. Les actes législatifs seront adoptés en septembre.	●	●	●
43	Traité de Marrakech: exemplaires en format accessible		●	●	●

PRÉSENTÉE ET APPROUVÉE ●
 ACCORD POSSIBLE EN 2017 ●
 ACCORD POSSIBLE EN 2018 SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

ACCORD POSSIBLE EN 2018 SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

	MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
44	Utilisation de la bande de fréquences 470-790 MHz dans l'Union	Cette proposition, qui vise à une utilisation plus efficace de certaines fréquences radio afin de permettre d'améliorer le développement des services mobiles, a été présentée par la Commission en février 2016 et a fait l'objet d'un accord des colégislateurs en décembre 2016. Son adoption formelle a eu lieu en mai 2017.	●	●	●
45	Prévention des blocages géographiques injustifiés	Adoptée par la Commission en mai 2016, cette proposition est actuellement à l'examen dans le cadre des trilogues avec les colégislateurs, qui ont commencé en mai 2017, de sorte qu'un accord peut raisonnablement être attendu avant la fin de l'année.	●	●	●
46	Services de médias audiovisuels	Pour ce qui concerne cette proposition, datant également de mai 2016, les colégislateurs ont tous deux exprimé leurs positions initiales en mai 2017 et des trilogues sont actuellement en cours. Un accord peut donc être attendu avant la fin de l'année.	●	●	●
47	Directive «vie privée et communications électroniques» Règles de protection des données des institutions et organes de l'UE	Ces deux propositions, adoptées par la Commission en janvier 2017, étaient liées dans la déclaration commune car elles ont toutes les deux trait à l'alignement sur le règlement général relatif à la protection des données mais progressent à des rythmes légèrement différents. En ce qui concerne la directive «vie privée et communications électroniques», il y a peu de chance que les trilogues commencent en 2017 puisque le Conseil n'entend parvenir à un mandat de négociation que l'année prochaine. Le Parlement progresse plus rapidement et a l'intention d'arrêter sa position en vue des trilogues en octobre. En ce qui concerne les règles de protection des données des institutions et organes de l'UE, le Conseil a déjà adopté son mandat, de sorte que les trilogues pourront commencer dès que le Parlement sera prêt, c'est-à-dire en octobre selon le calendrier. Il devrait donc être possible de parvenir à un accord à la fin de 2017 ou au début de 2018 si les positions peuvent être conciliées.	●	●	●
48	Directive relative au système d'échange de quotas d'émission	La Commission a proposé des réformes du système d'échange de quotas d'émission en juillet 2015, mais il s'est avéré difficile de trouver un accord sur ce dossier: le Parlement et le Conseil sont parvenus à adopter leurs positions de négociation en février 2017 et des trilogues sont en cours depuis lors. Un accord reste possible cette année.	●	●	●
49	Règlement sur la répartition de l'effort	Ce règlement, également lié au changement climatique, a été proposé par la Commission en juillet 2016. Le Parlement a adopté sa position en vue des trilogues en juin 2017 et le Conseil devrait faire de même en octobre. Les trilogues pourraient alors commencer, un accord étant envisageable en 2017 ou au début de 2018.	●	●	●

PRÉSENTÉE ET APPROUVÉE ●
 ACCORD POSSIBLE EN 2017 ●
 ACCORD POSSIBLE EN 2018 SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

	MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
50	Émissions et absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie	Cette proposition a été présentée par la Commission en juillet 2016 et son calendrier est similaire à celui de la proposition sur la répartition de l'effort (n° 49). Le Parlement devrait confirmer son mandat de négociation en septembre et le Conseil en octobre.	●	●	●
51	Efficacité énergétique	Ces deux mesures en matière d'efficacité énergétique ont été proposées par la Commission en novembre 2016. Dans les deux cas, le Conseil a arrêté sa position en vue des trilogues en juin 2017 mais le Parlement européen devrait adopter sa position seulement en novembre. Cela ne laissera pas beaucoup de temps pour les trilogues, mais ceux-ci pourraient être engagés, ce qui permettrait peut-être d'ouvrir la voie à un accord au cours du premier semestre de 2018.	●	●	●
52	Performance énergétique des bâtiments		●	●	●
53	Règles communes pour le marché intérieur de l'électricité (directive)	En ce qui concerne la série de propositions relatives à l'union de l'énergie, toutes présentées par la Commission en novembre 2016, aucun accord n'est envisageable cette année, étant donné que les colégislateurs ne devraient adopter leurs mandats respectifs pour les trilogues que durant les dernières semaines de 2017.	●	●	●
54	Marché intérieur de l'électricité (règlement)		●	●	●
55	Agence de coopération des régulateurs de l'énergie		●	●	●
56	Préparation aux risques dans le secteur de l'électricité		●	●	●
57	Énergie produite à partir de sources renouvelables		●	●	●
58	Gouvernance de l'union de l'énergie		●	●	●

PRÉSENTÉE ET APPROUVÉE ●

ACCORD POSSIBLE EN 2017 ●

ACCORD POSSIBLE EN 2018 SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

Yellow horizontal line

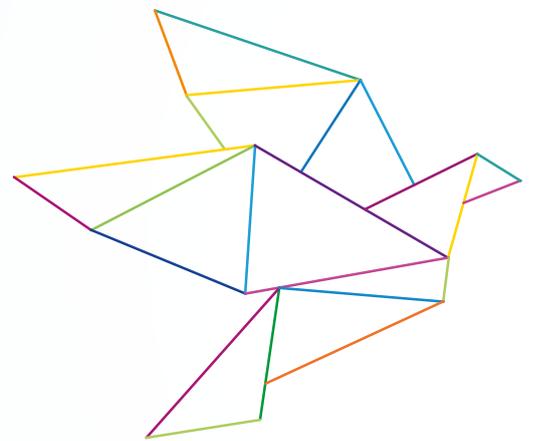
Blue horizontal line

Orange horizontal line

Blue horizontal line

Green horizontal line

Purple horizontal line



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ : UN AN APRÈS

Corps européen de Solidarité: un an après

Le Corps européen de Solidarité a été annoncé par le Président Juncker lors de son discours sur l'Etat de l'Union 2016 devant le Parlement européen.

Depuis le lancement du Corps européen de Solidarité, le 7 décembre 2016:

- **36 294** jeunes de tous les États membres **se sont inscrits**
- **1 500** jeunes **ont obtenu un placement** dans quelque 950 organisations

Pour la fin de l'année 2017, un an après l'ouverture de l'outil d'inscription en ligne, 3 600 placements sont attendus.

Le Corps européen de Solidarité en action: apporter de l'aide là où elle est la plus nécessaire

En août 2017, 16 volontaires du Corps européen de Solidarité sont arrivés dans la ville italienne de Norcia, l'une des plus durement touchées par plusieurs tremblements de terre violents entre août 2016 et janvier 2017. Ils participent aux efforts en cours pour réparer les dommages et reconstruire les services sociaux pour la communauté locale. Au total, d'ici 2020, **230 volontaires** auront été déployés dans les régions italiennes victimes de séismes.

Le Corps européen de Solidarité a pour but de témoigner de la solidarité à ceux qui en ont le plus besoin après des événements dramatiques comme des catastrophes naturelles, mais aussi de venir en aide aux personnes les plus vulnérables dans nos sociétés.



Ainsi, Aaron, des Pays-Bas, est déployé à Berlin, où il est volontaire dans une école et un centre de jour pour **enseigner aux réfugiés syriens** et créer avec eux des projets de théâtre afin de les aider à s'insérer dans la société.



Denisa, de Roumanie, et Andrew, d'Irlande, sont affectés à Rotterdam, où ils **organisent des activités pour des jeunes de milieux défavorisés**, y compris des activités culturelles, ludiques et sportives destinées à des enfants présentant des besoins particuliers.



Et Theodoros, de Grèce, est volontaire à Stuttgart, où il contribue à **améliorer les chances des jeunes** de la région du Danube de trouver un emploi qui correspond bien à leurs compétences et aux études qu'ils ont effectuées.





Plus qu'un engagement volontaire

Dès le départ, le Corps européen de Solidarité a été plus qu'un engagement volontaire. Il vise également à créer des opportunités pour les jeunes afin qu'ils développent leurs compétences et améliorent leurs perspectives futures sur le marché du travail via **un emploi ou un stage**. D'ici mars 2019, jusqu'à **6 000 jeunes** bénéficieront d'un emploi ou d'un stage en rapport avec la solidarité.

100 000 placements d'ici 2020

L'objectif à atteindre est que 100 000 jeunes participent au Corps européen de Solidarité. Pour réaliser cette ambition, la Commission a proposé en mai 2017 de doter le Corps d'un **budget de plus de 340 millions d'euros** sur les trois années à venir, et d'étendre les types d'activités sur lesquels il porte.

Les jeunes qui se sont inscrits sont tenus informés par des bulletins d'information réguliers. Des modules de formation en ligne sont également disponibles pour les jeunes qui attendent un placement, afin d'accroître leurs chances d'en trouver un ou de se préparer.



HISTORIQUE DU CORPS DE SOLIDARITÉ

**14 septembre
2016**

le Président Juncker annonce la création d'un Corps européen de Solidarité lors de son discours sur l'État de l'Union 2016 devant le Parlement européen

**7 décembre
2016**

le Corps européen de Solidarité est lancé

**8 mars
2017**

la mise en relation des jeunes avec des organisations débute

**20 mars
2017**

le premier membre du Corps européen de Solidarité entame son placement

**30 mai
2017**

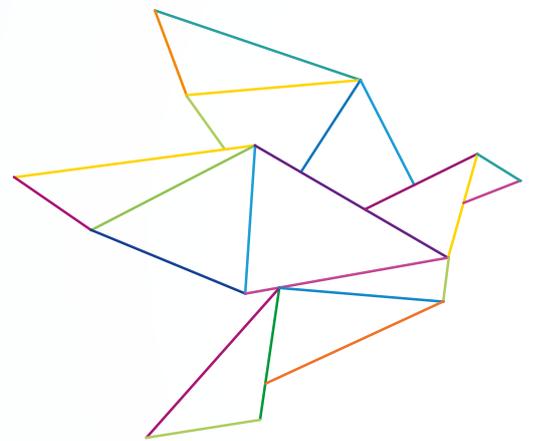
la Commission propose plus de 340 millions d'Euros pour le Corps européen de Solidarité

**17 août
2017**

les premiers volontaires du Corps européen de Solidarité arrivent à Norcia, en Italie

Fin 2017

Adoption attendue de la proposition visant à renforcer le Corps européen de Solidarité, comme indiqué dans la Déclaration commune du Parlement européen, du Conseil et de la Commission du 13 décembre 2016

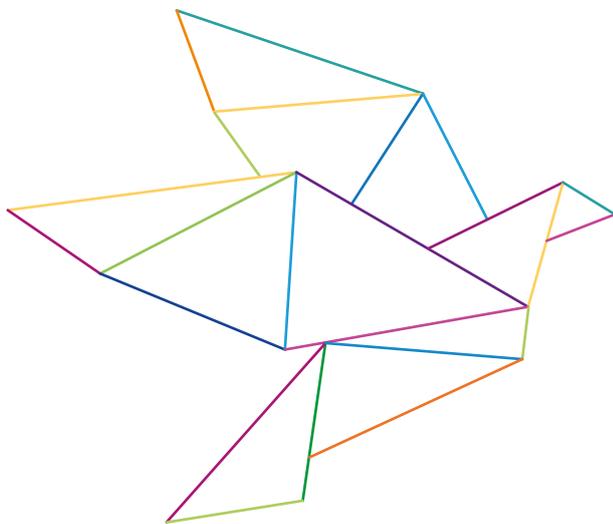


ÉTAT DE L'UNION 2017

VISITES AUX PARLEMENTS NATIONAUX

Visites de membres de la Commission aux parlements nationaux et réunions avec leurs membres depuis le début du mandat

1^{er} novembre 2014 - 12 septembre 2017 ⁽¹⁾

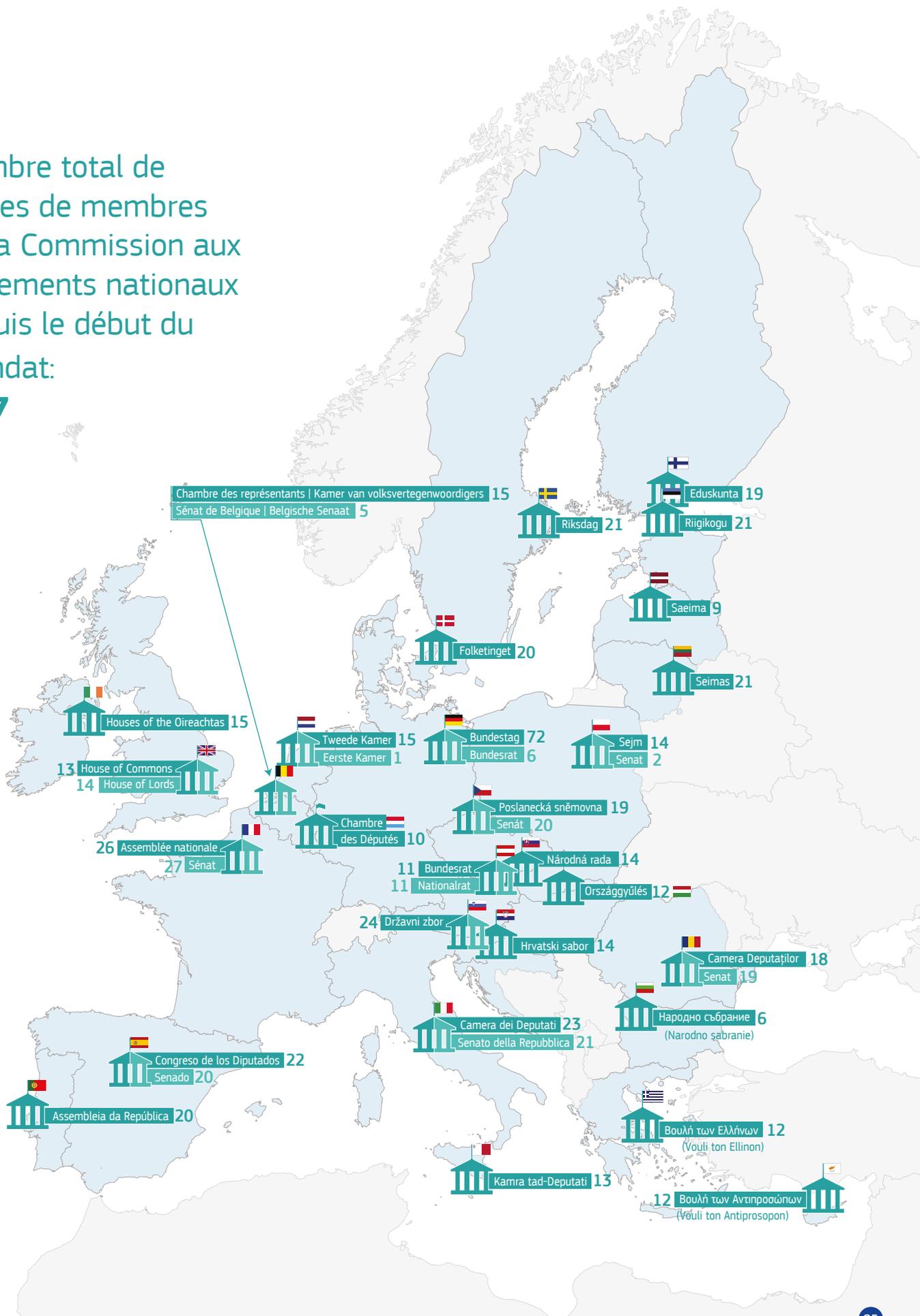


⁽¹⁾ https://ec.europa.eu/info/annual-reports-relations-national-parliaments_fr



Nombre total de visites de membres de la Commission aux parlements nationaux depuis le début du mandat:

657



Yellow horizontal line

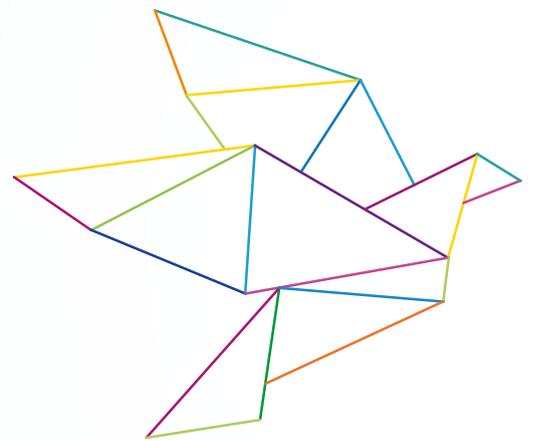
Blue horizontal line

Orange horizontal line

Blue horizontal line

Green horizontal line

Purple horizontal line

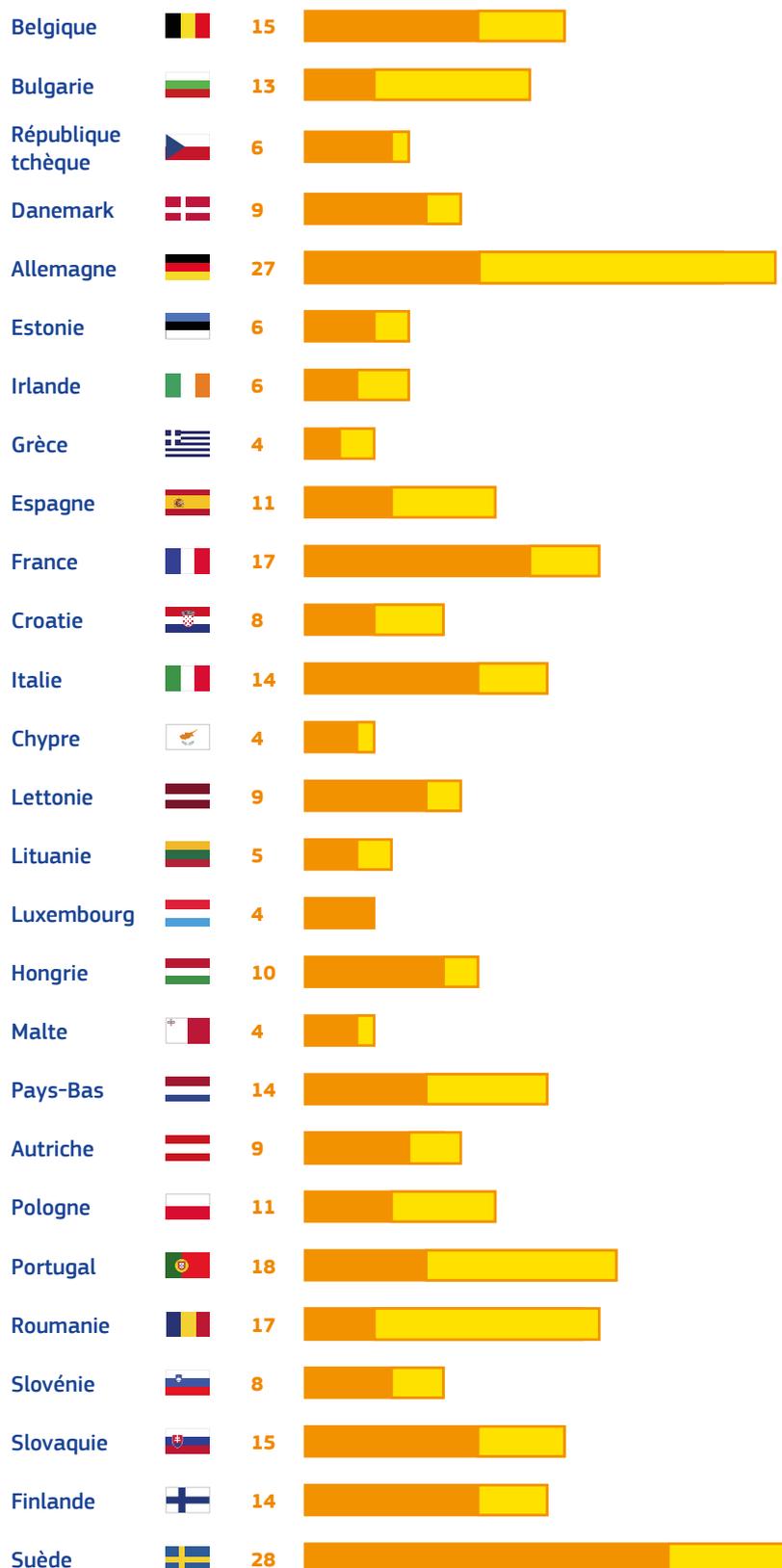


L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

DIALOGUES AVEC LES CITOYENS

Nombre total de dialogues avec les citoyens par État membre depuis le début du mandat de la Commission Juncker

■ Depuis le début de ce mandat ■ Sur l'avenir de l'Europe, depuis mars 2017



Nombre total de dialogues avec les citoyens

312 dialogues avec les citoyens depuis le début du mandat de la Commission Juncker

Dans **145** villes (dans 27 États membres) partout dans l'Union, de Funchal à Rēzekne et de Rovaniemi à Nicosie

Dialogues avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe (depuis mars 2017)

129 dialogues avec les citoyens en présence du président Juncker, de membres de la Commission et de hauts fonctionnaires de la Commission

Dans plus de **80** villes dans **27** États membres, dont toutes les capitales, mais surtout dans des villes des différentes régions d'Europe

Ayant attiré près de **21 000** personnes dans des mairies, sur des places, dans des musées et des théâtres — **144 000** personnes lors de six dialogues avec les citoyens en direct sur Facebook.

Les débats sur l'avenir de l'Europe ont potentiellement touché **34 millions** de personnes grâce à la couverture médiatique et sur les médias sociaux.

La Commission Juncker



Jean Claude Juncker

Président de la Commission européenne



Frans Timmermans

Premier vice-président de la Commission européenne



Federica Mogherini

Vice-présidente de la Commission européenne



Andrus Ansip

Vice-président de la Commission européenne



Maroš Šefčovič

Vice-président de la Commission européenne



Valdis Dombrovskis

Vice-président de la Commission européenne



Jyrki Katainen

Vice-président de la Commission européenne



Günther H. Oettinger

Budget et Ressources humaines



Johannes Hahn

Politique de voisinage et Négociations d'élargissement



Cecilia Malmström

Commerce



Neven Mimica

Coopération internationale et Développement



Miguel Arias Cañete

Action pour le climat et Énergie



Karmenu Vella

Environnement, Affaires maritimes et Pêche



Vytenis Andriukaitis

Santé et Sécurité alimentaire



Dimitris Avramopoulos

Migration, Affaires intérieures et Citoyenneté



Marianne Thyssen

Emploi, Affaires sociales, Compétences et Mobilité des travailleurs



Pierre Moscovici

Affaires économiques et financières, Fiscalité et Union douanière



Christos Stylianides

Aide humanitaire et Gestion des crises



Phil Hogan

Agriculture et développement rural



Violeta Bulc

Transports



Elżbieta Bieńkowska

Marché intérieur, Industrie, Entrepreneuriat et PME



Věra Jourová

Justice, Consommateurs et Egalités des genres



Tibor Navracsics

Education, Culture, Jeunesse et Sport



Corina Crețu

Politique régionale



Margrethe Vestager

Concurrence



Carlos Moedas

Recherche, Science et Innovation



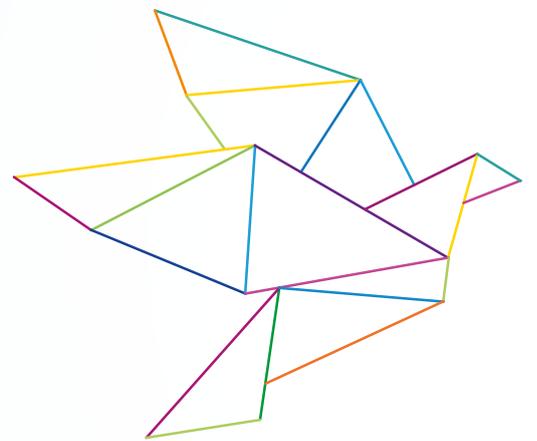
Julian King

Union de la Sécurité



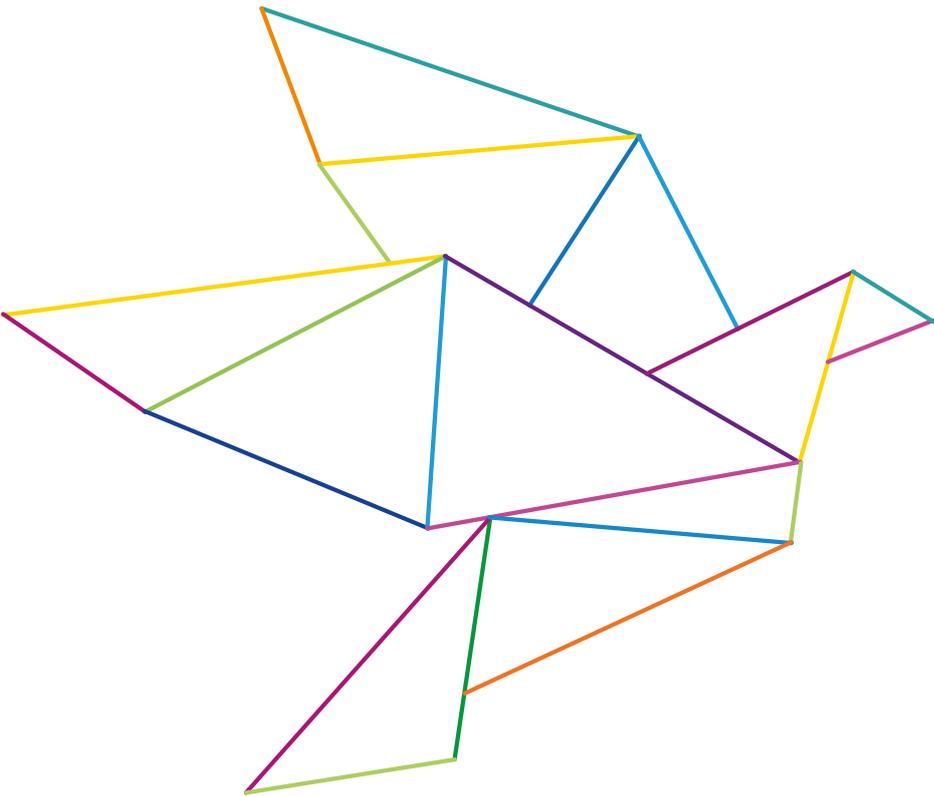
Mariya Gabriel

Économie et société numériques



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017

LETTRE SUR LA FEUILLE DE ROUTE POUR UNE EUROPE PLUS UNIE,
PLUS FORTE ET PLUS DÉMOCRATIQUE



Strasbourg, le 13 septembre

Monsieur le Président Tajani,
Monsieur le Président Tusk,
Monsieur le Premier ministre Ratas,
Monsieur le Premier ministre Borissov,
Monsieur le Chancelier Kern,
Monsieur le Président Iohannis,

J'ai prononcé aujourd'hui le discours sur l'état de l'Union 2017 devant le Parlement européen. Dans ce discours, j'ai exposé mes intentions concernant le programme de travail des institutions de l'UE pour les mois à venir. J'ai également examiné l'avenir à moyen et long terme de notre Union.

Comme vous vous en souvenez, la Commission a présenté, en mars dernier, le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, qui exposait en cinq scénarios ce à quoi l'Europe pourrait ressembler en 2025. Trois semaines plus tard, les dirigeants de l'UE27 se réunissaient pour célébrer le 60e anniversaire des traités de Rome et réaffirmer leur engagement les uns envers les autres et envers l'Union. Vous y étiez tous présents comme moi et nous avons signé la déclaration par laquelle nous sommes convenus de «renforcer l'Union européenne et de la rendre plus résiliente, en faisant preuve, entre nous, d'une unité encore plus forte.»

Pour soutenir cette unité et combler l'écart entre ce que les Européens attendent de nous et ce que nous sommes en mesure de leur apporter, je suis convaincu que nous devons profiter de la fenêtre d'opportunité qui s'ouvre aujourd'hui à nous et engager une réforme plus large de notre Union. Afin de guider cette réforme et de stimuler le débat, j'ai présenté, dans le discours que j'ai prononcé ce jour, une feuille de route concrète pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique.

Je souhaite qu'ensemble nous travaillions à ce que cette feuille de route soit examinée et actualisée avec le concours de l'ensemble des 27 chefs d'État ou de gouvernement, de toutes les institutions de l'UE et des parlements nationaux de nos États membres. Je soutiens l'idée du Président Macron d'organiser des conventions démocratiques dans toute l'Europe en 2018, afin d'accompagner cet important travail sur notre avenir commun. Ces conventions démocratiques pourraient tirer parti de l'expérience acquise par la Commission à l'occasion de l'organisation de plus de 300 dialogues avec les citoyens au cours des trois dernières années.

Je serais heureux qu'un premier échange de vues sur l'avenir de l'Europe et sur cette feuille de route concrète ait lieu lors de notre dîner informel à Tallinn, le 28 septembre prochain. D'autres réunions à 27, organisées en 2018 et 2019, offriraient de bonnes occasions pour poursuivre l'approfondissement de notre œuvre commune.

Je me réjouis à la perspective de travailler avec vous pour donner corps à cette ambitieuse feuille de route. L'Europe doit prendre son avenir en mains. C'est maintenant qu'il faut agir, j'en suis convaincu.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, Messieurs les Premiers ministres, Monsieur le Chancelier, l'expression de ma haute considération.



Jean-Claude Juncker

Feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique

Ces douze derniers mois ont été difficiles pour les citoyens européens. Les institutions de l'UE et les États membres ont dû travailler d'arrache-pied et faire preuve d'initiative politique.

Afin de maintenir le projet européen sur la bonne voie, le discours du président Juncker sur l'état de l'Union du 14 septembre 2016 a présenté un programme d'action positif pour une **Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend**. Ce message a été bien accueilli par le Parlement européen ainsi que par les dirigeants de l'UE27 au sommet de Bratislava. Les travaux concernant ce programme d'action positif se sont poursuivis avec le **Livre blanc de la Commission sur l'avenir de l'Europe**, publié le 1^{er} mars 2017. Suivi d'une série de documents de réflexion, ce livre blanc a marqué le début d'un débat opportun sur l'avenir.

Il est temps à présent de passer de la réflexion à des propositions concrètes sur l'avenir de l'Europe. Aussi la Commission présente-t-elle une **Feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique**.

Sept 2017



13/09 **Discours du président Juncker sur l'état de l'Union**



28/09 Dîner informel des chefs d'État ou de gouvernement de l'UE sur l'**avenir de l'Europe** à Tallinn (Estonie)

Oct



19-20/12 Conseil européen / Réunion de l'UE27

Nov



17/11 **Sommet social** à Göteborg (Suède)

Déc



06/12 **Propositions de train de mesures sur l'Union économique et monétaire**

- Transformation du mécanisme européen de stabilité en un Fonds monétaire européen
- Création d'une ligne budgétaire consacrée à la zone euro dans le budget de l'Union avec quatre fonctions d'appui: (1) aide aux réformes structurelles, (2) fonction de stabilisation, (3) soutien de l'union bancaire, et (4) instrument de convergence destiné à apporter une aide de préadhésion aux États membres n'appartenant pas à la zone euro
- Intégration de la substance du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire dans le droit de l'Union
- Création d'une double fonction de ministre de l'économie et des finances

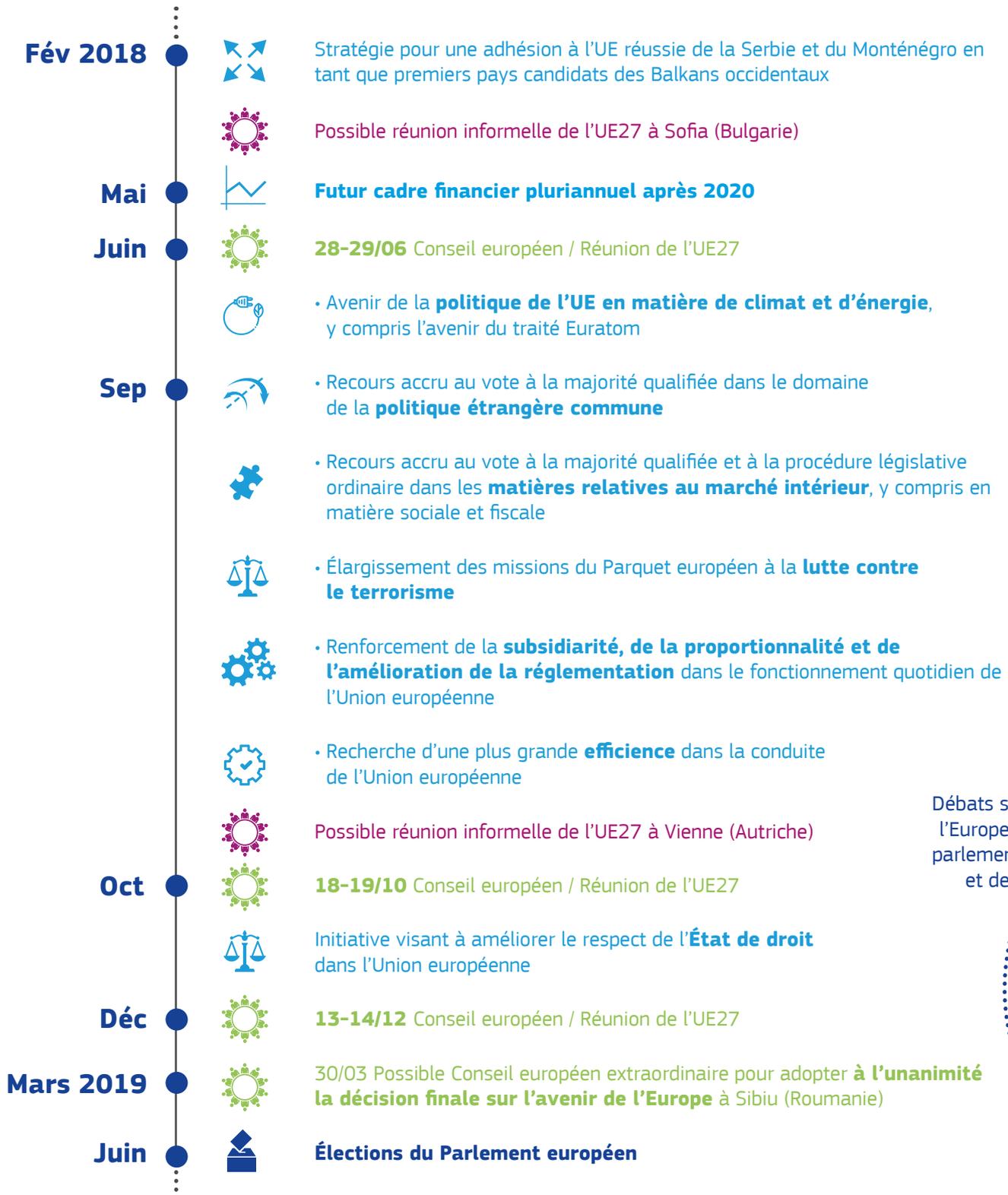


14-15/12 Conseil européen / Réunion de l'UE27

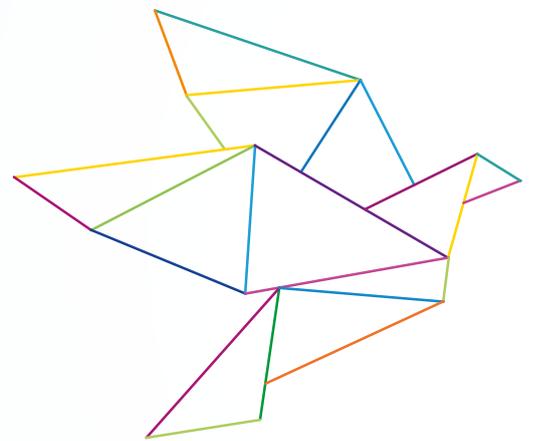


Sommet de la zone euro en décembre (date à déterminer)

Débats sur l'avenir de l'Europe au sein des parlements, des villes et des régions



Débats sur l'avenir de l'Europe au sein des parlements, des villes et des régions



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2017
DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION 2017

INTRODUCTION – DES VENTS FAVORABLES

M. le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Parlement européen,

Lorsque je me suis présenté devant vous l'an dernier à la même période, ma tâche était, d'une certaine façon, plus facile.

Il était clair pour tout le monde que l'état de notre Union était pour le moins préoccupant.

L'Europe comptait ses blessures et ses égratignures, après une année qui l'avait ébranlée jusque dans ses fondements.

Nous n'avions le choix qu'entre deux possibilités. Soit se rassembler autour d'un programme européen positif, soit se replier chacun sur soi en ignorant les autres.

Face à ce choix, j'ai plaidé pour l'unité.

J'ai proposé un programme positif pour, comme je l'ai dit l'année dernière, contribuer à créer **une Europe qui protège, une Europe qui donne les moyens d'agir, une Europe qui défend.**

Au cours des douze derniers mois, le Parlement européen a contribué à donner vie à ce programme. Chaque jour qui passe, nous continuons à faire des progrès. Pas plus tard qu'hier soir, vous avez encore travaillé à un accord sur les instruments de défense commerciale et le doublement de notre capacité d'investissement européenne. Et vous y êtes parvenus. Je vous en remercie.

Je voudrais aussi remercier les 27 dirigeants de nos États membres. Quelques jours après mon discours de l'an dernier, ils ont approuvé mon programme lors de leur sommet de Bratislava. Ils ont ainsi choisi l'unité. Ils ont choisi de se rassembler autour de nos intérêts communs.

Ensemble, nous avons montré que l'Europe peut obtenir des résultats concrets pour ses citoyens, quand et là où c'est nécessaire.

Depuis lors, nous avons réussi des avancées parfois lentes mais irréversibles.

L'amélioration des perspectives économiques a joué en notre faveur.

Nous entrons à présent dans la cinquième année d'une reprise économique qui se fait réellement sentir dans chacun des États membres.

Ces deux dernières années, la croissance a été plus forte dans l'Union européenne qu'aux États-Unis. Elle se chiffre maintenant à plus de 2 % pour toute l'Union et à 2,2 % pour la zone monétaire.

Le chômage est au plus bas depuis neuf ans. Depuis le début de notre mandat, près de 8 millions d'emplois ont été créés. Et le taux d'emploi dans l'Union européenne est plus élevé qu'il ne le fut jamais. Nous avons 235 millions de personnes qui ont un travail.

La Commission européenne ne peut pas s'en attribuer seule tout le mérite. Cela dit, je suis sûr que, si 8 millions d'emplois avaient été détruits, pour beaucoup c'eût été notre faute.



En réalité les institutions de l'Europe ont joué leur rôle en contribuant à faire en sorte que le vent tourne.

Nous pouvons nous attribuer le mérite de notre plan d'investissement pour l'Europe, qui a généré jusqu'à présent 225 milliards d'euros d'investissements. Il a accordé des prêts à 450 000 petites entreprises et à plus de 270 projets d'infrastructure.

Nous pouvons nous attribuer le mérite d'une action déterminée, grâce à laquelle les banques européennes ont de nouveau la force de frappe financière nécessaire pour prêter aux entreprises et leur permettre de croître et de créer des emplois.

Et nous avons eu le mérite d'avoir contribué à la baisse des déficits publics, qui sont passés d'un niveau de 6,6 % à un niveau de 1,6 %. Nous le devons à une application intelligente du Pacte de stabilité et de croissance. Nous exigeons une discipline budgétaire mais nous veillons à ce qu'elle ne nuise pas à la croissance. Cela fonctionne en fait très bien dans toute l'Union européenne - en dépit des critiques.

Dix ans après le déclenchement de la crise, **l'Europe connaît enfin un rebond économique.**

Et avec lui, un regain de confiance.

Nos 27 dirigeants, le Parlement et la Commission sont en train de remettre le projet européen au cœur de notre Union.

L'an dernier, à Rome, nous avons vu les 27 dirigeants gravir un à un la colline du Capitole pour renouveler leurs vœux d'engagement mutuel et envers l'Union.

Tout cela m'incite à y croire: **l'Europe a de nouveau le vent en poupe.**

De nouvelles opportunités s'ouvrent à nous, mais elles ne resteront pas ouvertes éternellement.

Mettons cet élan à profit, **profitons de ces vents favorables.**

Et pour cela nous devons faire deux choses:

Premièrement, nous devons tenir le cap fixé l'an dernier. Il nous reste encore 16 mois durant lesquels le Parlement, le Conseil et la Commission peuvent accomplir de véritables progrès. Nous devons profiter de cette période pour terminer ce que nous avons commencé à Bratislava, et mettre en œuvre notre propre programme constructif.

Deuxièmement, nous devons nous fixer un objectif ambitieux pour l'avenir. Comme l'a écrit Mark Twain (je cite), quand les années auront passé, nous serons plus déçus par les choses que nous n'aurons pas faites que par celles que nous aurons faites. **Le moment est venu de bâtir une Europe plus unie, plus forte, plus démocratique d'ici à 2025.**

TENIR LE CAP

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Alors que nous regardons vers l'avenir, nous ne pouvons pas nous laisser dévier de notre cap.

Ensemble, nous nous sommes fixés comme objectif de parachever une union de l'énergie, une union de la sécurité, une union des marchés des capitaux, une union bancaire et un marché unique numérique. Ensemble, nous avons déjà fait bien du chemin.

Comme l'a confirmé le Parlement, la Commission a déjà présenté 80% des propositions promises en début de mandat. Nous devons maintenant travailler ensemble pour que ces propositions deviennent des actes législatifs, et que ces actes se concrétisent dans la pratique.

Comme toujours, certaines concessions devront être faites. Les propositions présentées par la Commission pour réformer notre système d'asile commun ou pour établir de nouvelles règles plus solides sur le détachement des travailleurs sont des sujets, je le sais, controversés. Nous obtiendrons de bons résultats si chacun bâtit sa partie du pont pour que les positions puissent se rejoindre. Et je voudrais dire que la Commission sera ouverte au compromis, du moment que le résultat final est le bon pour l'Union et équitable pour tous ses États membres.

Nous sommes maintenant prêts à soumettre les 20% d'initiatives restantes d'ici à mai 2018.

Ce matin, j'ai adressé au Président du Parlement et au Premier ministre estonien, dont je voudrais ici saluer l'action forte qu'il est en train de déployer pour ce qui est de l'Europe, une lettre d'intention précisant les priorités pour l'année à venir.

Je ne vais pas et je ne peux pas vous énumérer ici toutes ces propositions, mais permettez-moi d'en mentionner cinq qui sont particulièrement importantes.

Premièrement, je voudrais que nous renforçons encore notre programme commercial européen.

L'Europe est ouverte au commerce, oui. Mais réciprocité il doit y avoir. Il faudra que nous obtenions autant que ce que nous donnons.

Le commerce n'est pas un concept abstrait. Le commerce, ce sont des emplois, ce sont de nouvelles opportunités pour les entreprises européennes, grandes ou petites. Chaque milliard d'exportations en plus représente 14 000 emplois supplémentaires en Europe.

Le commerce, c'est l'exportation de nos normes sociales et environnementales, et de nos normes en matière de protection des données ou de sécurité alimentaire.

L'Europe a toujours été un espace économique attirant.

Mais depuis l'an dernier, j'observe que **nos partenaires du monde entier se pressent à notre porte pour conclure des accords commerciaux avec nous.**



Grâce à l'aide de votre Parlement, nous venons de conclure avec le Canada un accord commercial qui s'appliquera de manière provisoire à compter de la semaine prochaine. Nous avons trouvé un accord politique avec le Japon sur un futur partenariat économique. Et, d'ici la fin de l'année, nous avons de bonnes chances de faire de même avec le Mexique et les pays d'Amérique du Sud.

Aujourd'hui, nous proposons d'ouvrir des négociations commerciales avec **l'Australie et la Nouvelle-Zélande**.

Je voudrais que tous ces accords soient finalisés d'ici la fin de ce mandat. Et je tiens à ce qu'ils soient négociés dans la plus grande transparence.

L'ouverture aux échanges doit aller de pair avec une transparence accrue de nos processus décisionnels.

Le Parlement européen aura le dernier mot sur l'ensemble des accords commerciaux. Donc, ses membres tout comme les parlements nationaux et régionaux doivent être tenus parfaitement informés dès le premier jour des négociations. La Commission y veillera.

Dorénavant, la Commission publiera l'intégralité des projets de mandats de négociation qu'elle présentera au Conseil.

Les citoyens ont le droit de savoir ce que propose la Commission. Fini le manque de transparence, finis les rumeurs et les procès d'intention dont la Commission ne cesse de faire l'objet.

J'invite le Conseil à faire de même.

Je voudrais dire une fois pour toutes: **nous ne sommes pas des partisans naïfs du libre-échange.**

L'Europe doit toujours défendre ses intérêts stratégiques.

C'est la raison pour laquelle nous proposons aujourd'hui **un nouveau cadre de l'UE sur l'examen des investissements** – «investment screening» en anglais. Si une entreprise publique étrangère veut acquérir un port européen stratégique, une partie de notre infrastructure énergétique ou une de nos sociétés dans le domaine des technologies de défense, cela ne peut se faire que dans la transparence, à travers un examen approfondi et un débat. Il est de notre responsabilité politique de savoir ce qui se passe chez nous afin d'être en mesure, si besoin en était, de protéger notre sécurité collective.

Deuxièmement, la Commission voudrait rendre notre industrie plus forte et plus compétitive.

C'est en particulier vrai pour ce qui concerne notre base industrielle et les 32 millions de travailleurs qui en constituent la colonne vertébrale. Ce sont eux qui fabriquent les produits de toute première classe - nos voitures, par exemple - auxquels nous devons notre avance par rapport à d'autres.

Je suis fier de notre industrie automobile. Mais je suis choqué quand clients et consommateurs sont sciemment et intentionnellement trompés. J'invite l'industrie automobile à faire amende honorable et à

corriger le tir. Au lieu de chercher à tromper et à induire en erreur, les constructeurs devraient investir dans les voitures propres qui sont celles de demain.

Nous présentons, Mesdames et Messieurs les députés, aujourd'hui même une **nouvelle stratégie industrielle** qui permettra à notre industrie de rester ou de devenir le numéro un en matière d'innovation, de numérisation et de décarbonisation.

Troisièmement, **je voudrais que l'Europe soit à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique.**

L'année dernière, nous avons fixé des normes climatiques globales avec la ratification de l'accord de Paris ici même, dans cette assemblée. Face à l'affaïssement des ambitions dont font preuve les États-Unis, l'Europe doit faire en sorte de rendre grande la planète, qui est la patrie indivisible de l'humanité toute entière.

La Commission présentera sous peu une proposition de réduction des émissions de carbone dans le secteur des transports.

Et quatrième: je voudrais que nous protégeions mieux les Européens à l'ère du numérique.

Au cours des dernières années, nous avons fait des progrès notables dans la sécurisation de l'internet. De nouvelles règles, proposées par la Commission, protégeront nos droits de propriété intellectuelle, notre diversité culturelle et nos données à caractère personnel. Nous avons intensifié la lutte contre la propagande terroriste et la radicalisation en ligne. Mais l'Europe reste mal équipée face aux cyberattaques.

Les cyberattaques sont parfois plus dangereuses pour la stabilité des démocraties et des économies que les fusils et les chars. Rien que l'année dernière, on a enregistré plus de 4 000 attaques par rançongiciel et 80% des entreprises européennes ont connu au moins un incident lié à la cybersécurité.

Les cyberattaques ne connaissent pas de frontières; elles n'épargnent personne. C'est pourquoi la Commission propose aujourd'hui de nouveaux outils, et notamment une **Agence européenne de cybersécurité**, pour mieux nous défendre contre ces attaques.

Cinquièmement: la migration doit rester sur notre radar.

Même si les questions gravitant autour de la migration ont souvent suscité débats et polémiques, nous sommes parvenus à faire de réels progrès sur de nombreux plans.

Aujourd'hui, nous protégeons nos frontières extérieures de façon plus efficace. Plus de 1 700 officiers du nouveau corps de garde-frontières et garde-côtes soutiennent maintenant les 100 000 garde-frontières nationaux des États membres et patrouillent notamment en Grèce, en Italie, en Bulgarie et en Espagne. Nous avons des frontières communes mais les États qui sont en première ligne du fait de leur situation



géographique ne doivent pas être les seuls responsables de leur protection. Frontières communes et protection commune doivent aller ensemble.

Nous sommes parvenus à endiguer les flux de migrants irréguliers, sources de grande inquiétude dans de nombreux pays. Nous avons réduit de 97% le nombre des arrivées irrégulières en Méditerranée orientale grâce à l'accord que nous avons conclu avec la Turquie. Et, cet été, nous avons réussi à mieux contrôler la route de la Méditerranée centrale: les arrivées y ont diminué de 81% en août par rapport au même mois de l'année dernière.

De cette manière, **nous avons considérablement réduit le nombre des vies humaines perdues en Méditerranée.**

Je ne peux pas parler de migration sans rendre un hommage appuyé à l'Italie pour sa persévérance et sa générosité. Pendant les mois d'été, la Commission a travaillé en toute harmonie avec le Premier ministre italien, mon ami Paolo Gentiloni, et son gouvernement. Nous l'avons fait et nous continuerons à le faire parce que, **en Méditerranée, l'Italie sauve l'honneur de l'Europe.**

Nous devons aussi et de toute urgence améliorer les conditions de vie des réfugiés en Libye. Je suis atterré par les conditions inhumaines qui prévalent dans les centres de rétention ou d'accueil. Ici, l'Europe a une responsabilité, mais une responsabilité collective, et la Commission agira de concert avec les Nations unies pour mettre fin à cette situation scandaleuse qui ne peut durer.

Même si cela m'attriste de voir que tous nos États membres ne montrent pas le même degré de solidarité, **l'Europe prise dans son ensemble a continué à faire preuve de solidarité.** Rien que l'année passée, nos États membres ont accordé l'asile à plus de 720 000 réfugiés, ou ont pourvu à leur réinstallation. C'est trois fois plus que l'Australie, le Canada et les États-Unis pris ensemble. L'Europe, contrairement à ce qui est dit, n'est pas une forteresse et ne doit jamais le devenir. **L'Europe est et restera le continent de la solidarité où doivent pouvoir trouver refuge ceux qui sont poursuivis pour des raisons inacceptables.**

Je suis particulièrement fier des jeunes Européens qui se portent volontaires pour donner des cours de langue aux réfugiés syriens ou de tous ces jeunes qui, par milliers, se sont mis au service de notre nouveau corps européen de solidarité. Ces jeunes-là **donnent vie et couleur à la solidarité européenne.**

Mais nous devons redoubler d'efforts. À la fin du mois, la Commission présentera une nouvelle série de propositions centrées sur les retours, la solidarité avec l'Afrique et l'ouverture de voies de migration légales.

Concernant plus particulièrement les **retours**, je voudrais répéter que les personnes qui ne sont pas en droit de séjourner en Europe doivent regagner leur pays d'origine. Alors que seulement 36% des migrants en situation irrégulière sont renvoyés, il est évident que nous devons considérablement intensifier notre effort et notre action en la matière. C'est seulement de cette manière que l'Europe pourra faire preuve de solidarité à l'égard des réfugiés qui ont réellement besoin de protection.

La solidarité ne peut pas être une affaire exclusivement intra-européenne. Il s'agit aussi de mettre en place une plus grande solidarité avec l'Afrique: **Afrique, berceau de l'humanité, continent noble, continent jeune.** Notre fonds fiduciaire pour l'Afrique, doté d'une enveloppe de 2,7 milliards d'euros, ouvre des possibilités d'emploi partout sur le continent africain. Mais, alors que le budget de l'UE a assumé le gros

du financement, la contribution de tous nos États membres réunis ne s'élève qu'à 150 millions d'euros. Le fonds atteint maintenant ses limites. **Nous connaissons ou nous devrions connaître les risques d'une pénurie de financement:** en 2015, de nombreux migrants ont voulu rejoindre l'Europe quand et parce que les fonds du Programme alimentaire mondial de l'ONU se sont épuisés. J'invite donc les États membres à joindre le geste à la parole et à veiller à ce que le fonds fiduciaire pour l'Afrique ne connaisse pas le même sort. Le risque est grand.

Nous allons aussi travailler à l'ouverture de **voies de migration légales. La migration irrégulière ne s'arrêtera que lorsque les migrants auront une autre option que d'entreprendre un voyage périlleux.** Nous sommes sur le point de réinstaller 22 000 réfugiés venant de Turquie, de Jordanie et du Liban et je m'associe à l'appel lancé par le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés pour réinstaller 40 000 autres réfugiés originaires de Libye et des pays voisins.

Pour le reste, l'Europe est un continent qui vieillit, raison de plus pour le doter d'un **système de migration légale qui est une nécessité incontournable.** C'est la raison pour laquelle la Commission a fait des propositions pour faciliter l'accès des migrants à la carte bleue européenne, et je vous remercie le Parlement de son soutien à cet égard.

HISONS LES VOILES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Mesdames et Messieurs les députés,

Je n'ai mentionné que quelques-unes des initiatives que nous souhaitons et devons mettre en place au cours des seize prochains mois. Mais cela ne suffira pas pour regagner le cœur et l'esprit des Européens.

Nous devons maintenant fixer un cap pour l'avenir.

En mars, la Commission a présenté son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, qui décline en cinq scénarii le visage que pourrait prendre l'Europe d'ici à 2025. Ces scénarii ont été débattus, parfois de manière superficielle, parfois avec virulence. Ils ont été analysés et même parfois complètement décortiqués. Je m'en félicite car c'était exactement le but recherché. J'ai voulu lancer ainsi un processus qui permette aux Européens de déterminer eux-mêmes leur propre voie pour l'avenir.

L'avenir de l'Europe ne peut pas être dicté par ses seuls dirigeants. Il ne peut être que l'aboutissement d'un débat démocratique débouchant sur un large consensus. Cette assemblée y a activement contribué avec ses trois ambitieuses résolutions sur l'avenir de l'Europe, dont je remercie tout particulièrement les rapporteurs. Mes remerciements vont également à tous les collègues qui ont participé aux plus de 2 000 événements publics que la Commission a organisés depuis mars un peu partout en Europe.

Le moment est venu de tirer les premières conclusions de ce débat. Le moment est venu d'aborder la prochaine étape: passer de la réflexion à l'action, du débat à la décision.

Je voudrais aujourd'hui vous présenter **ma vision des choses: mon «sixième scénario» personnel, si vous voulez.**



Ce scénario est le fruit de dizaines d'années d'expérience personnelle. Toute ma vie, j'ai vécu, lutté et travaillé pour le projet européen. J'ai été témoin et acteur de bons et de mauvais moments.

J'ai occupé bon nombre de sièges autour de la table de négociation: en tant que ministre, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et maintenant président de la Commission. J'étais là, à Maastricht, Amsterdam, Nice et Lisbonne, quand notre Union évoluait et s'élargissait.

Je me suis toujours battu pour l'Europe. J'ai parfois souffert à cause de l'Europe. Et même désespéré de l'Europe.

Avec l'Union européenne, j'ai aussi traversé des hauts et des bas, mais je n'ai jamais perdu cet amour de l'Europe.

Car, c'est bien connu, il n'y pas d'amour sans déconvenue, en tout cas très rarement.

Alors il faut aimer l'Europe, parce que dans ce monde troublé, l'Europe et l'Union européenne ont réussi une performance unique, imposer la paix à l'intérieur et la paix à l'extérieur de ses frontières. Et la prospérité si ce n'est pour tous, en tout cas pour un grand nombre.

Nous devrions méditer sur cela à l'occasion de l'Année européenne du patrimoine culturel qui doit célébrer en 2018 notre diversité culturelle.

UNE UNION DE VALEURS

Être attaché aux mêmes valeurs, nous apporte un sentiment d'appartenance.

Pour moi, l'Europe est un projet plus vaste que le marché unique, que la monnaie, que l'euro. Elle a toujours été une question de valeurs.

C'est pourquoi mon sixième scénario repose sur trois piliers, trois principes inébranlables: la liberté, l'égalité et l'état de droit.

L'Europe est d'abord une union de la liberté. De la liberté face à l'oppression et à la dictature que notre continent, surtout les pays d'Europe centrale et orientale, ont hélas trop bien connus. Je veux dire la liberté de faire entendre sa voix, en tant que citoyen et en tant que journaliste, cette liberté dont nous pensons bien trop souvent qu'elle relève de l'évidence. Ce sont des valeurs sur lesquelles s'est construite notre Union. Mais la liberté ne tombe pas du ciel. Nous devons nous battre pour qu'elle triomphe. En Europe et dans le monde.

Deuxièmement, l'Europe doit être une union de l'égalité et une union entre égaux.

Cela veut dire l'égalité entre ses membres, grands ou petits, de l'Est ou de l'Ouest, du Nord ou du Sud.

L'Europe s'étend de Vigo à Varna, de l'Espagne à la Bulgarie.

L'Europe doit respirer avec ses deux poumons, avec celui de l'est et avec celui de l'ouest. Sinon notre continent s'essouffle.

Dans une Union où tous sont égaux, il ne peut y avoir de citoyens de seconde classe. Il est inacceptable qu'en 2017, des enfants meurent encore de maladies qui auraient dû être éradiquées depuis longtemps en Europe. Les enfants de Roumanie ou d'Italie doivent avoir le même accès aux vaccins contre la rougeole que les enfants d'autres pays européens. Pas de si, ni de mais qui tiennent. C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec tous les États membres pour soutenir leurs efforts de vaccination sur le plan national. En Europe on ne peut pas accepter des morts quand elles peuvent être évitées.

Dans une Union où tous sont égaux, il ne peut y avoir de travailleurs de seconde classe. Ceux qui font le même travail, sur un même lieu, doivent toucher le même salaire. Les propositions de la Commission sur le détachement des travailleurs visent à assurer cet objectif. Nous devrions faire en sorte que toutes les règles de l'UE en matière de mobilité des travailleurs soient mises en œuvre de manière juste, simple et efficace par un nouvel organisme européen d'inspection et d'application des règles. Il est absurde de disposer d'une Autorité bancaire pour faire appliquer les normes bancaires, mais pas d'une **Autorité commune du travail** pour veiller au respect de l'équité dans notre marché unique. Nous allons créer une telle autorité.

Dans une Union où tous sont égaux, il ne peut pas non plus y avoir de consommateurs de seconde classe. Je ne peux accepter que dans certaines régions d'Europe, en Europe centrale et orientale, les gens se voient proposer des produits alimentaires de moindre qualité que dans d'autres pays, sous des marques et des emballages pourtant identiques. Les Slovaques ne méritent pas d'avoir moins de poisson dans leurs poissons panés, les Hongrois moins de viande dans leurs repas, ou les Tchèques moins de cacao dans leur chocolat. La réglementation de l'UE interdit déjà ce genre de pratiques. Il nous reste à renforcer les moyens dont disposent les autorités nationales pour réprimer ces pratiques illégales partout où elles sont constatées.

Troisièmement : En Europe, la force du droit a remplacé la règle du plus fort.

Cela signifie que l'autorité de la loi est garantie par un pouvoir judiciaire indépendant.

Appartenir à une Union fondée sur l'état de droit, cela veut dire qu'il faut savoir accepter et respecter un jugement. Nos États membres ont accordé à la Cour de justice de l'Union européenne la compétence pour statuer en dernier ressort. Les jugements de la Cour de justice européenne doivent donc être respectés dans tous les cas. Ne pas le faire ou saper l'indépendance des juridictions nationales, revient à déposséder les citoyens de leurs droits fondamentaux.

L'état de droit n'est pas une option dans l'Union européenne. C'est une obligation.

Notre Union n'est pas un État mais elle doit être une communauté de droit.



UNE UNION PLUS UNIE

Ces trois principes, – liberté, égalité et état de droit – doivent rester les fondations sur lesquelles nous construirons **une Union plus forte, plus unie et plus démocratique**.

Quand nous parlons de l'avenir, je sais d'expérience que de nouveaux traités et de nouvelles institutions ne sont pas les réponses attendues. Ce ne sont là que des moyens de parvenir à une fin – ni plus, ni moins. De nouveaux traités, de nouvelles institutions, cela nous parle, à nous, ici; à Strasbourg ou à Bruxelles. Ailleurs, ils ne veulent pas dire grand-chose.

Les réformes institutionnelles ne m'intéressent que si elles contribuent à rendre notre Union européenne plus efficace.

Au lieu de se lancer tête baissée dans de futurs changements de traités, qui devront venir un jour ou l'autre, nous devrions tout d'abord nous défaire de **l'idée qui voudrait qu'on ne puisse gagner que si d'autres perdent**.

La démocratie est une question de compromis. Et avec de bons compromis, tout le monde est gagnant à long terme. Dans l'Union européenne les compromis ne sont ni négatifs, ni diffamants, ils permettent, au contraire, de combler et de réconcilier les différences. Celui qui n'est pas capable de faire des compromis n'est pas mûr pour la démocratie ni pour l'Europe.

Pour renforcer son unité, l'Union européenne doit aussi devenir plus inclusive.

Si nous voulons protéger nos frontières extérieures et, à juste titre, les renforcer encore davantage, nous devons **laisser la Bulgarie et la Roumanie rejoindre immédiatement l'espace Schengen**. Nous devrions aussi permettre à la **Croatie** d'en devenir membre à part entière, une fois que tous les critères seront remplis.

Si nous voulons que l'euro unisse notre continent plutôt que de le diviser, il faut qu'il soit plus que la monnaie de quelques. **L'euro a vocation à devenir la monnaie unique de toute l'Union européenne**. Tous nos États membres, sauf deux, ont le droit et l'obligation d'adopter l'euro dès qu'ils rempliront les conditions.

Les États membres qui veulent intégrer la zone euro doivent aussi avoir la capacité de le faire. C'est la raison pour la laquelle je propose la création d'un **instrument d'adhésion à l'euro**, offrant une assistance de pré-adhésion technique et parfois financière.

Si nous voulons que les banques soient soumises aux mêmes règles et à la même surveillance sur l'ensemble de notre continent, nous devons **encourager tous les États membres à rejoindre l'union bancaire**. Pour cela, il nous faut réduire les risques qui existent encore dans les systèmes bancaires de certains de nos États membres. L'union bancaire ne peut fonctionner que si la réduction et le partage de ces risques vont de pair. Pour y parvenir, comme chacun le sait, certaines conditions préalables doivent être remplies, comme la Commission l'a proposé en novembre 2015. Il ne pourra y avoir de garantie des dépôts commune qu'à partir du moment où chacun se sera mis en ordre sur le plan national.

Et si nous voulons mettre fin à la fragmentation et au dumping social en Europe, les États membres devront se mettre d'accord sur le socle européen des droits sociaux aussi rapide-

ment que possible, et au plus tard lors du sommet de Göteborg en novembre. Les systèmes sociaux nationaux resteront encore pour longtemps divers et distincts. Mais nous devrions au minimum nous mettre d'accord sur **une union européenne des normes sociales**, pour déterminer ensemble ce qui est juste et injuste dans notre marché intérieur.

J'en reste convaincu: si l'Europe veut réussir, elle ne peut pas délaissier ses travailleurs.

Mesdames et Messieurs, **si nous voulons plus de stabilité dans notre voisinage, nous devons aussi offrir des perspectives d'élargissement crédibles aux Balkans occidentaux.**

Il n'y aura pas de nouveaux pays membres durant le mandat de cette Commission et de ce Parlement, parce que les critères d'adhésion ne sont pas remplis. Mais dans les années qui viennent l'Union européenne comptera plus de 27 membres. Pour tous les pays candidats à l'adhésion, une priorité absolue doit être donnée, dans les négociations, au respect de l'état de droit, de la justice et des droits fondamentaux.

Cela exclut une adhésion de la Turquie à l'UE dans un avenir proche.

Depuis un certain temps, la Turquie s'éloigne à pas de géants de l'Union européenne.

La place des journalistes est dans les rédactions, là où règne la liberté d'expression. Leur place n'est pas dans les prisons.

J'en appelle aux autorités turques: **libérez les journalistes**, et pas seulement les nôtres. Arrêtez d'insulter nos États membres et nos chefs d'état et de gouvernement en les traitant de fascistes ou de nazis. L'Europe est un continent composé de démocraties mûres. Mais celui qui offense délibérément se ferme la route vers notre Union. J'ai parfois le sentiment que la Turquie cherche à fermer ce chemin pour rendre ensuite l'Union européenne responsable d'un échec des négociations d'adhésion.

De notre côté, nous garderons toujours la main tendue en direction du grand peuple turc et de tous ceux qui sont disposés à coopérer avec nous sur la base de nos valeurs.

UNE UNION PLUS FORTE

Mesdames et Messieurs,

Je veux que notre Union soit plus forte, ce qui suppose un marché intérieur plus fort.

Je voudrais que sur les questions importantes concernant ce marché les décisions puissent être plus souvent et plus facilement prises au Conseil à la majorité qualifiée avec une participation égale du Parlement européen. Il n'est pas nécessaire de modifier les traités pour cela. Il existe **des clauses dites «passe-relles»** dans les traités actuels qui nous permettent de passer au vote à la majorité qualifiée au lieu de l'unanimité dans certains cas, à condition que le Conseil européen le décide à l'unanimité.

Je suis d'avis que nous devrions introduire le vote à la majorité qualifiée sur les décisions concernant l'assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés, la TVA, une fiscalité juste pour l'industrie numérique et la taxe sur les transactions financières.



L'Europe doit être capable de décider plus rapidement et plus efficacement, et cela vaut aussi pour l'**Union économique et monétaire**.

La zone euro est aujourd'hui plus robuste qu'elle ne l'a jamais été. Nous avons notamment créé un mécanisme européen de stabilité (MES). Je pense que le MES devrait maintenant évoluer progressivement vers un Fonds monétaire européen, qui doit toutefois être fermement ancré dans les règles et les compétences de l'Union européenne. La Commission fera des propositions concrètes en ce sens en décembre.

Il nous faut un **ministre européen de l'économie et des finances**, qui encourage et accompagne les réformes structurelles dans nos États membres. Il pourra s'appuyer sur le travail mené par la Commission depuis 2015 dans le cadre de son service d'appui à la réforme structurelle. Ce ministre européen de l'économie et des finances devrait coordonner l'ensemble des instruments financiers de l'UE si un État membre entre en récession ou est frappé par une crise menaçant son économie.

Je ne plaide pas pour la création d'une nouvelle fonction. Pour des raisons d'efficacité, je plaide pour que cette tâche soit confiée au commissaire européen en charge de l'économie et des finances – idéalement vice-président de la Commission européenne – et président de l'Eurogroupe.

Ce ministre européen de l'économie et des finances sera bien évidemment responsable devant ce Parlement européen.

Nous n'avons pas besoin de structures parallèles. Par conséquent, nous n'avons pas besoin d'un budget de l'euro distinct, mais d'une ligne budgétaire conséquente dédiée à l'euro zone dans le cadre de notre budget de l'UE.

Je n'ai pas de sympathie pour l'idée d'un Parlement spécifique de la zone euro.

Le Parlement de la zone euro est le Parlement européen.

L'Union européenne doit aussi être plus forte en matière de lutte contre le terrorisme. Ces trois dernières années, nous avons fait des progrès mais nous ne réagissons pas assez rapidement en cas de menaces terroristes transfrontalières.

Je plaide pour la création d'une cellule européenne de renseignement chargée de veiller à ce que les données relatives aux terroristes et aux combattants étrangers soient automatiquement échangées entre les services de renseignement et la police.

De même, il me paraît tout à fait indiqué de charger le nouveau parquet européen de **poursuivre les auteurs d'infractions terroristes transfrontalières**.

L'Union européenne doit avoir aussi plus de poids sur la scène internationale. Et pour ce faire, elle doit être capable de prendre plus rapidement des décisions de politique étrangère. Je voudrais que les États membres examinent quelles sont les décisions de politique extérieure qui pourraient être adoptées non plus à l'unanimité, mais à la majorité qualifiée. Le traité le permet, si Conseil européen le décide à

l'unanimité. Pour travailler efficacement, nous avons besoin de décisions prises à la majorité qualifiée dans le domaine de la politique extérieure.

En matière de défense, des efforts supplémentaires sont nécessaires. La création d'un Fonds européen de la défense est à l'ordre du jour. La coopération structurée permanente dans le domaine de la défense est en bonne voie. D'ici à 2025, nous devrions disposer d'une **union européenne de la défense** opérationnelle. Nous en avons besoin. Et l'OTAN y est favorable.

Enfin, et dans la droite ligne des efforts menés par la Commission ces dernières années, **je voudrais que notre Union se concentre davantage sur ce qui compte réellement**. Nous ne devons pas agacer les citoyens européens avec des règlements qui régissent les moindres détails de leurs vies. Nous devrions être visibles sur les grands enjeux. Nous ne devons pas proposer sans cesse de nouvelles initiatives ou chercher à assumer des compétences toujours plus vastes. Nous devrions rétrocéder des compétences aux États membres dans des domaines où cela fait du sens.

C'est la raison pour laquelle cette Commission s'est efforcée d'être **plus ambitieuse sur les grands enjeux, et plus discrète sur les dossiers de moindre importance**. Elle a ainsi proposé moins de 25 initiatives nouvelles par an, alors que les Commissions précédentes en présentaient bien plus de 100.

Afin de mener à bon terme le travail que nous avons entamé, **nous allons créer d'ici la fin du mois une task force «Subsidiarité et proportionnalité»** pour regarder de plus près toutes nos politiques, afin que l'Europe n'agisse que là où elle a une vraie valeur ajoutée. Le premier vice-président, mon ami Frans Timmermans, qui a déjà mis toute son énergie dans le «mieux légiférer», présidera à cette task-force. Cette task-force Timmermans devrait comprendre des membres du Parlement européen ainsi que des parlements nationaux. Elle devrait présenter un rapport de ses travaux dans un an.

UNE UNION PLUS DÉMOCRATIQUE

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Notre Union a besoin d'un saut démocratique.

Je souhaiterais que les partis politiques européens lancent leurs campagnes pour les prochaines élections européennes plus tôt que par le passé. Trop souvent, les campagnes électorales européennes ont été réduites à une simple addition des propositions électorales nationales. **La démocratie européenne mérite mieux.**

Aujourd'hui, la Commission propose **de nouvelles règles sur le financement des partis et des fondations politiques**. Il s'agit de ne pas renflouer les caisses des extrémistes qui sont contre l'Europe. Il s'agit de permettre aux partis européens de mieux pouvoir s'articuler.

Je n'ignore pas que l'idée est contestée par plus que quelques-uns, mais je dois vous dire que j'ai de la sympathie pour présenter **des listes transnationales aux élections européennes**. Et j'essaierai de convaincre le président de mon groupe parlementaire de me suivre dans cette ambition, qui ajoute de la démocratie et de la clarté à l'Europe.

Je pense également qu'au cours des prochains mois, nous devrions associer les parlements nationaux et la société civile au niveau national, régional et local aux travaux sur l'avenir de l'Europe. Au cours des trois dernières années, comme nous l'avions promis, les membres de la Commission ont rendu visite aux parlements nationaux à plus de 650 reprises. Ils ont participé à plus de **300 dialogues avec les citoyens dans plus de 80 villes dans 27 États membres**. C'est pourquoi je soutiens l'idée du président Macron d'organiser des **conventions démocratiques** dans toute l'Europe en 2018.

À mesure que le débat se développera, j'accorderai une attention particulière à l'Estonie, à la Lettonie, à la Lituanie et à la Roumanie. 2018 est l'année où ces quatre pays célébreront leur **100^e anniversaire**. Ceux qui ont pour ambition de façonner l'avenir de notre continent doivent connaître et honorer notre histoire commune et donc l'histoire des quatre pays mentionnés, pays sans lesquels l'Union européenne ne serait pas complète.

Le besoin de renforcer la démocratie et la transparence a également des conséquences pour la Commission européenne. Aujourd'hui, je transmets au Parlement européen **un nouveau code de conduite des commissaires**. Tout d'abord, ce nouveau code précise que les commissaires peuvent se présenter dans des conditions normales comme candidats aux élections européennes. Il est évident que le nouveau code renforcera les obligations des commissaires en matière d'intégrité, pendant et après leur mandat.

Qui veut renforcer la démocratie européenne ne peut pas accepter que le petit progrès démocratique que constitua l'innovation des têtes de liste – «**Spitzenkandidaten**» – ne soit pas renouvelé. Je voudrais que l'expérience soit poursuivie.

Plus de démocratie veut dire plus d'efficacité. L'efficacité européenne gagnerait en force si nous pouvions **fusionner les présidences du Conseil européen et de la Commission européenne**.

Cette proposition ne vise en rien mon excellent ami Donald, avec qui je collabore harmonieusement et en intimité de complicité depuis le début de notre mandat. Cette proposition ne vise ni Donald ni moi-même.

Le paysage européen serait tout simplement plus lisible et plus compréhensible si le navire européen était piloté par un seul capitaine.

Le fait d'avoir un seul président refléterait mieux la véritable nature de notre Union européenne, à la fois comme Union des États et comme Union des citoyens.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Mes chers collègues,

La vision d'une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique que je présente aujourd'hui associe des éléments de tous les scénarii que je vous ai exposés en mars dernier.

Mais notre avenir ne peut pas rester un simple scénario, une esquisse, une idée parmi d'autres.

C'est aujourd'hui que nous devons préparer l'Union de demain.

J'ai envoyé ce matin au président Tajani, au président Tusk ainsi qu'aux futures présidences tournantes du Conseil d'ici à mars 2019, une **feuille de route** indiquant la direction que nous devrions suivre.

Sont importantes à cet égard les propositions budgétaires que la Commission présentera en mai 2018. Là encore, nous avons le choix: soit nous cantonnons les ambitions de l'Union européenne dans le cadre stricte du budget actuel soit nous augmentons la capacité budgétaire de l'Union européenne pour qu'elle puisse mieux répondre à ses ambitions. Je suis pour la deuxième solution.

Le 29 mars 2019, le Royaume-Uni quittera l'Union européenne. Ce sera à la fois un moment triste et tragique. Nous le regretterons toujours. Mais nous devons respecter la volonté du peuple britannique. Mais nous allons avancer, nous allons avancer parce que le Brexit n'est pas tout, parce que le Brexit ce n'est pas le futur de l'Europe.

Le 30 mars 2019, nous serons une Union à 27. Je propose que nous nous y préparions bien.

Les élections au Parlement européen auront lieu à peine quelques semaines plus tard, en mai 2019. Ce sera un rendez-vous important avec la démocratie européenne. Il faudra que les citoyens européens se rendent aux urnes en ayant une vision claire de la manière dont l'Union européenne évoluera dans les années à venir.

C'est pourquoi j'en appelle au président Tusk et à la Roumanie, qui exercera la présidence au cours du premier semestre de 2019, d'organiser **un sommet spécial en Roumanie, le 30 mars 2019**. Mon vœu serait que ce sommet se tienne dans la belle ville de Sibiu, également connue sous le nom de Hermannstadt. Cela devrait être le moment de nous réunir pour prendre les décisions nécessaires à la construction d'une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique.

Mon espoir est que, le 30 mars 2019, les Européens se réveilleront dans une Union où nous défendons toutes nos valeurs. Où tous les États membres respecteront sans nuances l'état de droit. Où être un membre à part entière de la zone euro, de l'union bancaire, et de l'espace Schengen soit devenu la norme pour tout un chacun.

Où nous aurons consolidé les fondements de notre Union économique et monétaire afin de pouvoir défendre notre monnaie unique dans toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises, sans avoir à recourir à une aide extérieure. Où notre marché unique sera plus équitable pour les travailleurs de l'est comme de l'ouest.

Je voudrais que les Européens puissent se réveiller dans une Europe où nous aurons réussi à nous mettre d'accord sur un solide socle de normes sociales. Où les bénéfices seront imposés là où ils sont réalisés. Où

les terroristes ne trouveront aucune faille à exploiter. Et où nous nous serons mis d'accord sur la création d'une véritable union européenne de la défense. Où un président unique conduira à terme les travaux de la Commission et du Conseil européen, après avoir été élu à l'issue d'une campagne électorale pan-européenne démocratique.

Monsieur le président, si, le 30 mars 2019, nos citoyens se réveillent dans cette Union-là, l'Union européenne sera une union qui aura répondu à leurs attentes justifiées.

CONCLUSION

Mesdames et Messieurs les députés,

Helmut Kohl et Jacques Delors, que j'ai eu l'honneur de côtoyer, m'ont appris que l'Europe n'avance que quand elle fait preuve d'audace. Le marché unique, l'espace Schengen, la monnaie unique: voilà des idées et des projets qui ont été considérés, lorsqu'ils furent nés, comme des simples vues d'esprit. Pourtant, aujourd'hui ces trois réalisations majeures font partie de notre quotidien.

Maintenant que l'Europe va mieux, on me dit de ne pas surcharger la barque européenne.

Mais il ne faut pas, à l'heure où nous sommes, pécher par excès de prudence.

Nous sommes en train de réparer le toit de l'Europe. Mais, aujourd'hui et demain, nous devons patiemment, étage par étage, moment après moment, inspiration après inspiration, continuer à ajouter des nouveaux étages à la maison Europe.

Il faut parachever la maison Europe, maintenant qu'il fait beau, et tant qu'il fait beau.

Parce que, quand les nuages se formeront à l'horizon – et ils vont se former un jour – il aura été trop tard.

Alors, larguons les amarres.

«Leinen los», comme disent les Allemands

Mettons les voiles.

Et **profitons des vents favorables.**

Je vous remercie de votre attention

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by a long horizontal stroke that curves slightly upwards at the end.

Jean-Claude Juncker

